Laurence de Sully, ou L'ermitage en Suisse , par Mme Barthélemy-Hadot



LAURENCE DE SULLY.

IV.

DE L'IMPRIMERIE DE J.-B. IMBERT,
RUE DE LA VIEILLE-MONNAIE, N° 12.

LAURENCE DE SULLY,

OU

L'ERMITAGE EN SUISSE,

PAR Mme BARTHÉLEMY HADOT.

ORNÉ D'UNE FIGURE.

> L'héroïsme de la fidélité rend capable des actions les plus sublimes. Ce ne sont point les grands principes de l'éducation qui enfantent les traits de générosité, de dévouement. C'est le cœur seul qui fait agir l'homme sensible, et le porte à sacrifier jusqu'à sa propre existence pour sauver celle de son semblable. (*T. IV*, *p.* 22.)

TOME QUATRIÈME.

A PARIS,

Chez { MARC, Libraire, Auteur et Editeur du Dictionnaire des Romans, rue Rameau, no. 11, à côté de l'Opéra, près les rues Ste-Anne et Richelieu;
PIGOREAU, Libraire pour les Romans, place St-Germain-l'Auxerrois, no. 20.



août 1819.

tion. De ce nombre était la duchesse de Montezert; l'infortunée était enfouie, pour ainsi dire, aux îles Schetland; il lui avait été impossible d'avoir aucune nouvelle; elle avait traîné une vie languissante, ou plutôt chaque jour elle avait ressenti les angoisses d'une mort cruelle. De tous les serviteurs qui l'avaient accompagnée dans son exil, il ne lui restait plus que Laurette; les autres, Herbert et Verdac, avaient été victimes de leur zèle. Empressés l'un et l'autre de chercher à obtenir des renseignemens sur ce qui s'était passé en France relativement au maréchal, ils avaient quitté leur maîtresse. Hélas! ils ne devaient plus la revoir en sortant de l'île pour gagner Edimbourg; ils montèrent sur un petit bâtiment; le temps semblait favorable, mais ils eurent à peine fait une demi-lieue, qu'un brouillard épais les environna, au point que les matelots ne se voyaient plus. Bientôt un vent impétueux annonça la tempête; elle

fut si violente, que le frêle navire sans voile, sans mâts ni cordages, fut brisé contre un rocher. Tout ce qu'il portait fut englouti dans la mer; et deux jours après, on retrouva sur les rives, non loin de l'habitation de la duchesse, le corps du malheureux Herbert, de ce bon serviteur qui semblait n'avoir existé que pour sa noble maîtresse.

Laurette fut instruite de ce funeste événement, et se garda bien d'en prévenir Laurence, qui, ne sortant jamais de sa retraite, l'ignora longtemps encore. Cependant, ne voyant point revenir ceux qu'elle avait cru devoir envoyer en France, elle s'adressa au gouverneur d'Edimbourg, qui venait visiter les îles, et y faire exécuter les ordres du successeur de Jacques II, pour obtenir de lui la liberté de retourner dans sa patrie. Seigneur, lui dit-elle, je ne suis qu'une exilée volontaire; il n'y a aucune raison qui puisse me retenir en Ecosse, puisque mon époux l'a abandonnée. Au nom du ciel,

souffrez que je quitte ce pays ; je ne puis plus y exister ; l'état où je suis est affreux, mes craintes.....

Je sens, madame, tout ce que votre situation a de cruel, surtout d'après la perte de ceux qui devaient vous apporter des nouvelles..... — La perte, dites-vous ? reprit la duchesse ; ah ! grand Dieu, que leur est-il donc arrivé ? — Eh ! quoi, madame, ignorez-vous que le bâtiment qui les avait pris à l'île de Schetland a péri peu d'heures après son départ ? Pauvre Herbert ! s'écria Laurence, en versant un torrent de larmes, voilà donc le prix de ton dévouement pour moi ? Ah ! le malheur qui me poursuit s'étend, je le vois, sur tous ceux qui prennent quelqu'intérêt à mon sort.

Vous me demandez, madame, la permission de retourner en France, et je tremblais d'avoir à vous annoncer que vous ne pouvez plus séjourner en ce pays. Tels sont les ordres que j'ai reçus, et qui atteignent tous les Français indistincte-

ment ; mais, ajouta-t-il, avec une émotion des plus vives, qu'irez-vous chercher dans votre patrie? Choisissez plutôt un autre lieu. La Hollande vous conviendrait.....; il me serait possible de vous procurer un passage.....

Ces mots avaient glacé la duchesse; elle regardait le gouverneur et n'avait pas la force de prononcer une seule parole. Elle venait d'en entendre assez pour la convaincre que le maréchal n'existait plus, que ses barbares ennemis avaient consommé leur crime..... Il est donc bien vrai, dit-elle, je suis la plus infortunée des épouses; ils l'ont assassiné. Vous avez donc appris cette horrible nouvelle? Ah! que la mort vienne en ce jour frapper la mère et les enfans. O mes filles! que deviendrez-vous? Vous n'avez plus de père, et votre nom est couvert d'une opprobre ineffaçable.

Le gouverneur avait appris que le duc de Montezert, jugé à la suite d'un procès qui avait duré plus d'un

mois, avait été condamné au dernier supplice. Il n'avait point voulu que la duchesse le sût ; et pour cela il avait arrêté toutes les lettres qui étaient arrivées avant qu'on ne fût en guerre avec la France. Sans l'ordre de Guillaume, qui enjoignait à tous les Français de quitter, sous vingt-quatre heures, les îles Britanniques, pour ceux qui étaient près des ports de mer, et ne donnait que huit jours à ceux qui en étaient éloignés, il eût laissé cette infortunée dans le doute où elle était, doute qui, du moins, pouvait encore être accompagné de quelques rayons d'espérance ; mais il n'en était plus pour elle. Un avenir horrible se présentait devant ses yeux ; il fallait chercher une terre étrangère, afin d'y élever ses filles à l'ombre d'un nom supposé ; il fallait leur cacher toutes les calamités dont elles étaient victimes, mais cela était presqu'impossible : Adélaïde avait sept ans, et son intelligence était déjà aussi grande que sa

sensibilité était extrême. Pauvre enfant! les chagrins que sa mère éprouvait, les pleurs qu'elle lui voyait répandre, avaient détruit en elle le germe de cette gaieté folâtre si naturelle à l'enfance. Elle promettait d'être aussi belle que sa mère; on voyait sur tous ses jolis traits cette empreinte de tristesse dont elle avait sans cesse le modèle devant les yeux; et lorsqu'Amélie, sa sœur, voulait jouer avec elle, elle lui disait souvent : Je ne puis chercher à m'amuser, quand notre maman gémit et soupire, quand je surprends des larmes qu'elle s'efforce en vain de vouloir nous cacher. Ah! ma petite Amélie, que nous serons malheureuses!

Rien ne forme tant l'esprit et le jugement que les leçons de l'infortune. Aussi, Adélaïde, dans sa huitième année, raisonnait comme si elle eût eu quinze ans. Elle connaissait déjà ce que c'était de garder un secret pour dérober un chagrin

à sa mère : elle avait su en donner des preuves.

Le surlendemain du départ d'Herbert, il semblait que la tempête eût entraîné après elle les épais brouillards dont les îles de l'Ecosse sont presque toujours couvertes. Le ciel était superbe, un soleil brillant paraissait devoir procurer une belle journée. La duchesse, reléguée dans son appartement, ne voulant point céder aux prières de Laurette qui la conjurait de venir promener les enfans, était demeurée à la maison ; la petite Amélie avait voulu rester avec elle.

Laurette, donnant la main à Adélaïde, parcourait le rivage, et l'œil humide de pleurs que lui faisaient répandre les malheurs du maréchal et le souvenir de son cher Valentin, elle gardait un morne silence ; il fut interrompu par un cri que poussa la fille de Laurence. Ah! Laurette, ma bonne Laurette, regarde donc là, près de nous, sur le sable, un

homme ; il est mort, sans doute ; éloignons-nous. Ah! non, non, reprit vivement l'enfant, s'il existait encore, si nous pouvions lui donner quelques secours. Appelons ces hommes qui sont là-bas ; ils nous aideront, on le portera chez maman. En prononçant ces mots, elle serrait fortement la main de sa conductrice, et d'une voix aussi forte qu'il lui était possible de l'avoir, elle cria : Messieurs les matelots! messieurs les matelots! venez bien vite, je vous en supplie!

La voix parvint jusqu'aux marins; Laurette agita en l'air le voile d'Adélaïde qu'elle tenait ; à cet appel, à ce signe, les hommes accoururent; ils descendirent la rive, qui était trop dangereuse pour que Laurette permît à l'enfant de satisfaire son impatience, et bientôt on déposa à leurs pieds un corps inanimé. O ma bonne amie, dit vivement Adélaïde, c'est Herbert! c'est lui! que va dire maman, en apprenant cette horrible nouvelle?

Ma chère amie, dit Laurette en sanglotant, cachons-lui ce nouveau malheur ; songez, cher enfant, qu'il lui causerait une révolution funeste, dont peut-être elle serait la victime.

Aussitôt un des marins alla chercher l'officier de justice; on constata la mort de cet honnête garçon ; on remit à l'amie de la duchesse les objets qu'on trouva sur lui : ils consistaient en une boîte, dans laquelle était une lettre pour le Roi, et une pour le maréchal, ainsi qu'une bourse remplie d'or.

Laurette en donna plusieurs pièces aux matelots, fit inhumer le corps du bon Herbert, et retourna à la maison le plus promptement qu'il lui fut possible, non sans recommander à l'aimable enfant d'être prudente. — Rassure-toi, lui répondit Adélaïde ; sans cesse je penserai qu'il ne me reste peut-être plus que ma mère. Elle essuya ses yeux, chercha à arrêter les soupirs qui l'oppressaient, et reparut auprès de

Laurence avec une figure, non pas riante, mais calme : Laurette cherchait à l'imiter.

Vous êtes restées bien long-temps absentes ? leur dit la duchesse ; j'étais déjà inquiète. — Chère maman, quand je suis avec la meilleure de tes amies, que peux-tu craindre ? mais tranquillise-toi, un autre jour nous ferons notre promenade beaucoup moins longue.

Six mois s'étaient écoulés depuis la funeste tempête dont Herbert et Verdac avaient été les victimes, et la petite Adélaïde n'avait pas dit un seul mot qui pût donner à la duchesse le plus léger soupçon.

Le gouverneur, qui avait cru devoir la prévenir du sort affreux du maréchal, se hâta de lui procurer les moyens de gagner, non la Hollande, mais le port de Gênes ; car l'intention de Laurence était d'aller fixer sa demeure en Suisse.

Dans un entretien qu'elle eut avec le gouverneur, elle lui fit une telle peinture des persécutions dont

elle était la déplorable victime, qu'il lui promit de la protéger, ainsi que ses deux filles.

En effet, il s'entendit avec un capitaine anglais qui devait faire voile pour Gênes; obtint une résidence plus longue en Ecosse; enfin, un mois après que la duchesse eut appris qu'elle était arrivée au comble de l'infortune, elle se rendit à Douvres, où elle s'embarqua avec Laurette et ses deux enfans.

Dans les lettres qui lui avaient été adressées par l'écuyer Renaud, il en était une terrible; il lui disait : « Tout est perdu... mon maître » a été jugé, et rien au monde n'a » pu le sauver de la fureur de ses » impitoyables ennemis. Ah! ma- » dame, restez en Ecosse; ne re- » venez jamais dans un pays où la » vertu, l'honneur et l'innocence » n'ont pu triompher de la calom- » nie. O ma chère maîtresse! tâ- » chez de supporter le coup affreux » qui vous frappe; vivez pour vos » enfans. Que deviendraient-elles,

» si vous n'existiez plus? Dès que
» je pourrai regagner l'Ecosse, je
» remplirai les dernières volontés
» de monseigneur : je vous consa-
» crerai le reste de mes jours.....
» mais, hélas! je crains pour ma
» liberté. C'est un crime impardon-
» nable d'avoir été fidèle au plus
» vertueux des hommes. »

La navigation de Laurence eut lieu sans aucun accident. Elle arriva à Gênes, où elle séjourna pendant quatre mois, sous le nom de madame Dumont, se disant veuve d'un négociant français. Elle ne sortait presque jamais de l'hôtellerie où elle demeurait, laissant à la fidèle Laurette le soin de tout ce qui était nécessaire pour les enfans et pour elle.

On était en hiver, et elle voulut attendre que la saison fût moins rigoureuse pour gagner la Suisse.

Sa première intention avait été de choisir un village; mais ensuite elle pensa que dans une grande ville elle fixerait moins l'attention, et

qu'elle serait plus à même de donner à ses filles une éducation soignée: en conséquence, elle se détermina pour la ville de Bâle.

Laurette s'y rendit, acheta pour madame Dumont une maison assez jolie, à deux cents pas de la ville, à peu de distance des bords du Rhin. Il y avait un jardin assez grand pour que les enfans fussent à même de n'en pas sortir, et de ne point manquer de l'exercice nécessaire à leur âge autant qu'à leur santé. Laurette fit meubler la maison sans faste, mais avec goût. Dès que tout fut en ordre et qu'elle eut trouvé, c'est-à-dire reçu, d'après l'avis du vendeur, qui lui parut un fort honnête homme, un jardinier et sa femme, et qu'elle eut fait toutes les fournitures qu'elle crut indispensables, elle se hâta d'écrire à Laurence, en l'engageant à prier l'hôtesse de lui procurer un domestique de la fidélité de qui elle pût répondre, ne voulant pas elle-même en choisir un à Bâle, où elle ne connaissait

personne. Mais la duchesse avait avec elle le fidèle Renaud, qui, ayant pu échapper aux agens de Louvois, était parvenu à sortir de Paris le lendemain de la condamnation de son maître.

Il s'était rendu de suite en Angleterre, où, sous le costume de matelot, il était arrivé en Ecosse, s'était présenté chez le commandant d'Edimbourg; là il avait appris que la duchesse, contrainte à quitter les îles Schetland, avait été à Gênes, et devait de là gagner la Suisse. Renaud repartit de suite, et se rendit à Gênes. Comme le gouverneur lui avait dit que l'infortunée Laurence avait dû prendre le nom de madame Dumont, se disant veuve d'un négociant français, il ne fut pas long-temps dans cette ville avant d'avoir retrouvé sa maîtresse.

Qui peut exprimer le désespoir de l'épouse de Montezert, en apprenant les détails affreux d'un procès dont le résultat avait été un

assassinat juridique? Renaud ne put répondre à une foule de questions douloureuses qui lui furent faites, et conjura sa maîtresse de mettre un terme à son désespoir, de conserver son existence pour ses enfans.

Laurence partit de Gênes dans les premiers jours du printemps, et arriva à Bâle avec Renaud, qui n'avait pu, tandis qu'il était à Paris, obtenir aucun renseignement sur ce que Valentin pouvait être devenu.

Laurette avait à déplorer les malheurs de la duchesse et les siens; car elle avait conservé l'amitié le plus tendre pour celui qui avait partagé la première captivité du maréchal. Hélas! il avait aussi partagé la seconde.

Au moment où Montezert, guidé par un sentiment d'honneur, avait eu le courage, ou plutôt la témérité, de se remettre volontairement au pouvoir de ses plus implacables ennemis, Valentin était à la Bas-

tille par les ordres du ministre, qui, par bonheur, l'avait oublié.

Le maréchal, qui se persuadait qu'il allait être mis de suite en jugement, fut pendant près d'une année sans obtenir la cruelle faveur qu'il sollicitait.

Il était enfermé, le Roi le croyait coupable; mais le ministre n'osait permettre que son procès fût public. Il connaissait combien l'opinion était partagée sur cette affaire; il restait à Paris trop de témoins de la gloire que Montezert avait acquise, pour qu'il ne se trouvât point à l'audience une affluence qui pouvait devenir funeste à Louvois. En politique adroit, il attendit que le monarque ne fût point à Paris. Il venait d'en partir lorsqu'on annonça au maréchal que les juges devant qui il devait paraître allaient s'assembler le lendemain dans une des salles de la Bastille.

Pourquoi donc mon procès s'instruira-t-il à huis clos? demanda

Montezert au greffier de la prison. Le Roi ne veut pas sans doute que des calomniateurs puissent, dans l'ombre du mystère, m'accuser impunément. Un grand coupable, puisqu'on ose me donner cette odieuse qualification, un grand coupable doit être jugé publiquement; il ne peut y avoir trop de témoins du jugement qui doit le condamner. Il faut un grand exemple, a dit M. de Louvois; s'il ne craint point que je triomphe, pourquoi redoute-t-il que le public appelle par son opinion toute la sévérité des lois? Veuillez, ajouta le maréchal, prendre acte de tout ce que je viens de vous dire, et porter au Roi la demande que je fais d'être cité devant un tribunal qui ne craigne point que la vérité puisse briller dans tout son éclat.

Monsieur le maréchal, je ne puis remplir vos intentions; le Roi n'est point dans la capitale; depuis huit jours il l'a quittée pour se rendre

à Brest, à Cherbourg, où il doit rester plus d'un mois (1). — Je ne

---

(1) Louis XIV n'avait pas encore désespéré de replacer Jacques II sur le trône dont son gendre l'avait chassé. Un débarquement de vingt mille hommes devait être protégé par une flotte de soixante-cinq voiles, lorsque toutes les réunions des escadres seraient effectuées. Une partie était dans la Méditerranée; les vents et les tempêtes l'empêchèrent de joindre à temps, et la protection que l'on s'était promis de donner aux troupes irlandaises rassemblées dans le Cotentin, se réduisit à quarante - quatre vaisseaux commandés, à la vérité, par le brave Tourville.

Jacques II croyait avoir sur la flotte anglaise des intelligences qui lui conseillaient de la faire attaquer avant la jonction des Hollandais. Ce fut le motif qui fit sortir Tourville de Brest, et avec l'ordre imprudent d'attaquer l'ennemi quelle que fût sa force, et sans qu'on eût prévu le cas de la réunion des flottes. Dès que le Roi sut que la flotte combinée montait précisément au double de celle de Tourville, on lui dépêcha jusqu'à dix corvettes pour contre-mander les premiers ordres; mais il était trop tard.

L'amiral anglais était sorti de Portsmouth peu de jours après que Tourville avait mis en mer, et malgré le désavantage du nombre et

suis plus étonné, dit alors Montezert, de la grande obscurité dont on veut environner mon procès. On a résolu ma mort.... O mon Roi! ajouta-t-il; ô ma pâtrie! vous accuserez un jour la mémoire du plus fidèle des Français.

Le lendemain le duc de Monte-

---

du vent, il fallut qu'il se déterminât à un combat inégal. Il le fit avec une résolution et un courage si téméraire, qu'il étonna l'ennemi. Le premier il lâcha sa bordée à l'amiral Brissol, et l'action engagée ainsi à dix heures du matin, dura jusqu'à dix heures du soir. Malgré la longueur du combat et une supériorité qui permit aux Anglais de doubler la ligne des vaisseaux français, aucun d'eux ne fut pris, aucun d'eux ne fut hors de combat. Plusieurs cependant avaient eu à lutter contre trois ou quatre vaisseaux à la fois. Les Anglais, voyant leurs efforts inutiles, regagnèrent le gros de leur flotte; mais des brûlots jetés au moment de leur retraite, mirent le feu à plusieurs bâtimens français; les autres se dispersèrent et regagnèrent les ports de la Normandie. Ceux qui accompagnaient Tourville se virent contraints de relâcher dans les ports, sans défense, de la Hogue et de Cherbourg, où les Anglais les brûlèrent au nombre de treize.

zert parut devant ses juges ; on lut l'acte d'accusation qu'il réfuta de la manière la plus victorieuse ; mais elle ne produisit aucun effet sur des hommes que Louvois avait achetés. Il eut le soin, pendant un mois que durèrent les débats, de faire chaque jour remplir la salle de ce tribunal qu'il avait composé de ses créatures, d'hommes fanatisés et d'agens qu'il stipendiait en tout temps. Cependant comme il voulait qu'on employât les formes, il fit imprimer exactement les procès-verbaux de toutes les séances, ayant le plus grand soin d'en supprimer toutes les phrases énergiques du maréchal, ainsi que toutes les preuves qu'il donnait de la scélératesse de ses ennemis. Enfin, au bout d'un mois, le duc de Montezert entendit avec calme l'ordre fatal qui le condamnait à perdre la vie sur un échafaud. — O Louis! dit-il avec ce noble élan de la vérité, j'en appelle à toi, à la France entière ; je suis innocent.

Sa voix fut à peine entendue ; les

émissaires de Louvois firent un tel bruit dans la salle, que le président donna l'ordre d'emmener le condamné, et de le faire mettre dans un cachot.

Que devint Valentin, en apprenant le sort de son maître? Le fils le plus tendre n'eût pu témoigner une plus vive douleur.

L'héroïsme de la fidélité rend capable des actions les plus sublimes; ce ne sont point les grands principes de l'éducation qui enfantent les traits de générosité, de dévouement; c'est le cœur seul qui fait agir l'homme sensible, et lui fait sacrifier jusqu'à sa propre existence pour sauver celle de son semblable.

L'exécution du maréchal ne devait avoir lieu que huit jours après sa condamnation, non que cette terrible cause fût soumise à un rappel, mais le magistrat rapporteur de cette affaire avait demandé ce sursis, qui déjà avait été accordé à plusieurs protestans condamnés à mort, à qui l'on croyait devoir ce délai pour

qu'ils fussent à même de se réconcilier avec l'église catholique. Le maréchal n'avait point été précipité de suite dans un cachot, comme on le lui avait fait craindre. M. de Saint-George, ne doutant nullement que le duc ne fût une victime dévouée à la vengeance de Louvois, eût voulu pouvoir le sauver; mais la terrible responsabilité qui pesait sur sa tête, paralysait sa bonne volonté. Il regrettait d'avoir accepté le cruel emploi de gouverneur, qui l'exposait chaque jour à voir des malheureux le quitter pour marcher au supplice. Hélas! dans ces jours de deuil, où la France voyait périr une foule de ses enfans, accusés, les uns de conspiratiou et les autres d'hérésie, il s'y trouvait beaucoup d'innocens que la calomnie conduisait à l'échafaud.

Le gouverneur était en proie aux plus douloureuses réflexions. Hélas! se disait-il, moi qui pendant vingt années ai bien servi mon prince et ma patrie, comment ai-je pu re-

garder comme une récompense de mes longs services, un poste où je suis obligé de défendre à mon cœur la moindre sensibilité, où je ne puis, sans exposer ma vie et mon honneur, sauver des victimes.... des victimes dévouées à la mort par des ennemis puissans?... O Montezert! dans huit jours.... et je ne puis, je ne dois pas le sauver.

En ce moment il entendit du bruit à sa porte, ainsi que ces mots : Monsieur le gouverneur, veuillez ouvrir, j'ai le plus grand secret à vous révéler; et bientôt il vit tomber à ses pieds l'infortuné Valentin. — Seigneur, dit-il en tendant ses mains vers lui, vous connaissez mon extrême attachement pour mon maître; je ne prétends point me vanter de tout ce que j'ai fait pour lui depuis près de six années; je n'ai pas été heureux, puisque je n'ai pu l'empêcher de tomber au pouvoir de ses cruels persécuteurs. Personne plus que moi ne connaît son innocence; et les barbares n'ont pas

craint de le condamner au supplice.

Mon ami, lui dit le gouverneur en le forçant à se relever, je sens comme toi la plus vive douleur; mais que puis-je faire? — Lui sauver la vie. — Lui sauver la vie! reprit M. de Saint-George; ô mon ami! tu me demandes l'impossible. Songe donc que ma tête, mon honneur, celui de mes fils qui sont maintenant aux armées... — Rien ne sera même exposé, si vous daignez m'entendre. — Que prétends-tu me dire? — Je ne pourrais jamais survivre à mon maître; ainsi laissez-moi prendre sa place; que je meure de douleur, ou sur un échafaud, c'est toujours mourir : vous ne serez point compromis; les gens chargés de l'exécution seront trompés... — Que me proposes-tu là? Le maréchal connaît-il la sublimité de ton dévouement? — Ah! je me suis bien gardé de lui parler de mon projet; jamais il ne voudrait y consentir. Hélas! depuis l'instant fatal où j'ai entendu prononcer son arrêt, je n'ai point osé lui adresser la parole;

je me suis trouvé un moment auprès de lui ; il m'a tendu la main ; je l'ai baignée de mes larmes : il m'a demandé du papier ; je lui en ai donné ; il m'a fait signe de le laisser seul. Sans doute qu'il voulait écrire ses tristes adieux à son épouse, à ses enfans. Vers le soir, comme il ne m'appelait point, je suis rentré dans sa chambre, je l'ai trouvé dans son lit ; il dormait : il dort encore en ce moment. Ah ! je suis bien assuré que l'infâme Louvois et les juges qui ont condamné le plus vertueux des hommes, ne dorment point aussi paisiblement que lui. Monsieur le gouverneur, je vous en conjure, au nom du ciel, laissez-moi prendre la place du maréchal, aidez moi à faire cette bonne action, dont vous vous souviendrez toute votre vie. — Tu veux que je rende la liberté au duc de Montezert, et te laisse marcher au supplice ?... non, c'est une chose impraticable. Je ne suis point coupable de la mort du maréchal, et je serais coupable de la tienne. Mon

ami, j'admire ton courage; mais, hélas!... — Au nom du ciel, M. le gouverneur, laissez-moi accomplir mon dessein. — Quand je le voudrais, il me serait impossible de faire sortir le prisonnier; c'est à midi que son jugement a été prononcé, et depuis ce temps-là, la Bastille est entourée d'une troupe de soldats envoyés par l'ordre du ministre. — Je le sais; le concierge, qui connaît mes intentions, m'a parlé de cette nouvelle surveillance; mais il est un moyen de sauver le maréchal. — Quel est-il? — Il y a ici une foule innombrable de cachots; il en est un surtout, d'après ce que m'a dit le concierge, où l'on n'a jamais mis personne : lui seul connaît le chemin qui y conduit; l'entrée est par une des caves dont il a la jouissance, et depuis vingt ans que cet honnête homme est ici, dans toutes les visites qu'ont faites les inspecteurs, jamais ils n'ont visité ce lieu. On y conduirait mon malheureux maître; le concierge m'a juré qu'il en pren-

drait soin, et qu'ensuite, lorsqu'il le pourrait, sans danger pour lui ni pour vous, il lui rendrait la liberté. Vous voyez, ajouta-t-il, que, par ce moyen, vous pourrez faire qu'un jour mon cher maître sera rendu à son épouse, à ses enfans, qu'il pourra peut-être, si son implacable ennemi mourait, ou s'il était disgracié, faire reconnaître son innocence. — Mais tu périras. — Je ne laisserai point une famille au désespoir. Je n'ai qu'une seule personne qui m'aime, c'est ma chère Laurette, qui, comme moi, s'est dévouée pour le maréchal : eh bien, si je meurs, elle me pleurera et se dira : C'est pour moi, c'est pour le duc de Montezert qu'il s'est sacrifié ; que Dieu l'en récompense.

Il mit tant de vivacité, d'énergie dans ses prières, que le gouverneur fut entraîné. Il ne concevait pas comment un simple valet pouvait donner une telle preuve de courage.

En effet, cet héroïsme l'emporte même sur celui du guerrier qui af-

fronte la mort dans les combats. Celui-ci a l'espoir de faire passer son nom à la postérité ! s'il meurt en sauvant la vie, soit à son général, soit à son prince, la gloire qui le suit jusqu'au tombeau, rejaillit ensuite sur sa famille; mais Valentin, en s'immolant, sacrifie tout, et son maître seul peut recueillir le fruit de son noble dévouement.

Le gouverneur versait des pleurs; il admirait cette généreuse victime de la fidélité; enfin il céda à ses prières, à ses gémissemens; mais Valentin ne voulut point que son maître connût ce qu'on voulait faire pour lui. Cependant il fallait que l'on conduisît le maréchal dans le cachot dont le concierge avait parlé. Le pauvre Valentin se chargea de lui annoncer qu'on allait le transférer dans un autre lieu. — Dans un autre lieu!..... dans un cachot! dit Montezert; j'ai entendu le président donner cet ordre barbare. — Mon cher maître, M. le gouverneur n'osait point vous le dire; mais

moi, pendant les jours qui restent encore, je me rendrai auprès du Roi. — Il n'est point à Paris. — Pardonnez-moi, je lui ferai connaître la scélératesse de vos juges : ah ! j'espère qu'il ordonnera la révision de votre procès. Non, mon cher maître, non, vous ne mourrez point. — Bon Valentin, comme tu t'abuses !...

On attendit à la nuit suivante pour transférer le prisonnier. A une heure du matin, Valentin entra dans la chambre de son maître, qui, depuis huit heures, était couché et dormait. Il lui présensa des vêtemens que le duc mit, sans même faire attention que ce n'étaient point les siens; il fut conduit par un long corridor, descendit plusieurs degrés, et fut introduit dans un cachot dont les soins du geolier avaient fait une petite pièce assez propre. Il y avait un lit, une table, un siége et des nattes autour des murs pour garantir de l'humidité.

Voilà l'asile qui m'annonce le tombeau, dit le maréchal; ô ma

Laurence, mes filles, je vous ai dit un éternel adieu. Tout est fini ; l'échafaud m'attend. — Non, M. le maréchal, lui dit Valentin d'un ton solennel ; non, vous ne périrez point ; votre fidèle serviteur parviendra à vous sauver. Mon cher maître, ajouta-t-il, permettez que je vous embrasse ; ah ! songez que je ne vous quitte que dans l'espoir de vous arracher à la mort.

Il se jeta dans les bras du duc, s'y tint quelques instans, le recommanda aux soins du concierge, à qui il laissa tout ce qu'il possédait en or (car on doit se rappeler qu'en arrivant à la Bastille, deux années auparavant, les agens de Louvois ne lui avaient pris que ses papiers) et retourna dans la chambre où avait été son maître, se revêtit de ses habits, et, quelques momens après, il engagea le concierge à le mettre réellement dans un cachot, afin que, s'il se présentait quelques agens du tribunal qui avait

condamné le maréchal, on ne pût s'apercevoir du changement de prisonnier.

Il eut bientôt lieu de s'applaudir de sa prudence ; le greffier du tribunal fut envoyé près du condamné pour lui demander s'il voulait recevoir un prêtre.

Valentin était de la religion catholique;en toute autre circonstance il eût bien voulu profiter des secours de la religion ; mais dans celle où il se trouvait, il eût fallu mentir au ministre de l'église; il crut doncqu'il n'offensait point le ciel en refusant. Mon Dieu, dit-il, tu connais mon âme tout entière; ah ! si je meurs, que mon trépas me mérite le pardon de mes fautes : je recevrai le coup fatal comme la couronne du martyr.

Le greffier, mécontent du non positif qu'avait prononcé celui qu'il prenait pour le maréchal, alla faire son rapport aux juges; dès lors le sursis de huit jours qu'on avait accordé parut inutile. On alla pré-

venir Louvois, qui ne demanda pas mieux que de faire presser l'exécution. Elle tardait trop au gré de son impatience, qui était d'autant plus vive, qu'on attendait le Roi d'un moment à l'autre dans la capitale.

CHAPITRE XIX.

Il s'était écoulé un mois depuis que l'écuyer du maréchal était à Bâle, et tout, dans l'intérieur de la maison de Laurence, portait l'empreinte de la plus profonde tristesse. Renaud en paraissait accablé, et sa santé se ressentait des peines qu'il éprouvait. Mon ami, lui dit un jour sa maîtresse, le climat de la Suisse paraît vous être contraire ; il faut retourner dans votre patrie ; on est bien qu'aux lieux où l'on a reçu le jour ; d'ailleurs il vous reste en France des êtres qui vous sont

chers ; une mère, déjà âgée, et une sœur réclament vos soins et votre protection. Allez vous réunir à elles, et ne vous condamnez point par un généreux dévouement... — Je souffre d'en être entièrement séparé, lui répond l'écuyer, mais la dernière fois qu'il m'a été permis de voir le maréchal, je lui ai promis de vous consacrer mon existence, et ce serment..... — Renaud, je vous rends votre parole, je vous la rends au nom de ce mortel adoré, au nom du meilleur de tous les hommes ; je vous dégage du serment que vous lui avez fait. Si l'attachement le plus vrai, une fidélité inviolable, vous parlent en ma faveur, la voix touchante de la piété filiale doit vous crier sans cesse : Ta mère gémit de ton absence. Allez, bon Renaud, allez la retrouver. Je sais qu'elle jouit d'une honnête aisance, mais elle ne s'offensera pas du cadeau que je veux lui envoyer, comme une preuve de la reconnaissance que je dois à son fils. Elle venait de pé-

nétrer les intentions de l'écuyer : il désirait rentrer dans sa patrie, et jamais il n'eût osé le demander.

Laurence lui fit présent d'une riche cassette dans laquelle était renfermés six mille francs ; elle lui donna en outre un des portraits du maréchal. Renaud, lui dit-elle lorsqu'il la quitta, maintenant que vous pourrez sans doute vous trouver à Paris sans danger pour votre liberté, tâchez de parvenir jusqu'auprès du gouverneur de la Bastille : peut-être qu'avant de marcher au supplice, le maréchal lui aura remis quelques papiers pour moi ; c'est la dernière grâce que je vous demande ; mon ami, promettez-moi de remplir mes intentions.

L'écuyer le lui promit en versant des larmes, et sortit ensuite de Bâle, après avoir reçu de Laurette des témoignages d'affection bien sincères. Renaud, lui avait-elle dit, vous connaissez mon attachement pour Valentin, tâchez de savoir ce qu'il est devenu.

Hélas! tandis qu'elle s'occupait de lui, qu'elle repassait dans son esprit les excellentes qualités qu'elle avaient découvertes dans cet honnête garçon, celui-ci, avec une intrépidité et un courage dignes d'admiration, marchait au supplice pour l'éviter à son maître.

M. de Louvois, qui avait redouté que le Roi n'arrivât avant que le maréchal n'eût cessé d'exister, avait tout ordonné pour que cette exécution eût la plus horrible solennité. Elle ne devait avoir lieu qu'après le coucher du soleil, et dès midi la Bastille était entourée d'un second détachement de cavalerie; le faubourg Saint-Antoine était rempli de soldats à qui on avait fait distribuer du vin, et qui avait ordre d'applaudir lorsque le malheureux condamné passerait pour aller à l'échafaud. Et c'est un homme, un ministre, l'ami, le confident d'un grand Roi, qui peut porter la cruauté jusqu'à insulter à la victime qu'il immole à son implacable vengeance.

A l'instant où l'on se présenta au cachot de Valentin, il fut saisi de cette terreur si naturelle à l'homme, au moment où il voit les approches de la mort. Il fut sur le point d'avouer qui il était, se recueillit un moment, éprouva de l'irrésolution; mais tout à coup le génie de la fidélité qui lui avait inspiré une action sublime, s'empara de nouveau de son âme, et lui fit prononcer ces mots: *Marchons, je suis innocent.* Pour que son supplice eût un aspect plus terrible, on avait ordonné que le condamné ne serait exécuté qu'aux flambeaux. Ce fut à la clarté des torches funéraires que Valentin, couvert des habits de son maître, et son chapeau rabattu sur ses yeux, arriva à la place où tout devait finir pour lui. O mon Dieu, disait-il, pardonne-moi les fautes de ma jeunesse; pardonne si je meurs sans m'être confessé; tu connais la pureté de mes intentions, reçois-moi dans ton sein. Louvois, qui s'était flatté que les cris et les huées accueille-

raient le maréchal dans les rues qu'il devait traverser, fut trompé dans son attente. Ses agens seuls osèrent dire quelques mots, mais ils furent maltraités par la populace, et deux d'entre eux furent accablés de coups, et précipités par-dessus les parapets du quai voisin de la place de Grève.

Au moment où Valentin monta les degrés de l'échafaud, le greffier du tribunal, qui devait, suivant l'usage, lire au condamné sa sentence, se présenta; le bourreau dit : Monsieur le maréchal, attendez un moment. Valentin, sans trembler, se retourna. Le greffier ne lisait point, parce que le prétendu maréchal avait toujours sa tête couverte. Otez votre chapeau, lui dit l'exécuteur, ou je serai contraint de vous l'enlever moi-même. Valentin, qui craignait d'être reconnu, ne voulut point obéir. En ce moment la lumière d'une torche que tenait celui qui accompagnait le greffier, donna directement sur la figure du héros qui allait recevoir la mort, et l'en-

voyé du tribunal recula d'étonnement. Ah! s'écria-t-il, ce n'est point là le maréchal duc de Montezert. — Que vous importe, répond Valentin, c'est toujours un innocent qui va périr. Seul j'ai sauvé ce noble seigneur, j'ai trompé geolier et gouverneur pour prendre la place du plus vertueux des hommes. En prononçant ces mots, Valentin voulut remonter, mais le bourreau et tous ceux qui entouraient l'échafaud, saisis de la plus grande admiration, prononcèrent unanimement ces paroles : Arrêtez! arrêtez!....

Aussitôt les gardes et la foule nombreuse qui entouraient ce lieu terrible, firent retentir les airs des acclamations les plus vives, et bientôt Valentin fut porté en triomphe à l'Hôtel-de-Ville, où le premier magistrat, qui était un homme sensible et capable d'apprécier la sublimité de l'action de ce fidèle serviteur, s'écria avec enthousiasme : Ah! je croyais à l'innocence du maréchal de Montezert, et le dévoue-

ment héroïque de cet homme en est maintenant une preuve incontestable.

Il était onze heures du soir au moment où cette scène touchante venait d'avoir lieu. Il fut impossible de faire éloigner la foule qui passa là toute la nuit, et qui, dans le premier moment de son délire, avait brisé l'échafaud.

Le lendemain au point du jour, il était à peine cinq heures du matin, les quais étaient remplis de monde qui voulait arriver jusqu'à la Maison-de-Ville pour voir le héros qui avait offert un spectacle aussi beau que celui d'un homme qui s'immole volontairement pour sauver son semblable.

Cette nouvelle avait été portée avec tous ses détails à M. de Louvois.

Qui peut exprimer sa fureur, en apprenant que le maréchal lui était encore échappé? Il ne savait à quel parti il devait s'arrêter. Cette action venait d'acquérir un tel éclat, qu'il

eût été plus que téméraire de vouloir que son auteur en devînt la victime. Pour accroître la perplexité où il se trouvait, on vint lui annoncer que Louis arrivait dans la matinée.

Il fallait se hâter de faire disparaître la foule qui déjà avait résisté à l'invitation de la force armée. Ainsi, il fit donner l'ordre de cerner toutes les avenues de la place, et d'arrêter ceux qui voudraient y rester. Comme on savait déjà que le souverain allait arriver ; que l'on avait vu des détachemens qui se portaient sur la route de Vincennes par où Louis devait passer, la foule, au lieu de diminuer, s'accrut insensiblement de ce côté, et l'on voulait autant voir le libérateur du maréchal, que le souverain, qui avait été absent plus d'un mois.

Dans tous les temps les Français ont porté au plus haut degré leur attachement pour leurs princes; et lorsque Louis s'absentait de sa capitale, il n'était que l'espoir des

victoires qu'il remportait presque toujours quand il commandait lui-même ses armées, qui pût consoler les Parisiens de l'absence du Roi.

Cette fois il ne revenait point couvert de lauriers, puisqu'il avait été visiter les différens ports de mer, afin de constater les pertes énormes que les Anglais nous avaient causées, pour nous punir d'avoir voulu leur redonner un souverain dont ils ne voulaient plus. Louis XIV eût beaucoup mieux fait de porter les sommes immenses qu'avait coûté cette expédition, sur les armées qui devaient s'opposer au projet de l'Allemagne, qui, dans ce moment, se préparait à reconquérir toutes les places importantes dont Louis avait augmenté son royaume.

Cependant les pertes réelles que la France avait faites, ne détruisaient rien de l'attachement des Parisiens; plusieurs allèrent au devant de lui jusqu'à Vincennes, et l'on s'empressa à raconter aux gens de la suite du Roi l'événement de la veille.

Louvois s'était persuadé que l'autorité armée parviendrait facilement à éloigner tout le monde de la Maison-de-Ville, où Valentin avait passé la nuit, et il s'était empressé d'aller au-devant de son maître, dans le dessein de l'empêcher de prendre les quais pour rentrer aux Tuileries; mais, mal informé de l'heure précise de l'arrivée du monarque, lorsqu'il sortit de son hôtel le Roi était déjà dans sa capitale. Le premier magistrat n'avait pu même sortir de la Maison-de-Ville pour aller offrir ses hommages au Roi; la foule était si considérable, que l'on craignait à chaque instant qu'elle ne pénétrât dans l'intérieur de la Maison-de-Ville, pour en enlever Valentin, et le porter en triomphe jusque sous les fenêtres du Roi, quand il serait rentré aux Tuileries.

Quelle fut la surprise de Louis XIV en passant à côté de l'Hôtel-de-Ville, de voir encore les débris d'un échafaud, autour duquel tant de monde

était rassemblé! Son cœur, naturellement sensible, frémit à cet aspect. Il fait arrêter sa voiture, ordonne à un de ses officiers de s'informer de suite de ce qui cause cet attroupement, surtout aussi matin, car il était à peine sept heures. L'écuyer que le Roi envoya ne put même pénétrer jusqu'au perron de l'hôtel, et fut entouré de gens qui lui dirent: Allez apprendre à notre auguste souverain que le maréchal n'est point mort; qu'un autre a voulu périr pour lui, et que nous restons là pour voir cet homme étonnant, ce serviteur fidèle.... Allez promptement lui raconter cette sublime aventure : il aime les actions héroïques; il sait les récompenser dignement.....

Ces mots, prononcés avec enthousiasme, furent sur-le-champ reportés au Roi, qui voulut aller à la Ville. Aussitôt la foule, que les troupes n'avaient pu disperser, se sépara pour laisser un libre passage à la voiture du monarque.

L'homme le plus intrépide peut

affronter la mort ; il doit ce courage à la force du sentiment qui l'anime, à celle de son âme; mais la nature ne perd jamais ses droits : aussi Valentin, à qui l'on prodiguait autant de soins que d'éloges, était-il d'une pâleur effrayante ; il regrettait qu'on lui eût conservé la vie, et pensait que peut-être son maître ne serait pas sauvé.

Au moment où le monarque entra, il voulut se lever, mais ses jambes fléchirent; il retomba dans le fauteuil sur lequel on l'avait placé ; se couvrit la figure de ses deux mains, craignant de rencontrer les regards sévères du monarque.

Pourquoi, lui demanda Louis avec douceur, pourquoi vouloir me dérober les traits de celui dont j'admire la noble action? Rassure-toi, brave jeune homme ; dis-moi quels liens t'attachent au maréchal de Montezert? — Sire, le devoir, la fidélité et l'innocence de mon maître, ont suffi pour me déterminer. — Où est-il en ce moment ? — Votre

majesté doit penser que je ne me suis point offert à sa place, pour faire connaître ensuite la retraite où j'ai pu le conduire. — Sans doute que le gouverneur, le geolier.... — Ah ! Sire, ne les accusez point, je les ai trompés l'un et l'autre, et, sans cela, il ne m'eût point été nécessaire de marcher au supplice ; j'eusse accompagné mon malheuréux maître. — Mais comment a-t-il pu sortir de la Bastille ? — Sire, c'est mon secret ; il n'est connu que du ciel, qui a daigné favoriser mon projet, et qui permettra que le maréchal ne retombe jamais au pouvoir de ses ennemis... — Si je te promettais que personne n'aurait plus le droit d'attenter à la liberté du duc de Montezert, me dirais-tu où il est ? — Non, Sire. — Ne croirais-tu pas à ma parole ? — Je crois à la cruauté de ceux qui l'ont perdu ; les monstres le feraient assassiner, et l'on m'arrachera la vie plutôt que mon secret : il doit périr avec moi. Sire, pardonnez ma hardiesse ; mais

je ne vois, je ne sens que les malheurs du plus vertueux des hommes.

Louis, ce guerrier, ce souverain si vaillant, que tout le monde admirait, était lui-même en admiration. Ah! dit-il, avec ce touchant abandon que donne toujours l'expression d'une vérité fortement sentie, je suis certain qu'il est peu d'hommes, qu'il n'en est peut-être point qui puisse offrir un second exemple d'un dévouement aussi magnanime.

Mon ami, dit le Roi en prenant la main de Valentin, qui n'avait point tremblé en marchant au supplice, et qui tremblait en ce moment, mon ami, la plus grande récompense, celle qui puisse te plaire, c'est de te réunir à ton maître. Tu es libre, va le retrouver; et tous les ans tu toucheras, sur le trésor royal, mille écus de pension, comme le prix d'une action qui t'honore autant qu'elle honore l'humanité. Je vais en même temps te donner une garantie pour ton

maître, qu'on ne pourra point arrêter. Valentin, redoutant que ce ne fût un piége pour connaître où était le maréchal, répondit : Et que me servirait une garantie, puisque je ne dois plus le revoir? En le quittant je lui ai dit un éternel adieu. Ah! Sire, si j'avais le malheur de sortir de Paris pour gagner le pays où il doit fixer sa résidence, je serais suivi, et la garantie que votre majesté veut me donner, ne le sauverait pas du poignard des assassins. — Mais, mon ami, que vas-tu devenir? — Je l'ignore. — N'as-tu point de famille qui puisse s'honorer de te compter dans son sein? — Je n'ai plus personne.

Pendant que Louis XIV s'entretenait avec Valentin, un secrétaire écrivait le brevet de la pension de ce fidèle serviteur; elle devait être payée toujours un an d'avance, à celui qui montrerait le titre honorable qui l'avait fait obtenir.

Sire, dit Valentin, en recevant ce papier, je n'en jouirai pas long-

temps; M. de Louvois, qui m'a fait mettre déjà deux fois à la Bastille, ne me laissera pas long-temps sans me faire arrêter. — Rassure-toi, brave jeune homme; je te prends sous ma protection. — Ah! Sire, lorsqu'il veut perdre un malheureux, il a tant de moyens....

Le Roi fit donner à Valentin mille écus en or, et sortit de l'Hôtel-de-Ville sans pouvoir proférer une seule parole, tant il était ému d'admiration pour Valentin, de pitié pour le maréchal, et d'indignation contre son ministre, qu'il n'avait pas la force de disgracier!

Tout ce qu'avait dit le courageux valet, avait parfaitement innocenté le gouverneur et le concierge de la prison. Il paraissait bien prouvé que l'un et l'autre avaient été trompés d'une manière si adroite, qu'il n'était pas possible de les croire coupables. A peine le monarque fut-il remonté dans sa voiture, qu'il renvoya un de ses officiers pour ordonner à Valentin de se rendre

le lendemain au palais des Tuileries. Il voulait faire paraître ce fidèle serviteur au milieu de la brillante assemblée qui tous les matins se trouvait à son lever ; et son intention était de prouver que, pour faire une action héroïque, on n'avait pas besoin d'être noble. Le Roi devait ensuite lui faire donner une place d'intendant dans un de ses châteaux.

Cet ordre du Roi, loin de flatter Valentin, lui causa la plus grande peine. Non, se dit-il ; non, je n'irai point. Le Roi est incapable de me tendre un piége ; mais Louvois, le cruel Louvois, saurait où je suis, et ma mort.... O mon Dieu ! tu sais que je ne l'ai point redoutée pour sauver mon maître ; mais être lâchement assassiné, sans avoir même la possibilité de se défendre.... Non, je n'irai point aux Tuileries.

Pour forcer la foule à vider la place, Valentin fut obligé de se montrer à une des fenêtres de la Maison-de-Ville ; et l'on fit savoir

que le Roi lui avait témoigné la plus grande amitié, et lui avait accordé une pension considérable.

On procura à ce fidèle serviteur des vêtemens simples, et vers le soir il quitta les magistrats, en leur disant qu'il allait se loger dans la maison d'une de ses parentes, les assurant qu'il n'oublierait jamais la bonté avec laquelle ils l'avaient traité.

Il était neuf heures du soir quand il sortit de la Maison-de-Ville, demandant comme dernière faveur de ne point être obligé de descendre le perron, où il redoutait d'être aperçu par quelques-uns des agens de Louvois. — Rassurez-vous, mon ami, lui dit le respectable magistrat, et, si j'ai pu vous inspirer quelque confiance, souffrez que je vous accompagne. Valentin accepta ; ils sortirent par une petite porte qui était sous l'arcade Saint-Jean, et gagnèrent le faubourg Saint-Antoine.

A peine y eurent-ils fait quelques pas, que Valentin s'arrêta à la porte

d'une hôtellerie, se la fit ouvrir, remercia son conducteur en le conjurant de ne point y entrer, ne voulant, dit-il, être connu de personne. Il passa là toute la nuit, et le lendemain au jour il se fit acheter par l'hôtesse des habits de savoyard, la paya généreusement, et le soir alla se placer à la porte de la Bastille, espérant que le concierge, qui avait une fenêtre grillée donnant sur les fossés, pourrait peut-être l'apercevoir. Il attendit en vain jusqu'à dix heures du soir, et ne pouvant pénétrer dans l'asile où était son maître, il alla chercher un gîte pour la nuit.

Dans l'auberge où il entra, on lui dit qu'on n'avait point de lit à lui donner. — Bah ! vous plaisantez ; avec de l'argent, on trouve partout à se loger. — Tu as de l'argent ? lui dit l'aubergiste assez brusquement. — Eh corbleu ! qui t'a dit que je n'en n'avais point ? Tu m'as jugé sur l'habit ; mais en te donnant un louis pour mon souper ! — Un louis ? — Le

voilà. A cette vue, le rustre ôta son chapeau, et servit à souper à Valentin ; tandis qu'il mangeait, il alla lui préparer un lit. Au retour il lui parla avec un ton beaucoup plus doux, et lui donna le nom de monsieur. — Diable! dit Valentin, l'aspect d'une pièce d'or t'a rendu bien poli. — Je vous demande pardon ; mais, corbleu, j'avais de l'humeur. — Il fallait que je la supportasse? — J'ai eu tort. Dites-moi, étiez-vous hier à Paris? — Non ; pourquoi me fais-tu cette question? — Pour vous demander si vous aviez vu le brave garçon qui s'est dévoué à la mort pour sauver le maréchal de Montezert qui, hier, devait perdre la vie sur un échafaud? — Je ne savais rien, puisque j'arrive en ce moment ; mais comment cela t'a-t-il mis de mauvaise humeur? — Vous allez le savoir. D'abord, j'ai passé toute la matinée sur la place de Grève pour voir ce bon valet qui a voulu mourir pour son maître, et je n'ai pu réussir ; ensuite quand

je suis rentré, j'ai trouvé ici deux hommes d'assez mauvaise mine, de ces tournures d'espions, qui m'ont recommandé, si j'entendais parler du duc de Montezert, d'aller sur-le-champ à l'hôtel de M. de Louvois, où l'on recevrait mes dépositions. Ils m'ont demandé les noms de ceux qui logeaient à mon auberge ; ils les ont écrits, en me disant qu'ils allaient en faire autant chez mes confrères.... Si ce pauvre maréchal n'est pas déjà bien loin de Paris, et qu'on vienne à le rattraper, je suis certain qu'ils le feront mourir ; et c'est, à ce qu'on dit, un si brave homme, si bon !... Je sais cela de mon oncle. — Il le connaissait ? — Parbleu, oui ; c'est le concierge de la Bastille ; j'ai eu peur pour lui, car enfin on pouvait l'accuser de négligence, puisque le prisonnier s'est évadé. — Et on ne lui a rien dit ? — Non, car celui qui a sauvé le duc s'est seul accusé ; et mon oncle ainsi que le gouverneur sont bien tranquilles. — Il a bien fait, ce do-

mestique ; il a très-bien fait. — N'est-il pas vrai ? C'est un brave garçon ; morbleu ! j'aurais bien voulu le voir. Il y en a qui disent que ce n'est point un valet, mais un officier qui a voulu sauver son général. — Cela est possible, dit froidement Valentin, qui éprouvait une joie secrète. Ah ! c'était déjà le prix de son courage.

Un moment après, comme l'aubergiste ne parlait plus, Valentin lui dit : Puisque votre oncle est concierge, vous pouvez entrer facilement auprès de lui ? — Oui. — Vous pourriez, en me jurant avant le plus grand secret, lui dire... — Parlez. — Non ; cela ne vaut rien. — Dame ! expliquez-vous. — Quand irez-vous le voir ? — Mais demain matin. — Eh bien ! j'irai avec vous. — Ah, diable ! c'est difficile... moi, je suis connu. — Eh bien ! donnez-moi du papier.

Valentin écrivit : « Dans la jour-» née vous me verrez assis en face de » la grille de votre habitation ; tâchez

» de sortir. J'aurai sur des crochets » quelques fournitures en sucre et » autres objets ; et vous me ferez » rentrer avec vous, comme si vous » veniez de faire quelques emplètes. »

VALENTIN.

Il plia le papier ; l'aubergiste lui promit de le donner à son oncle. — Mon ami, tu n'as point de cire pour cacheter cela ? — Non, mais je ne sais pas lire ; et quand je le saurais, je vous promets que je n'y regarderais point. Le lendemain au point du jour Valentin se procura des crochets et les marchandises dont il parlait dans son billet ; il y joignit un panier de bon vin. L'aubergiste était étonné ; il fit quelques questions, mais il vit qu'elles étaient inutiles. Il alla trouver son oncle, qui lui dit seulement : *A six heures, ce soir.*

Quelques momens avant celui qu'il avait indiqué, Valentin sortit de l'auberge, alla se placer en face de la prison, et resta là comme un homme qui se repose. Le concierge

sortit de la Bastille, passa devant le prétendu commissionnaire, qui le suivit aussitôt, et rentra dans la Bastille, où il était beaucoup plus en sûreté que dans Paris; car M. de Louvois le faisait déjà chercher partout.

En quittant l'aubergiste, Valentin lui dit : Songe bien à ne jamais dire à qui que ce soit qu'on t'a fait porter un billet au concierge; cela compromettrait ton oncle, et te causerait aussi de grands chagrins. Reçois ceci pour prix de ta discrétion. Il lui donna quelques pièces d'or, lui serra la main en signe d'amitié, et lui défendit de le suivre.

L'aubergiste ne concevait rien à cette conduite; les prisonniers qui étaient à la Bastille auraient donné de l'argent pour en sortir, et celui-ci payait pour y entrer.

Avec un ministre tel que Louvois, on n'était point vertueux impunément, et tous les hommes qu'il avait à sa solde furent bientôt répartis dans Paris et dans les faubourgs.

Il en envoya dans chaque ville de France avec le signalement du maréchal, afin qu'il pût être arrêté et exécuté dans les vingt-quatre heures. Il ne s'agissait pour cela que de reconnaître l'identité.

Le Roi lui avait parlé de l'action sublime de Valentin, et lui avait annoncé qu'il le verrait le lendemain. Louvois n'avait pu se dispenser de louer ce trait qui peignait si bien le triomphe de la fidélité. Vous connaissez déjà cet homme? dit le Roi. — Oui, Sire; deux fois je l'ai fait arrêter comme il distribuait des libelles. — Il vous redoute beaucoup; mais souvenez-vous que je ne veux point qu'on se permette d'attenter à sa liberté; la sublimité de son action impose trop de respect pour que jamais on puisse avoir maintenant la pensée de le punir de son zèle pour son maître.

Le lendemain, à l'heure indiquée par le Roi, Valentin ne parut point. Louis en témoigna son mécontentement au ministre, et l'accusa, non

d'avoir fait arrêter Valentin, mais d'inspirer tant de terreur, qu'il détruisait la confiance de tous ceux qui avaient l'intention de s'approcher de lui. On me le dit, on me le répète souvent; Louvois, vous me faites haïr. — Je sais, Sire, répond le favori qui commençait à voir diminuer son crédit, que j'ai une ennemie redoutable. — Une ennemie? — Oui, Sire; madame la duchesse de Maintenon ne m'aime point (1). — C'est parce que vous me

(1) Louvois eut tellement la confiance du Roi, qu'il fut dans le secret de son mariage avec madame de Maintenon, et assista à la bénédiction donnée par l'archevêque de Paris; mais il avait obtenu de son maître que jamais ce mariage ne serait déclaré. Quatre années après, Louvois fut instruit des tentatives que faisait la duchesse pour se faire déclarer : il sut que Louis avait eu la faiblesse de le lui promettre, et que la chose allait éclater. Il mande à Versailles l'archevêque de Paris; et, au sortir du dîner, prend ses papiers et s'en va chez le Roi. Louis, voyant Louvois à l'heure qu'il ne l'attendait pas, lui demande ce qui l'amène. Quelque chose d'important, lui ré-

faites une foule d'ennemis par votre inflexible sévérité. — Sire, mon zèle pour votre majesté attendait une autre récompense. Je suis sévère,

---

pond Louvois d'un air triste. Le Roi, fort surpris, fit sortir tout le monde; alors le ministre lui parle de madame de Maintenon, Louis se fâche, et veut rentrer dans son cabinet; mais Louvois, qui pénètre sa pensée, se jette à ses genoux et l'arrête; ensuite il tire une petite épée, en présente la garde au Roi, et le prie de lui donner la mort s'il veut persister à déclarer son mariage, lui manquer de parole et se couvrir de honte aux yeux de toute l'Europe. Le Roi s'emporte, trépigne de colère, et dit à Louvois de le laisser; le ministre le prie, le conjure de ne point céder aux sollicitations de la duchesse. Le Roi, vivement pressé, se rendit aux vœux de Louvois, et lui redonna une seconde fois sa parole, que le mariage resterait toujours secret. Au bout de quelques jours, madame de Maintenon somma le monarque de tenir la parole qu'il lui avait donnée; mais Louis lui dit qu'il ne fallait plus qu'elle y songeât; il eut même la faiblesse de lui faire entendre que les conseils et les prières de son ministre l'avaient fait changer de résolution. La duchesse dévora cette offense en frémissant de colère; et dès ce moment elle jura la perte de Louvois.

mais contre les conspirateurs ; la gloire de votre nom m'occupe sans cesse. — Louvois, j'en ai pris soin ; et si depuis quelques années je n'eusse pas eu en vous une confiance trop étendue, j'eusse évité bien des malheurs. — Votre majesté a sans doute l'intention de m'ordonner de m'éloigner d'elle? Que je suis malheureux d'avoir déplu à la duchesse ! Cependant le ciel est témoin que dans tout ce que j'ai pu vous dire relativement à elle, je n'ai consulté que mon cœur ; mais on lui a rapporté mes propres paroles qu'on a sans doute empoisonnées par une foule de réflexions, et dès lors elle a juré ma perte. Sire, je dois votre indifférence actuelle à l'excès de votre amour pour madame de Maintenon ; mais quelle que soit l'injustice d'un maître que je chéris, rien ne pourra me porter à manquer à mes devoirs, dont l'obéissance est, suivant moi, le premier. En quel lieu votre majesté veut-elle que je me retire? — Eh! mon Dieu, lui répond le monarque, qui

craignait toujours de s'en séparer, restez à Paris, à ma cour; mais soyez moins inflexible, et ne me faites pas haïr par votre extrême sévérité.

Quelques jours après, le Roi se fit apporter le procès du maréchal, et Louvois lui-même le lui présenta, dégagé de tout ce qui pouvait donner des preuves de l'innocence de sa victime. D'après ce que vit le monarque, Montezert n'avait que trop mérité son sort; cependant Louis regrettait qu'il eût été jugé tandis qu'il était absent. — Ah! Sire, lui dit l'hypocrite Louvois, je connaissais bien votre extrême sensibilité. Quoique vous sussiez que le maréchal fût criminel, ce procès, attendu par toute la France, et qui a duré pendant un mois, vous eût causé trop d'émotion. Voilà ce qui m'a déterminé à ne le faire commencer que le lendemain de votre départ de la capitale.

Louis, toujours trompé par le ministre, lui sut encore gré de sa feinte sensibilité, et ne pensa plus

au duc de Montezert que pour s'applaudir du jugement qui avait été rendu, et surtout de ce qu'il avait été assez heureux pour échapper à l'horreur de l'échafaud.

CHAPITRE XX.

Tout est vaste, illimité comme l'avenir, pour celui que l'espérance n'a pas encore trompé; mais Laurence, réfugiée en Suisse; Laurence, accablée par tant d'années d'infortunes, n'attendait plus que la mort. Hélas! elle tardait trop, au gré de son impatience. En vain la tendresse maternelle lui montrait ses enfans; son cœur brisé par la douleur répétait sans cesse: Elles n'ont plus de père, leur nom est flétri, que deviendront-elles? Le supplice du maréchal était présent à sa pensée; ce tourment affreux était celui de

tous les jours, de toutes les heures, de tous les instans. Les caresses de ses filles, les soins de Laurette n'apportaient presque plus de soulagement à ses peines. Six mois s'écoulèrent dans cette cruelle situation, et ses facultés morales semblaient être sur le point de l'abandonner entièrement. Enfin, la religion, ce refuge sacré dans lequel le malheur trouve un port salutaire contre les orages de l'âme, apporta quelque adoucissement à ses souffrances, et lui fit enfin sentir que le courage dans l'adversité est la première de toutes les vertus. Elle se résigna à son sort; et dès lors, loin d'appeler la mort à son secours, elle conjura le Tout-Puissant de lui conserver encore quelques années d'existence pour le bonheur d'Adélaïde et d'Amélie. Elle se livra à leur éducation; et chaque jour leurs progrès la dédommageaient, ou du moins la soulageaient du poids accablant de l'existence.

Quoiqu'elle eût conservé toute sa

fortune, qui avait été réalisée en or, elle était privée d'un plaisir bien grand pour une âme sensible, de celui de pouvoir répandre des bienfaits. Dans la cruelle situation où elle était placée, elle ne voulait point qu'on pût la connaître. Elle était donc contrainte à cacher sa richesse, et ne pouvait que très-rarement donner aux pauvres. Cependant ceux qui se présentaient à la porte de son habitation n'étaient jamais renvoyés; mais on ne leur donnait qu'une faible aumône, à laquelle on joignait toujours un morceau de pain. C'était à la femme du jardinier que Laurence avait confié cet emploi, en lui ordonnant de ne jamais laisser entrer personne dans la maison, sous aucun prétexte.

Un soir, c'était vers la fin de l'automne, le jour commençait à baisser, et la pluie tombait par torrens, lorsqu'on frappa doucement à la porte.

Catherine (c'est ainsi qu'on appelait la jardinière) fut ouvrir. — Au

nom du ciel, lui dit une pauvre femme, prenez pitié d'une infortunée sans pain et sans asile, et permettez-lui de passer la nuit dans un coin de cette maison ; une botte de paille, pour reposer un moment ses membres exténués de fatigue. Depuis huit jours, ajouta cette femme, je suis errante, et n'existe que par la pitié de mes semblables.

Tenez, lui dit Catherine, en lui donnant quelques pièces de monnaie et la moitié d'un pain, voilà tout ce que je puis faire pour vous ; il m'est impossible de vous donner un asile.

Tandis que la jardinière lui parlait, la mendiante, appuyée sur le montant de la porte, versait des pleurs et paraissait ne plus pouvoir se soutenir ; enfin, excédée de souffrances, la pauvre femme se laissa tomber aux pieds de la jardinière.

Celle-ci, émue de compassion, appela son mari. Guillaume ! viens vite ! voici une pauvre femme qui se meurt ! apporte du vin.

Guillaume accourut aussitôt ; il aida Catherine, et la mendiante fut placée sur un banc ; la pluie qui tombait contraignit la jardinière à faire entrer cette infortunée dans son logement ; mais, lui dit-elle quand elle fut revenue d'une faiblesse qui avait duré près d'une heure, demain avant le grand jour vous sortirez d'ici, car madame ne veut point qu'on y reçoive d'étranger.

O mon Dieu, dit la mendiante, j'ai bien mérité le sort affreux où la colère me réduit ; j'espère que je pourrai trouver une condition.....

Elle soupa avec un appétit dévorant, et fut conduite dans la serre où elle passa la nuit. Le lendemain au lever du soleil, Catherine entra près d'elle, soit qu'elle eût trop pris de nourriture, ou qu'elle fût déjà atteinte d'une maladie funeste, elle n'était pas en état de soulever sa tête de dessus le matelas que Catherine avait ôté de son lit pour le lui donner.

Il faut vous lever et partir, lui

dit la jardinière ; madame ne me pardonnerait jamais ma désobéissance à ses ordres ; la mendiante fit un effort pour obéir, mais elle retomba en disant : je ne puis..... Rien n'était égal à l'embarras de Catherine. En vérité, lui dit Guillaume, tu t'effrayes mal à propos ; madame Dumont est si bonne, qu'en allant lui conter comment nous nous sommes vus forcés à recevoir cette pauvre femme, je suis assuré qu'elle ne s'en offensera point, et que, peut-être, elle nous gronderait si nous la renvoyions dans l'état où elle est. — Sais tu si notre maîtresse est levée? — Non, pas encore ; il est à peine sept heures. — Regarde donc ; les croisées de sa chambre sont ouvertes. — Tu as raison. Va lui parler, Catherine. — Je n'oserais ; vas-y toi, Guillaume ; tu sais qu'elle t'aime, et qu'elle dit sans cesse que tu as grand soin de son jardin.

Les deux pauvres jardiniers ne savaient trop comment faire ; enfin

Guillaume se détermina à aller trouver madame Dumont.

Tandis qu'il était auprès d'elle, Catherine s'empressa à faire boire un peu de vin à la malade; mais celle-ci pouvait à peine l'avaler. Elle remarqua que sa figure qui, la veille au soir, était très-pâle, se trouvait couverte de rougeur. Elle ne douta point que ce ne fût les symptômes de la petite vérole; elle avait vu ses deux enfans attaqués l'année précédente de cette affreuse maladie. Elle frémit en pensant que si Adélaïde et Amélie ne l'avaient point encore éprouvée, l'air répandu dans la maison pouvait être contagieux.

Tandis qu'elle faisait ses tristes réflexions, Guillaume venait d'entrer dans la chambre de Laurence. Mon ami, lui demanda celle-ci, que me voulez-vous si matin?

Guillaume lui fit un récit exact de la scène qui avait eu lieu la veille au soir, et de l'impossibilité où il avait été de laisser cette pauvre

femme expirer à la porte. Vous avez bien fait, Guillaume, très-bien fait. Tenez, mon ami, donnez-lui ces deux écus, et qu'elle quitte la maison au moment où la fraîcheur du matin sera passée. — Et, madame, cette malheureuse ne peut plus se soutenir; elle a une fièvre brûlante; déjà ma femme a voulu l'aider à se lever, mais elle est retombée sur le lit que nous avons fait dans la serre. — Eh bien! Guillaume, vous avez plusieurs pièces qui composent votre habitation, consacrez-en une pour cette femme. Envoyez-moi Catherine, je lui donnerai tout ce qu'il faudra pour composer un bon lit.

Un moment après, Catherine était auprès de sa maîtresse; et en reçut tout ce qui pouvait être utile à un malade. Bientôt la mendiante fut emportée de la serre et mise dans le lit qu'on venait de préparer pour elle. Sa figure était horriblement enflée, et le rouge violet dont elle était couverte la rendait presque méconnaissable à ceux qui l'avaient

reçue la veille. Vers dix heures, Laurence, inquiète sur l'état de cette infortunée, vint la visiter. Elle fut effrayée en la trouvant accablée par une fièvre brûlante, et n'étant en état de répondre à aucune de ses questions.

Laurence reconnut bientôt que cette femme allait avoir la petite vérole. De quelle terreur ne fut-elle pas saisie en pensant que ses filles ne l'avaient pas eue? Cependant elle tâcha de se rassurer, en considérant que l'habitation du jardinier était éloignée de la sienne, et séparée par le jardin potager, et se décida à empêcher les enfans de venir, et à les faire rester constamment avec Laurette, tant que durerait le danger de la maladie; elle envoya Guillaume chercher un médecin : le ciel l'avait préservée de toute espèce d'incommodité depuis qu'elle était en Suisse ; elle n'en connaissait point; mais le jardinier lui dit : Il y a à Bâle un homme qu'on dit célèbre; il est plutôt le médecin des

pauvres que des riches; mais il a une grande réputation.—Courez promptement, lui dit Laurence; priez-le de ne point différer sa visite.

Cette voix douce, angélique, retentit à l'oreille de la mendiante, qui sortait d'un assoupissement; elle ouvrit les yeux, regarda celle qui montrait un zèle si empressé et reconnut la duchesse de Montezert.

Tout ce que l'effroi, la honte, le tardif et poignant remords peuvent faire éprouver à un coupable, est ressenti par Clair de Villedieu; car c'était elle, qui, chassée de chez le fermier où elle ne voulait rien faire, avait erré sans pouvoir trouver une autre place.

Que devint-elle en se voyant chez celle dont elle avait causé tous les malheurs? Elle cherche à cacher sa figure, afin d'éviterd'être à son tour reconnue par sa victime.

Elle avait une main hors de son lit. Laurence la considéra; elle n'était point noircie par le travail. Vous auriez froid, ma bonne femme, dit

Laurence en la lui prenant pour la remettre au lit. Elle la sentit trembler dans la sienne, mais d'un tremblement convulsif. Une secrète horreur s'empare de la duchesse; elle n'en peut définir la cause. Bientôt elle l'attribue à la répugnance si naturelle qu'inspire une maladie contagieuse; mais cette main blanche, cette peau douce, ne semblent point désigner que celle à qui les jardiniers ont donné un asile soit une simple paysanne. Hélas! se dit-elle, cette pauvre femme est peut-être une des nombreuses victimes du despotisme ou de l'infidélité.

Elle s'arrêta à cette dernière idée, et la malade acquit encore de nouveaux droits à sa bienfaisance.

Guillaume revint; le médecin n'était point chez lui; il était allé voir des malades, accompagné de son neveu qui ne le quittait jamais, surtout quand il allait porter des secours aux pauvres.

Laurence, qui savait très-bien ce qu'on pouvait donner sans danger,

et même avec l'espoir du succès, dans une semblable maladie, composa elle-même une boisson, et dès qu'elle fut prête, sans écouter la répugnance qu'elle pouvait ressentir, et guidée par le sentiment auguste de la charité, elle revient près du lit en tenant d'une main une tasse et de l'autre elle soulève la malade pour la faire boire, en lui disant avec douceur : Ma chère amie, prenez ce breuvage... Ah ! grand Dieu ! s'écrie Laurence, *Clair de Villedieu* ! *ma plus implacable ennemie* !.... La tasse échappe à sa main défaillante ; elle tombe sans connaissance au bas du lit de la femme criminelle qui a conduit le maréchal de Montezert à l'échafaud.

Catherine et Guillaume relèvent leur infortunée maîtresse ; elle est sans connaissance ; on la porte dans son appartement, où les soins de Laurette la rappellent à la vie. Ses filles sont auprès d'elle, et les premiers mots qu'elle prononce font frémir Laurette. Sauvez mes en-

fans! Clair de Villedieu est ici! elle leur apporte la mort.

Un moment après, ayant repris l'usage de ses sens et toute sa présence d'esprit, elle instruisit Laurette de ce qui venait de se passer, l'engagea à conduire Adélaide et Amélie dans un petit pavillon qui était au bout du jardin, et à ne point les quitter que la maladie ne fût entièrement passée.

Tandis qu'elle prenait ses arrangemens, le jardinier et sa femme semblaient anéantis. Eh! mes amis, leur dit Laurence, cette infortunée est seule, allez vers elle, donnez-lui à boire, dans un moment je retournerai.....— Non, madame, dit Laurette; non, j'irai moi-même; pour vous, allez avec vos filles. — Non, non, je porterais avec moi cet air funeste :] éloigne-les, Laurette, je t'en supplie.

Pendant cette courte discussion, Clair de Villedieu retrouva assez de force pour se vêtir en toute hâte de quelques-uns des habits de la jardi-

nière, et comme la porte de l'habitation était à côté du logement, elle en sortit. Elle avait fait à peine cinquante pas, que le froid l'ayant saisie, elle tomba sur la terre, où elle expira dans des convulsions horribles ; du moins on le présuma, car on la trouva défigurée entièrement.

Catherine, en rentrant dans la chambre, alla vers le lit, et n'y voyant plus personne, elle pensa que la fièvre avait occasionné un accès de délire. Elle parcourut tout le jardin, mais inutilement ; bientôt la porte extérieure, qui était restée ouverte, lui dit assez que la mendiante avait pris la fuite. Le médecin Sironval et son neveu arrivèrent. Catherine leur dit que la malade était partie ; mais qu'elle était dans un état si affreux, qu'elle ne pourrait être allée bien loin.

Aussitôt le zélé docteur et celui qui l'accompagnait ressortirent de la maison de Laurence avec Catherine, et trouvèrent Clair de Villedieu qui venait d'expirer. Nuls secours ne

purent la rendre à la vie. M. Sironval la fit porter par deux paysans dans une chaumière isolée, la jardinière lui ayant dit que sa bonne maîtresse, madame Dumont, avait éprouvé une si forte révolution en reconnaissant cette femme, qu'elle avait nommée Clair de Villedieu, que la rapporter à la maison serait capable de lui donner la mort.

A ce nom de Clair de Villedieu, le neveu du docteur parut se recueillir; il considéra attentivement ce cadavre couvert déjà des ombres de la mort. Il ne pouvait retrouver aucun des traits de cette femme, dont il avait vu plusieurs portraits. Un cordon noir parut annoncer qu'elle portait sans doute un médaillon. On le prit, et l'on trouva le portrait d'un jeune officier (c'était celui du marquis de Saint-Brice), mais il n'était point de la connaissance du jeune médecin. Pour obtenir des éclaircissemens sur ce qu'était réellement cette femme, afin de la faire inhumer, le docteur

onval et son neveu pensèrent que madame Dumont pourrait les donner, puisqu'elle l'avait reconnue; en conséquence, ils retournèrent à la maison de Laurence, où Catherine venait d'annoncer la mort de la mendiante. La cruelle! dit la duchesse, je lui dois tout le malheur de ma vie! Que le ciel luifasse miséricorde!

Comme elle prononçait ces mots, Guillaume vint annoncer que le docteur désirait parler à madame Dumont. Ce jour était pour la duchesse celui des émotions vives et douloureuses. Elle vit entrer près d'elle le médecin avec son neveu. Qui peut rendre l'impression qu'elle ressentit en retrouvant dans le jeune homme le colonel Edouard de Saint-Just, celui qui, étant à Toulouse, s'était déclaré son protecteur, qui avait tout entrepris pour empêcher le maréchal de se rendre à la Bastille une seconde fois? Elle lui tendit la main, et avec cette douleur si vive qui jamais ne l'avait abandonnée,

elle lui dit : *Il n'est plus !* Les coupables ont triomphé, et l'échafaud... Elle s'arrêta, en considérant que le jardinier était à la porte de sa chambre, et, dès qu'il fut éloigné, elle instruisit Edouard de toute l'affreuse vérité, en conjurant le docteur Sironval de garder un inviolable secret sur tout ce que le hasard venait de lui faire connaître. On montra à Laurence le portrait trouvé sur la mendiante, et ce fut elle qui nomma le marquis de Saint-Brice, qu'elle avait vu plusieurs fois aux assemblées qui se tenaient chez madame de la Feuillade. D'après tous les renseignemens, on fit inhumer Clair de Villedieu sans aucune pompe, afin de ne pas donner de motif à la curiosité des habitans de Bâle sur madame Dumont, à qui il importait de vivre entièrement ignorée.

La révolution que Laurence venait d'éprouver eut des suites terribles; elle fut attaquée d'une fièvre violente, qui bientôt eut les simptômes les plus alarmans. Le docteur

Sironval ne la quittait presque point, et lorsque d'autres malades réclamaient le secours de son art, Edouard le remplaçait auprès de la malheureuse duchesse, qui, se croyant déjà aux portes du tombeau, recommandait ses filles à Laurette et au bon docteur.

Celui-ci, en soignant la mère, s'occupa aussi des enfans, et, pour leur éviter d'être atteintes de la contagion que Clair de Villedieu avait apportée dans la maison, il inocula en même temps Adélaïde et Amélie sans le dire à leur mère, mais après avoir reçu le consentement de Laurette, qui passait pour leur tante.

Le ciel seconda le zèle des deux médecins, et bientôt la plus heureuse convalescence permit à Laurence d'embrasser ses filles.

Pauvres enfans! dit-elle en les serrant sur son cœur; pauvres enfans! je vous suis rendue, et voilà mes sauveurs. Adélaïde et Amélie se saisirent des mains de M. Sironval, qu'elles baisèrent respectueusement

O maman, dit Adélaïde, si tu savais quels soins ils ont daigné nous prodiguer l'un et l'autre... Elles ont donc été malades aussi? demanda la duchesse, en examinant ses filles avec une curiosité inquiète; ces rougeurs...—Vous annoncent, madame, que, craignant qu'elles ne fussent atteintes de la petite vérole, qui, cette année, fait les plus grands ravages, elles ont été inoculées toutes deux, d'après le consentement de mademoiselle (le docteur montrait Laurette). — Oui, reprit vivement celle-ci; je savais que vous aviez déjà eu cette intention. Maintenant, ajouta-t-elle, vous n'aurez plus de crainte.

Laurence témoigna sa reconnaissance, et pria le docteur de venir souvent lui rendre visite; elle lui demanda son amitié : elle n'avait pas besoin de prier pour être aimée; sa beauté, ses vertus et ses malheurs étaient pour M. Sironval et pour le noble Edouard des titres sacrés. Puisse le sort ne pas lui ravir encore

la protection de ces nouveaux amis, de deux êtres qui consacraient volontairement leur existence et leur fortune au soulagement des malheureux !

CHAPITRE XXI.

La terre de la Suisse avait reçu dans son sein l'implacable ennemie du maréchal de Montezert; mais il en restait encore un dont la redoutable puissance était employée à rechercher la victime de sa haine, ainsi que le fidèle serviteur qui l'avait arraché aux horreurs de l'échafaud.

Valentin était parvenu à rentrer à la Bastille, et le gouverneur, qu'on n'avait nullement inquiété sur la fuite prétendue de Montezert, l'avait reçu avec tous les témoignages d'estime que méritaient son attachement et son courage.

Brave homme, lui avait-il dit en le voyant entrer le soir dans son appartement, je donnerais dix années de l'existence qui peut encore me rester, pour avoir été à même de faire une aussi belle action que celle que tu as faite; accepte mon amitié et accorde-moi la tienne: elle ne peut qu'honorer un honnête homme. Reste ici, consacre-toi à ton maître; et lorsqu'il sera possible de quitter cette prison, je te promets de t'en procurer les moyens; mais il faut pour cela être prudent, et penser que la haîne du ministre, trompé dans son attente, n'en est que plus terrible. Si jamais le maréchal et toi tombiez en son pouvoir, vous seriez perdus.

Valentin, ne voulant point que son maître fût instruit de tout ce qu'il avait fait pour lui, s'entendit avec le gouverneur; et lorsque tout le monde fut couché, ils se rendirent l'un et l'autre au lieu où était le maréchal.

Mon cher maître, dit Valentin,

je vous avais donné ma parole, et j'ai été assez heureux pour réussir. Vous êtes sauvé. J'ai parlé au Roi ; j'ai fait connaître la scélératesse de vos ennemis, il fera recommencer votre procédure ; elle aura lieu dans quelque temps ; mais il vous importe de l'attendre avec patience, sans la solliciter. En attendant cette époque je ne vous quitterai plus ; je prendrai soin de vous, je veillerai à ce que vous ne manquiez de rien.....

Eh quoi ! cher Valentin, tu as eu le courage de t'adresser au Roi ? — A lui-même ; il m'a reçu avec bonté, m'a serré la main, et m'a dit que, pour prix de ma confiance en lui, il m'accordait mille écus de pension, dont il m'a fait donner sur-le-champ une année. Ainsi vous voyez bien que s'il récompense si généreusement une démarche si naturelle, et que le cœur seul m'avait inspirée, il fera rendre une justice éclatante à un brave maréchal de France, qu'on s'était empressé de condam-

ner tandis que le souverain n'était point à Paris.

Valentin mit tant de vérité dans son récit, que le maréchal y ajouta la plus grande foi, et reçut, comme réelles, les félicitations du gouverneur sur cet heureux événement, dont la fidélité d'un bon serviteur avait été la seule cause.

O ma Laurence! dit Montezert, puisses-tu ne pas recevoir la fatale nouvelle de ma condamnation ! tu ne survivrais point à la rigueur de ton sort.

Tout ce que le maréchal venait d'apprendre lui rendit l'espérance. Echappé comme par miracle à une mort infamante, il croyait voir bientôt luire pour lui le jour de la justice. Ce changement à son sort le surprenait, il en remerciait le ciel : au moins, disait-il, mon nom ne sera point déshonoré....

Il écrivit à son épouse, donna ses lettres au gouverneur; mais celui-ci se garda bien de les faire partir.

Il y avait déjà plus d'un mois que

Valentin était avec son maître, quand celui-ci lui demanda pourquoi, puisqu'il ne devait point subir le jugement inique porté contre lui, on le laissait dans un cachot? Mon cher Valentin, ajouta-t-il, prie de ma part monsieur le gouverneur de me faire conduire dans la chambre où j'étais avant mon procès.— Je le lui ai demandé, mais cela est impossible; cependant je lui en parlerai encore, et je le prierai; mais il me répondra peut-être comme il l'a déjà fait : L'asile où est votre maître est le seul qui puisse le garantir du poignard des assassins. Je suis de son avis, continua Valentin; si l'un des agens de Louvois pouvait arriver jusqu'à vous, pour empêcher un second jugement, il vous donnerait la mort. Mon cher maître, tâchez de supporter, pendant quelque temps encore, l'horreur de ce séjour, et attendons que votre ennemi n'ait plus le pouvoir de venir au jour, à l'heure où il lui plait, visiter la Bastille, ou

bien y envoyer ses espions. — Mais, Valentin, je ne puis te comprendre; si ce que tu m'as dit est vrai, Louvois ne peut ignorer que je sois toujours dans cette prison? Il y a dans tout cela un mystère..... — Dans quelques mois, j'espère que votre liberté vous expliquera ce que vous et moi chercherions en vain à savoir..... — Dans quelque mois! que ce temps indéfini me semblera long! dit le maréchal. — Oui, monseigneur; mais ensuite nous n'aurons plus de chagrin....

Valentin se procura tout ce qui pouvait adoucir la captivité de son maître; il ne quittait point son cachot; et souvent, la nuit qui, pour le maréchal, était égale au jour, puisqu'aucune clarté n'y pénétrait que celle d'une lampe et des bougies que le concierge lui fournissait, le gouverneur venait passer quelques heures auprès de l'illustre prisonnier, se plaisait à l'entretenir de sa liberté future. Hélas! le maréchal commençait à en perdre l'espé-

rance : il s'écoula plus d'une année sans que rien apportât de changement à son sort.

Un jour que, plongé dans la plus sombre douleur, Valentin cherchait à le tirer de sa rêverie, il lui dit : Bon Valentin, ton ingénieuse adresse a vainement cherché à m'abuser ; maintenant je vois que je dois passer ici toute ma vie ; c'est là ce que tu as obtenu du monarque dont tu me vantes la justice. Une captivité sans fin, un opprobre éternel répandu sur le nom de Montezert, voilà l'équité d'un monarque à qui la postérité ne craindra pas de donner le surnom de grand....

Valentin ne savait trop que lui répondre ; il cherchait à se renfermer sans cesse dans ce qu'il avait déjà dit, mais le maréchal n'y croyait plus.

Louvois, après avoir fait faire toutes les perquisitions imaginables pour retrouver le duc et son fidèle serviteur, vit bien que, pour le moment, ses victimes lui étaient

échappées ; il en frémissait de rage, en pensant que son ennemi pouvait encore trouver quelques instans de bonheur, surtout s'il avait eu celui de se réunir à son épouse.

Une seule chose le rassurait ; la guerre, qui subsistait toujours entre la France et l'Angleterre, n'avait pu permettre au duc de s'embarquer pour aller retrouver Laurence. Sur les frontières des pays amis, il avait eu soin d'envoyer le signalement du maréchal, en annonçant que Louis XIV regarderait comme une insulte faite à sa puissance, comme une rupture tacite de toutes liaisons d'amitié, si l'on recevait le maréchal de Montezert, condamné à mort, pour avoir conspiré contre la France. Ces dépêches, revêtues de la signature du monarque, dont il se servait avec une audace inconcevable, étaient accompagnées du jugement du prétendu coupable, et de toutes les circonstances qui pouvaient le faire reconnaître. Elles avaient été expé-

diées le lendemain de la délivrance du duc, et il avait reçu de toutes parts des réponses, dans lesquelles on l'assurait qu'on ne négligerait rien pour s'emparer du maréchal en cas qu'il vînt à se présenter, sous quelque déguisement que ce pût être. Ainsi, chez nos voisins et dans chaque ville même de France, Montezert devait trouver des délateurs, monter à l'échafaud s'il était arrêté dans l'intérieur de sa patrie, où traîné de la frontière jusque dans la capitale, pour y expier son prétendu forfait.

D'après toutes ces précautions, si cruellement combinées, Louvois se croyait bien certain que le maréchal n'avait fait que retarder l'instant de son supplice, et que sans doute il était caché dans Paris même. Il pensa que, s'il ne pouvait encore le faire périr, il lui était possible de lui faire ressentir un coup mille fois plus cruel que la mort.

Il lui était facile de disposer de certain papier public ; en consé-

quence il fit imprimer la prétendue relation du naufrage d'un bâtiment anglais qui faisait voile pour la Hollande. Tout avait péri, corps et biens ; on déplorait la perte de la duchesse de Montezert et de ses deux filles, qui allaient habiter la Haye. On y faisait un pompeux éloge de la belle Laurence de Sully. On plaignait et la jeunesse et les malheurs de cette illustre infortunée. Cette nouvelle semblait être donnée par un Français qui seul avait échappé au naufrage en voguant, pendant plus de quinze heures, au moyen d'une des planches du bâtiment, à laquelle il avait eu le bonheur de pouvoir s'attacher.

Le ministre fit distribuer ces papiers dans Paris, en envoya dans toutes les villes, se flattant que, peut-être, il en parviendrait un dans la retraite occupée par le maréchal.

Tandis qu'il se livrait à ce coupable espoir, Montezert était sur le point de sortir de la Bastille.

Le gouverneur, fatigué d'une place dont la responsabilité était si effrayante, ne voyant que des malheureux, indigné de la conduite d'un ministre qui perdait sans pitié quiconque avait eu le malheur de lui déplaire, et surtout de la faiblesse que le Roi avait montrée relativement au duc de Montezert, résolut de quitter son poste, et de se retirer dans ses terres avec une de ses filles qu'il venait de marier. Mais avant d'effectuer sa résolution, il voulut être utile au maréchal, et lui procurer les moyens de se choisir une retraite dans quelque pays où il ne pût être exposé à de nouvelles infortunes. Il en parla à Valentin, avant de rien dire au prisonnier. Ce fidèle serviteur se ressouvint que le maréchal lui avait fait entendre que son intention, s'il échappait à la mort, serait d'aller habiter la Suisse.

Le gouverneur, décidé à aider le maréchal, alla conjurer le Roi de vouloir lui permettre de quitter le

poste qu'il avait daigné lui confier. — Sire, lui dit-il, ma santé ne me permet plus une activité assez grande pour le service de votre majesté ; je vous supplie de vouloir bien nommer à ma place. — Je le ferai à regret, monsieur de Saint-George, répond Louis ; mais puisque vous le voulez, je ne puis refuser votre démission ; je crains seulement de ne pas trouver un homme qui, comme vous, sache réunir la fermeté à la douceur, deux qualités qui souvent semblent incompatibles, et qui néanmoins sont si nécessaires pour être à la tête d'une prison d'état. Quitterez-vous la capitale ? — Oui, Sire ; je vais aller vivre dans un domaine que je possède à quelques lieues de Cambrai. — Votre intention est de partir bientôt ? — Je désirerais que votre majesté m'eût déjà nommé un successeur. — Je crois que le baron de Saint-Médard peut convenir à la place que vous quittez. — Oui, Sire ; c'est un brave homme ; il est beaucoup plus jeune que moi, et rem-

plira parfaitement vos intentions. — Je suis charmé, monsieur le gouverneur, qu'il soit honoré de votre estime ; elle fait son éloge. Mais, ajouta le monarque, je crains que vous ne soyez bientôt ennuyé de vivre à la campagne, accoutumé à Paris. — Mon intention est d'y passer toujours la saison de l'hiver ; je ne crois même pouvoir aller à Cambrai avant trois mois. — Mais vous semblez désirer d'avoir promptement un successeur ? — Oui, Sire ; j'ai fait bien des campagnes sous les drapeaux de votre majesté, j'ai vu bien des pays ; mais il en est un que je n'ai jamais pu visiter, c'est la Suisse. J'oserai demander à votre majesté qu'elle daigne m'accorder un passeport de sa main. — Quelle est votre raison ? — Dans ce moment où tant de Français émigrent encore, je ne voudrais pas qu'on pût se persuader que j'abandonne ma patrie, et que j'ai éprouvé une disgrâce. — Vous êtes incapable de la mériter, monsieur le gouverneur ; je vous ai

donné une grande preuve de ma confiance, lors de la fuite du malheureux Montezert. On vous accusait dans le public de l'avoir favorisée ; et vous voyez que je n'ai pas ajouté foi à ces bruits, puisque je ne vous en ai point parlé. Le Roi fit expédier sur-le-champ un passeport pour la Suisse, et dit : Dans trois jours, monsieur le gouverneur, j'irai à la Bastille avec le baron de Saint-Médard ; vous me rendrez compte du nombre et de l'état des prisonniers ; et j'espère que quelques-uns d'entre eux n'auront qu'à se louer de ma visite.

Le gouverneur reçut le passeport que lui présenta le monarque, et sortit, fort satisfait de sa démarche relativement à lui, mais très-inquiet sur celle que le Roi devait faire.

Le passe-port qu'il avait demandé ne pouvait point lui servir de suite, puisque la visite du souverain le contraignait encore à rester. Il fallut bien attendre avec patience, pour faire sortir le prisonnier ; car c'était

afin de le sauver que le gouverneur avait parlé de son voyage en Suisse.

L'instant était arrivé où il fallait apprendre au maréchal ce que Valentin avait fait pour lui. Ce fut le tourment le plus terrible que Montezert ressentit. Il croyait devoir la prolongation de son existence à la justice du monarque, il ne la devait qu'à la pitié.

Le soir le gouverneur se rendit à son cachot ; et, après avoir dit quelques mots, il lui annonça qu'il allait être libre...—Libre, monsieur; on va donc me juger de nouveau ? — Non, mais je dois vous apprendre par quel miracle vos jours ont été respectés.

Il lui fit connaître l'action héroïque du fidèle Valentin, qui avait eu soin de rester dans le logement du concierge, ne voulant point être présent au moment où l'on parlerait de lui. — Eh quoi ! dit Montezert avec effroi, je dois vivre pour le malheur, pour être obligé de me cacher sans cesse, comme un vil criminel! —Quand la calomnie triom-

phe, il faut savoir lui dérober ses victimes; la bravoure ne consiste point à se livrer aux poignards de ses ennemis. — Et le Roi a permis cette horreur?... Le cruel!... Je lui ai deux fois sauvé la vie.... Il a signé l'arrêt infâme qui me condamne.... Et toi, Valentin, mortel généreux, quelle récompense a mérité la sublimité de ta conduite? Ah! pourquoi ne m'a-t-il pas laissé mourir? Tous mes maux seraient finis.... — Je parviendrai peut-être à les adoucir; vous m'avez dit que, si le sort cessait de vous accabler de ses rigueurs, votre intention était d'aller habiter la Suisse; que c'était depuis long-temps le désir de votre épouse. — Elle est aux îles Schetland. — Depuis que nous sommes en guerre avec les Anglais, tous les réfugiés et les exilés en ont été bannis. Sans doute que madame la duchesse.... — Si elle existe encore; mais les plus affreux pressentimens m'annoncent que je suis seul au monde,

seul.... Et vous voulez que je vive? — La religion vous le commande ; et lorsque le jour où vous triompherez sera venu, on applaudira à votre courage ; on dira : *Il pouvait mourir ; il fit mieux, il sut vivre!* La chute de votre ennemi ne peut encore tarder bien long-temps ; ainsi, monsieur le maréchal, profitez d'un passe-port que j'ai obtenu du Roi pour aller en Suisse. — Vous quittez la Bastille? — Je ne puis conserver plus long-temps un poste où je ne suis entouré que d'illustres infortunés, dont je ne puis impunément prendre pitié. — Que je plains les prisonniers, si celui qui vous remplacera n'a pas une âme sensible! Ah! restez pour adoucir leur misère.... — Mon ami, lui dit le gouverneur, vous êtes si malheureux, que je ne veux point vous abandonner que vous ne soyez en sûreté. Je partirai avec vous, avec Valentin. — Vous allez vous exposer peut-être à la mort, si l'on pouvait soup-

çonner.... — Depuis tant de temps on ne présumera point que vous soyez resté dans la prison.

En ce moment Valentin rentra, le maréchal lui prit la main, la plaça sur son cœur, et ne put proférer une seule parole; mais combien ce silence était éloquent!....

Le gouverneur ne dit point au maréchal que le Roi dût venir à la Bastille. Le passe-port de M. de Saint-George portait son nom, sa qualité; il était pour lui et pour deux des gens de sa suite; en conséquence, Montezert et Valentin devaient passer pour lui appartenir. Il fit disposer tout ce qu'il fallait pour son voyage et pour le travestissement des deux prisonniers. Comme il était certain que le valet n'avait pour tout argent que ce que le Roi lui avait donné, il en prépara assez pour que le maréchal pût vivre en Suisse jusqu'à l'instant où il se réunirait à sa famille. Louis, fidèle à ce qu'il avait promis, vint

le surlendemain amener le nouveau gouverneur.

Le concierge avait reçu ses instructions, et Valentin demeura enfermé avec son maître.

Le monarque était accompagné de M. de Louvois, et fut reçu par le gouverneur, qui avait fait mettre toute la garnison sous les armes; il se fit présenter la liste des prisonniers, voulut connaître les motifs de leur arrestation; et plusieurs de ceux qu'on retenait, parce qu'ils appartenaient à la religion réformée, obtinrent leur liberté.

M. de Louvois applaudit à cet acte de justice, qu'il décora du titre pompeux de magnanime clémence. Il parut s'intéresser au sort de quelques-uns des prisonniers, qui jouirent aussi du bienfait que la présence du monarque apportait dans ce lieu de douleur.

En traversant une des salles, Louis vit une porte qui donnait dans un long corridor.

Où conduit ce chemin? demanda-t-il. — Sire, à un pavillon. — Qui l'occupe en ce moment? — Personne. — Mais cependant vous pourriez y mettre quelques prisonniers, plutôt que de les placer dans des souterrains humides et malsains. — Soit. Je ne l'ai jamais fait; il fallait les ordres de M. de Louvois. — Il est des cas, reprit l'orgueilleux ministre... — Il n'en est point, dit vivement le monarque, qui prescrivent l'inhumanité. Il faut de la surveillance, mais la cruauté est un crime impardonnable. — C'est par trop de faiblesse que les conspirateurs parviennent à s'échapper. — Et que les hommes accusés injustement trompent la fureur de leurs ennemis, et dérobent leur vie à la hache des bourreaux, dit avec intention le baron de Saint-Médard. Je promets à mon Roi, ajouta-t-il avec énergie, de me montrer digne de sa confiance; mais je croirai remplir ses intentions paternelles en adoucissant le sort de ceux que l'on prive du

bien le plus précieux : de la liberté. En parlant ainsi, on était arrivé jusqu'au pavillon ; le monarque y entra, en visita toutes les pièces, et s'arrêta dans la dernière, considéra différens caractères tracés sur le mur. Le nom de Montezert le frappa ; il s'adressa au gouverneur, et lui dit en soupirant : C'était donc ici que gémissait l'infortuné maréchal ! — Oui, Sire ; mais il n'y a passé que deux jours. Après sa condamnation, des ordres ont été donnés par le tribunal, et je me suis vu obligé de le faire mettre dans un cachot, d'où il est parvenu à s'évader comme par miracle.

Le Roi restait en face du mur ; il lut tout haut : *C'est de ce lieu que le maréchal Montezert partira pour se rendre à l'échafaud. Il mourra victime de l'implacable vengeance de Louvois ; mais il périra sans cesser d'avoir été fidèle à son prince, à sa patrie.*

Le Roi se couvrit la figure de ses deux mains ; puis il dit au ministre :

Lisez, monsieur ; cette accusation me semble foudroyante.

Un moment après, le monarque abandonna la Bastille, où il laissa ensemble les deux gouverneurs. Ils passèrent deux jours ainsi, et la nuit du troisième, une voiture était dans la première cour de la prison.

Le maréchal Montezert, vêtu d'un habit semblable à celui de Valentin, monta dans la chaise, et parut occupé à y placer des coffres. Le gouverneur fut bientôt près de lui, et Valentin en postillon, monté sur l'un des chevaux, eut le bonheur de sortir d'un séjour qu'il avait habité près de quatre années, à trois reprises différentes. Bientôt les voyageurs furent hors de la barrière, et le maréchal ne put s'empêcher de dire au gouverneur ; Vous vous perdez, peut-être, et vous ne me sauverez point.

Rassurez-vous, illustre infortuné; permettez seulement que je vous prévienne que dans les hôtelleries où nous serons contraints de nous

arrêter, vous passerez pour être attaché à mon service; mais hors de là, je vous prouverai que mon respect égalera toujours le vif intérêt que je prends à vos malheurs.

La route jusqu'à Pontarlier (1) fut faite sans accident; mais, arrivé à onze heures du soir dans une hôtellerie, on fut obligé de montrer le passe-port au maître de la maison, qui se trouvait en même temps l'un des officiers de la ville. En examinant, il regarda celui qui le lui avait présenté, et lui dit : Vous êtes gouverneur de la Bastille? — Monsieur, cette signature et les armes du souverain doivent vous le prouver. — Pardon, monsieur, mais ma question n'était pas dans l'intention de vous faire présumer que j'eusse aucun doute. Etiez-vous à la Bastille lors de la fuite du maréchal de Montezert? — Oui; il a trompé ma

(1) Pontarlier, ville de la Franche-Comté, sur le Doubs, près du mont Jura : c'est un passage commode pour aller en Suisse.

surveillance et celle de tous les gardiens. — Quand vous auriez favorisé son évasion, vous n'en auriez que plus de droits à mon estime. Nous sommes seuls ici. En disant ces mots, il regarda le maréchal et Valentin, et dit à voix presque basse : Etes-vous bien sûr de vos gens ? — Très-sûr. — Tant mieux. C'est qu'il faut être prudent. — Vous n'avez rien à craindre. — Ce noble maréchal qui a fait retentir la France du bruit de ses exploits, on assure que son procès est un crime juridique. — Je l'ignore. — Enfin, grâce au zèle d'un de ses valets, il a été soustrait à la mort ; on dit même que le Roi a récompensé cet honnête et courageux serviteur. — Il est vrai... — Vous n'avez point été inquiété ? — Nullement ; et vous voyez que je n'ai pas perdu la confiance de mon souverain. — Possédez-vous aussi celle du ministre ? — Pourquoi cette question ? — Ma foi, c'est que vous avez l'air d'un honnête homme, et je serais fâché que vous fussiez en-

voyé par lui à la recherche de cet illustre fugitif. — Moi ! — Ah ! ce n'est point une accusation, c'est seulement une crainte. — Il y a plus d'un an que le maréchal s'est soustrait à la mort; on ne doit plus penser à le faire poursuivre. — Vous êtes dans l'erreur; il n'y a pas huit jours qu'on a reçu à la ville l'ordre de surveiller tous les voyageurs, et qu'on a envoyé pour la troisième fois son signalement à tous les maîtres d'hôtelleries. — Et si le malheur l'eût amené chez vous, qu'auriez-vous fait? — Ce que j'aurais fait? M. le gouverneur..., ma foi je n'ose vous le dire... — Pourquoi? — Eh bien! je lui eusse procuré les moyens de gagner le pays étranger. — Vous êtes un brave homme, lui dit le gouverneur, en lui tendant la main, un homme d'honneur.

On met à sa poursuite un tel acharnement, ajouta le maître de l'hôtellerie, qu'il prouve son innocence et la méchanceté de ses ennemis. Le pauvre homme! où est-il

maintenant? Qui lui donnera un asile? qui essuiera ses larmes? Condamné à mort, privé de son épouse, de ses enfans! — Il les retrouvera sans doute. — Jamais. — J'espère le contraire. — Ce n'est que dans le ciel qu'ils pourront se réunir un jour. Vous ignorez donc la terrible nouvelle qui a été dans les papiers publics, et que je puis vous montrer?..... Grand Dieu! s'écrie Montezert, oubliant les dangers qu'il pouvait courir; ma Laurence! mes enfans! ô mon dieu! leur survivre est au-dessus des forces humaines!

Qui peut exprimer la douleur du maître de l'hôtellerie, qui venait de porter un coup si terrible à un homme dont il avait déploré énergiquement les malheurs? Il veut se rétracter de ce qu'il vient de dire, mais cela lui devient impossible. L'infortuné Montezert veut voir le papier fatal qui met le comble à son désespoir. Le maître de l'hôtellerie venait de dire qu'il avait ces pa-

piers.... Il fallut qu'il allât les chercher ; et bientôt le duc de Montezert eut la douleur de lire en son entier ce que Louvois avait fait insérer à plusieurs reprises, sous le titre de *Relation d'un naufrage près du port d'Amsterdam.*

Et vous voulez que je vive, M. le gouverneur ; maintenant l'échafaud ne me fait plus horreur : tout ce que j'aimais a cessé d'exister. — Mon cher maître, cette nouvelle est fausse ; celui qui, sous votre nom, a fait imprimer des libelles, a bien pu fabriquer cette horrible lettre d'un échappé de naufrage. — Non, mon malheur est certain ; il faut que je termine ici mes déplorables jours. Noble et généreux gouverneur, abandonnez-moi. Protégez seulement le bon, le courageux Valentin ; défendez-le de la fureur de mes ennemis.

Vous voulez mourir, M. le duc, vous voulez mourir, et que deviendra votre fidèle serviteur ? Ah ! pour la première fois, permettez une seule

remarque : vous ne vous appartenez plus, il vous a conquis sur la mort ; voyez ses pleurs, son désespoir, ne payez point son courage héroïque..... Oui, Valentin, dit le maréchal, en le forçant à se relever, car ce brave garçon s'était jeté à ses genoux ; oui, je ne serai point ingrat, je vivrai pour être, non ton maître, mais ton ami ; désormais nous sommes inséparables. Où veux-tu me conduire ? je te suivrai partout ; nous chercherons ensemble ma trop malheureuse famille ; oh ! oui, ma Laurence n'est pas morte. Viens, Valentin ; partons de suite. Ah ! si je rencontrais cet infâme Louvois, ce fer...... Je suis sans armes...... Les cruels ! ils me les ont enlevées..... Mais vous en avez, gouverneur, confiez-les-moi ; je vous rendrai cette épée, mais quand elle sera trempée du sang de mon assassin. En prononçant ces mots, ses yeux étaient hagards, toute sa figure portait l'empreinte du délire ; il s'était emparé de l'épée de M. de Saint-

George, voulait abandonner l'hôtellerie. Nous parcourrons, dit-il, l'Europe entière ; viens donc..... Il prit Valentin par le bras, et voulut l'entraîner ; mais le gouverneur et le maître de la maison se placèrent devant lui pour lui barrer le passage. Pourquoi m'arrêter? ne voyez-vous point que si je reste avec vous, je vous causerai la mort, une mort affreuse, celle de l'échafaud?....

Après avoir fait de vains efforts pour sortir, il tomba sur un siége, et resta pendant plus d'une heure dans un affaissement total. Il ne dormait point, ses yeux étaient fixes. Ses lèvres tremblantes, sa figure enflammée, et ses cheveux hérissés, semblaient annoncer qu'il allait éprouver quelque crise terrible. Le gouverneur était parvenu à lui reprendre son épée dont il s'était emparé. Ce que l'on redoutait n'arriva point. Il finit par s'endormir ; on le porta sur un lit, où pendant long-temps il parut tranquille.

L'embarras du gouverneur était

affreux ; il devait repartir avant le lever du soleil. Comment le faire., avec un malheureux qui avait perdu la raison ? Comment faire venir un chirurgien, pour lui administrer quelques secours, sans l'exposer au danger d'être reconnu, et peut-être d'être traîné au supplice ?

Il était déjà trois heures du matin quand le maréchal s'éveilla ; il appela Valentin : Mon ami, lui dit-il avec le son de voix le plus doux, allons-nous bientôt partir ? il doit être temps d'aller éveiller le gouverneur. — Le voici ; nous n'attendons plus que vous. — Eh bien, je vais être prêt dans un instant..... Mais comment se fait-il que je sois tout habillé ? — Vous étiez si fatigué que vous vous êtes jeté sur ce lit. — Si vous saviez quel rêve affreux j'ai fait. — Les songes ne disent rien ; prenez ce potage, et partons....

Le gouverneur fit mettre promptement les chevaux à la voiture. On y déposa assez de nourriture pour

gagner jusqu'à la Suisse, sans être obligé de s'arrêter dans une seule hôtellerie.

Le maréchal semblait n'avoir conservé aucune idée de ce qui s'était passé au commencement de la nuit. Il monta en voiture, et dit à l'hôte : Si, comme je l'espère, je fais un bon voyage, je reviendrai avec mes amis loger chez vous. Je ramenerai ma Laurence et mes filles, mais quand Louvois aura cessé d'exister.....

A peine fut-il en route, que la fraîcheur du matin, le mouvement de la voiture, lui procurèrent un sommeil qui lui fit le plus grand bien.

Le gouverneur redoutait son réveil; mais il fut assez calme, quoique le discours du maître de l'hôtellerie fût encore présent à sa pensée. Il dit à son ami (le généreux Saint-George méritait bien ce titre) : Je ne crois pas encore à tout l'excès de mon malheur, et ce qui est dans ce papier public, et qui m'a fait tant de mal, vient de Louvois, qui, me présu-

mant toujours en France, aura voulu, ne pouvant me voir mourir sur un échafaud, me faire expirer de douleur : mais ma Laurence existe, je la reverrai !

On lui laissa cet espoir, auquel il semblait attacher le plus grand prix, et l'on arriva en Suisse sans avoir éprouvé aucun accident. La prudence empêcha le gouverneur de choisir pour le lieu de sa résidence momentanée la ville de Neuchâtel; ils gagnèrent un village situé à une demi-lieue du lac de ce nom, et qui plut au maréchal.

Ce fut là que pendant quinze jours on prodigua les plus grands soins au malade, dont la douleur était extrême, mais dont la raison était entièrement revenue. Il témoignait sa reconnaissance à ses libérateurs, et si parfois il divaguait encore, ce n'était qu'en formant des projets pour l'avenir. Il se flattait de retrouver son épouse. Souvent on le surprenait à parler seul; il souriait aux rêves de son imagina-

tion ; enfin, se trouvant en état de parcourir les environs de Neuchâtel, il s'arrêta près du lac, et, prenant la main de Valentin qu'il serra avec un mouvement convulsif : Ah ! lui dit-il, tu m'as sauvé de la honte d'un supplice ignominieux, et personne n'a pu la sauver du perfide élément : il lui montrait le lac.

Pendant quelque temps encore, ils restèrent dans le village de Solier ; mais, comme des croisées de son habitation il voyait l'eau, qu'il paraissait contempler sans cesse, le gouverneur lui témoigna le désir d'aller visiter le canton de Zurich, la patrie du héros de la liberté, de Guillaume Tell, qui en devint le fondateur. Il pensa qu'en l'éloignant d'un lieu qui sans cesse lui rappellerait le naufrage de sa famille, on parviendrait à adoucir l'amertume de ses regrets.

Ils se remirent en route, et arrivèrent dans le canton de Zurich. En descendant de voiture, le maréchal s'écria : O terre sacrée de la liberté !

que ne suis-je venu t'habiter il y a six ans ! ma Laurence vivrait encore, et mes filles embelliraient mon existence ; je ne serais point déshonoré aux yeux de mon ingrate patrie, pour laquelle j'ai sacrifié le bonheur, la félicité de ma vie.

Mon bon maître, je ne sais ce qui se passe en moi, mais j'éprouve une joie secrète, dont je ne puis me rendre compte; maintenant que je ne crains plus pour vous les agens de Louvois, je vais consacrer tout mon temps à la recherche des objets qui vous sont chers ; car je suis certain qu'ils existent.

Le maréchal ne savait point encore tout ce qu'il devait au gouverneur, et souvent, quand un rayon d'espérance était rentré dans son ame, il s'occupait à chercher par quel moyen il pourrait vivre, ainsi que son fidèle valet, et fournir aux dépenses que nécessiteraient les démarches qu'il prétendait faire pour obtenir des nouvelles de sa famille.

Il y avait déjà deux mois et demi qu'il était en Suisse, quand un matin le gouverneur entra dans sa chambre, et tenait une lettre à la main, et sa figure exprimait la joie. Mon ami, je ne viens point vous annoncer que votre épouse existe, je n'ai acquis aucune certitude, sinon que la relation du naufrage près du port d'Amsterdam est fausse. Lisez ce que me marque le commandant général de la marine hollandaise, à qui j'avais écrit à ce sujet.

Le maréchal, d'une main tremblante, prit le papier et lut.

« Monsieur le gouverneur, la » nouvelle qui, dites-vous, a circulé dans les papiers français, est » de toute fausseté. Depuis deux » ans que je suis employé à Amsterdam, j'ai été assez heureux pour » n'être témoin d'aucun événement » du genre de celui qui vous afflige. » D'ailleurs, à la date dont vous » me parlez, nul bâtiment anglais » n'a pu longer les côtes de la Hol-

» lande, puisque, pendant quatre » mois, les vents ont été entière- » ment contraires.

» En ma qualité de commandant- » général de la marine hollandaise, » personne ne peut débarquer à » Amsterdam sans que j'en aie con- » naissance. Cherchant à vous être » agréable, j'ai voulu avoir quel- » ques renseignemens sur les réfu- » giés en Ecosse; je me suis adressé » au gouverneur d'Edimbourg, que » connaissait le maréchal de Mon- » tezert; mais il n'existait plus de- » puis deux mois. Son successeur » m'a répondu, et je vous envoie » sa lettre..... »

« Monsieur le commandant, la » duchesse de Montezert ayant quit- » té les îles Schetland avec sa fa- » mille à l'époque de l'avènement » de Guillaume III au trône d'An- » gleterre, j'ignore en quel pays » cette illustre infortunée a cherché » un asile. Le gouverneur qui m'a » précédé lui a, m'a-t-on dit, pro- » curé les moyens d'abandonner

» l'Angleterre ; mais le secret de sa » résidence a été enseveli dans le » tombeau de celui qui lui avait » témoigné le plus vif intérêt. » Agréez, etc. »

« Vous voyez, monsieur, *con-* » *tinuait le commandant dans sa* » *lettre*, que la réponse du gouver- » neur d'Edimbourg vous donne » la certitude que la duchesse était » partie plus de quatre mois avant » la date du prétendu naufrage, » et que cette nouvelle est apo- » cryphe...... »

Ainsi, mon ami, dit le gouverneur de la Bastille, il vous reste encore de l'espérance ; et, contraint à vous quitter pour retourner en France, j'emporterai la douce pensée de vous laisser un peu moins malheureux. Permettez-moi de vous conduire, avant mon départ, dans une petite habitation qui est à vous, et dans laquelle vous trouverez toutes les choses qui vous sont nécessaires. — Eh quoi! vous avez daigné songer à mon avenir? — N'était-ce

pas un devoir ? vous ne pouviez vous en occuper vous-même.

Il y avait plus d'un mois que le gouverneur, en visitant les environs de Zurich, avait fait l'acquisition d'une propriété dont la situation lui parut convenir au maréchal.

Un matin que celui-ci reposait encore, il n'était que cinq heures, le gouverneur était allé visiter une colline magnifique qui dominait sur plusieurs autres, et formait une espèce d'amphithéâtre, et du sommet de laquelle on découvrait quatre villages, et beaucoup de monts, riches en pâturages.

En considérant ce tableau, qui s'animait par degrés, car de toutes parts il voyait arriver les pâtres actifs et les troupeaux bondissans, ses regards s'arrêtèrent sur le penchant de la colline la Riche (c'était ainsi que celle-ci était nommée); il vit, sur sa gauche, un massif d'arbres qui entourait une habition; elle semblait être un ermi-

tage ; il se rendit vers ce lieu , où l'on arrivait par une petite avenue qui avait environ deux cents pas : elle était couverte d'un ombrage salutaire contre les rayons brûlans du soleil.

Charmant pays , dit en lui-même le gouverneur , que ne puis-je venir l'habiter avec ma famille !

Son intention était de visiter l'intérieur de l'habitation , qu'il présumait assez joli ; il alla jusqu'à la porte, mais il entendit crier de loin : Il n'y a personne ! et vit accourir un paysan , qui sortait d'une chaumière. — Mon ami , dit le gouverneur , es-tu le propriétaire de cette petite habitation ? — Moi , monseigneur ? non. — Il n'y est pas , à ce qu'il paraît ? — Non , attendu que le cher homme , Dieu ait son âme , est trépassé il y a un mois. — Et ce bien est-il à vendre ? — Non pas. — Il a donc laissé des héritiers ? — J'crois bien qu'il était seul de sa famille. Il y avait vingt-deux ans que je le servais ; à son dernier jour

il me dit : Thomas, mes meubles sont pour toi, ainsi qu'une bourse où tu trouveras plusieurs pièces d'or. Je ne demande qu'une grâce : c'est de bien soigner mon jardin, afin que si quelqu'un avait l'intention d'habiter cette solitude pour se mettre à l'abri des persécutions, il pût du moins y trouver quelque agrément. L'endroit est joli. Voulez-vous le voir, monseigneur ?

Bien volontiers, mon ami. Il entra dans l'ermitage ; il était composé de quatre pièces assez grandes, d'un enclos et d'un jardin potager. C'est ici, dit Thomas, que cet honnête homme a passé plus de trente ans, d'après ce qu'il m'a dit. Il était bon et charitable. Ah ! les pauvres de ce canton ont perdu leur bienfaiteur.

Ils en retrouveront un si tu veux t'entendre avec moi. — Que faut-il faire ? — Me vendre cette habitation ? — Je ne peux pas ; et d'ailleurs un seigneur comme vous, ça n'a

pas envie de se faire ermite. — Ce n'est pas pour moi, mais pour un de mes amis, qui est malheureux et persécuté. — Je vous répète que je ne puis vendre, cela m'est défendu. Si votre ami veut vivre ici, qu'il vienne; je le servirai, je soignerai son jardin comme je le soigne en mémoire du bon ermite. Je lui donnerai, s'il le veut, deux grandes robes qu'il m'a laissées, et puis une petite boîte, dans laquelle est enfermé un papier sur lequel je l'ai vu écrire plusieurs fois.... Ce cher homme, souvent on voyait couler de grosses larmes de ses yeux; ça me saignait le cœur; puis après il me faisait distribuer des charités aux pauvres du village voisin, à ceux du petit hameau; et, pendant quelques jours, il me semblait moins triste. —Eh bien! mon ami, puisque tu ne peux, dis-tu, vendre cet asile, je vais te donner vingt-cinq louis, qui seront pour toi, et vingt-cinq autres, pour acheter, mais le plus secrètement qu'il te

sera possible, toutes les choses qui peuvent être utiles à celui qui habitera ici.

Thomas promit de faire tout ce que le gouverneur lui demandait; et pendant quinze jours celui-ci allait tous les matins à l'ermitage, et se pressait tellement pour revenir, que le maréchal ne s'aperçut point de ses absences : Valentin seul était instruit de ce qui se passait.

Enfin, quand tout fut en ordre, le gouverneur y conduisit Montezert. Il lui fit apercevoir une cassette qu'il avait apportée de Paris, et ne lui demanda d'autre grâce que celle de se servir de ce qu'elle contenait; ajoutant que c'était l'offrande d'une amitié sincère dont il n'avait pas le droit de s'offenser.

Il passa avec lui huit jours, lui promettant de faire faire toutes les recherches possibles dans la Hollande, en Allemagne, ainsi que dans la Suisse, qu'il allait parcourir lui-même. — Mais, lui demanda le ma-

réchal, ma santé est maintenant bien rétablie, ne pourrais-je vous accompagner? — Cela serait imprudent. Il faut laisser passer au moins une année avant de vous exposer. Apprenez que votre implacable ennemi, non content d'avoir fait parcourir votre signalement dans toutes les villes de France, a fait parvenir dans les cantons suisses une notification, signée *Louis*, par laquelle il est dit qu'on regardera comme un outrage fait à la puissance de Louis XIV, l'asile que l'on accorderait à un conspirateur. C'est à Zurich même, où je suis allé, il y a quatre jours, que j'ai entendu parler de ce que je vous dis. Ainsi, mon ami, la prudence doit vous contraindre à ne pas sortir de cette retraite, et à vous reposer sur mon zèle du soin de vos plus chers intérêts. Nous entretiendrons une correspondance exacte, et je vous instruirai du résultat de toutes mes démarches : puissent-elles obtenir le succès que nous désirons!

Thomas vint un matin trouver le nouveau propriétaire de l'ermitage, et lui apporta les deux robes et la petite boîte dont il lui avait parlé. — Je te remercie, mon ami, lui dit le maréchal ; place ces objets dans ma chambre. — Mais, dit Valentin, ayons donc la curiosité de visiter ce que contient cette boîte. Le gouverneur l'ouvrit, en tira des papiers.

L'écriture était difficile à lire. Le maréchal l'examina, et fut frappé d'étonnement en voyant le nom de Saint-George. Il se rappela aussitôt que, dans les jours qu'il avait passés à la Bastille, le gouverneur lui avait raconté que dès l'âge le plus tendre, il avait été séparé de son père, qui s'était vu contraint d'abandonner sa patrie, et qu'il avait été élevé par son aïeule maternelle, sans avoir jamais connu celle à qui il devait le jour. Grand Dieu, se dit-il, si celui qui a écrit ces mémoires était le père du gouverneur.... — Eh bien! pouvez-vous lire? demanda

ce dernier, qui, occupé dans ce moment, n'avait point entendu ce que disaient Montezert et Valentin. —Oui, je le pourrais peut-être; mais, ajouta-t-il, votre nom placé presqu'à chaque page de ce manuscrit.... —Mon nom, dites-vous? — Oui, monsieur le gouverneur. —Lisez, de grâce, lisez. Si c'était mon malheureux père qui eût écrit.... Ah! je ne puis exprimer ce qui se passe dans mon âme.

Le maréchal, après s'être mis au fait de l'écriture de cette espèce de mémoire, qui avait été écrit à plusieurs reprises et à des dates de quatre, six et douze années, commença ainsi :

Ma naissance fut marquée par le malheur. Ma mère mourut en me donnant le jour; et le comte Saint-George, mon père, ne put survivre à cette perte. Ma tante, la duchesse de Montfort, prit soin de ma frêle existence. Elle avait aimé ma mère à l'idolâtrie, et toute sa tendresse fut reversée sur moi, seul héritier du

nom ; et des grands biens des auteurs de mes jours je devais avoir une fortune immense.

Mon éducation se ressentit de tout l'attachement que me portait ma respectable tante ; elle daigna y présider elle-même. Mon âme était sensible, elle augmenta encore en moi ce sentiment, d'où naissent nos biens et nos maux. Hélas ! il ne m'a procuré qu'une source intarissable de pleurs. Je passerai sous silence les premières années de ma vie, et j'arriverai à cette époque fatale où j'ai connu, par ma propre expérience, la perfidie des grands, la bassesse des petits, et l'ingratitude de tous.

Je venais d'atteindre ma dix-huitième année lorsque le brave et noble Henri de la Tour, intime ami de la duchesse de Montfort, me prit avec lui. Mon âme, fortement éprise de la gloire que déjà s'était acquise le vicomte de Turenne, qui venait d'être fait maréchal de France, fut enflammée de ce sentiment si cher

aux Français, du désir enfin de m'illustrer un jour.

Je croyais que, pour parvenir, je n'aurais qu'à suivre les exemples de mon protecteur; et je ne pouvais croire que la jalousie pût s'attacher à persécuter un jeune homme sortant à peine de l'adolescence, et que la gloire de sa patrie occupait déjà entièrement. Je suivis M. de Turenne pendant trois années, et je fus assez heureux pour mériter publiquement son approbation sur la conduite que j'avais tenue pendant la fameuse bataille de Nordlingue, et aux yeux de toute l'armée triomphante, il daigna m'élever à un grade supérieur, et me donna le nom de son fils. Ces faveurs excitèrent l'envie de plusieurs jeunes seigneurs, et particulièrement celle d'Adolphe d'Arcourt, qui avant cette époque ne me donnait que le nom d'ami. Hélas! je croyais que ce nom ne devait point être sujet à aucune interprétation, qu'il désignait amitié, franchise; mais, hélas!

je n'avais point habité la cour. C'est dans ce pays seul qu'on peut apprendre à bien juger les hommes, à les apprécier à leur juste valeur. Tout fier de mes succès, de mon bonheur que je croyais inaltérable, je voulus en faire jouir la parente qui m'avait élevé. Je fis partir un de mes écuyers ; mais quand il arriva dans la capitale, le premier objet qui frappa ses regards, fut la pompe funèbre de celle qui m'avait tenu lieu de père et de mère.

Je reçus bientôt cette affreuse nouvelle ; j'avais près de vingt-deux ans, et je me trouvais à la tête d'une fortune qui me procura une foule de ces gens qu'on nomme amis.

Je ne connaissais point le prix de l'argent, et celui que je possédais ne m'appartenait plus dès qu'on me le demandait.

Je revins à Paris, et fus entraîné dans plusieurs sociétés, où le jeu fit une brèche à mon revenu ; mais elle était bien moins forte que celle qu'y avaient faite mes prétendus amis.

Adolphe d'Arcourt m'avait calomnié auprès du vicomte de Turenne, en lui disant que je menais à Paris une conduite scandaleuse, qu'il en souffrait d'autant plus qu'il était mon ami. — Eh bien ! lui répond Turenne, écrivez-lui en mon nom, que je l'attends à Limoges sous un mois ; d'ailleurs, ajouta-t-il, je veux rendre votre ami raisonnable, et, pour y parvenir, je vais le marier. — Le marier, mon général ? je ne crois pas que vous puissiez y réussir. Je suis certain qu'il a disposé de son cœur, et promis sa foi et sa fortune. — Eh quoi ! il aurait disposé de lui sans me consulter ? Ce serait ainsi qu'il récompenserait la vive amitié que je lui ai montrée ? Je l'ai adopté pour mon fils, je l'ai comblé d'honneur en présence de toute l'armée ; il l'avait mérité sans doute. — Mon général, il n'a fait que ce que tout Français, assez heureux pour être aimé de vous, eût fait à sa place.

Je vous engage à lui écrire de

suite, à lui dire que s'il tient à mon estime, il quittera la capitale, où se perdent nos jeunes guerriers.

D'Arcourt, qui avait résolu de m'enlever la protection du général, se garda bien de m'écrire, et comme on était à la fin de l'automne, je passai tout l'hiver à Paris.

M. de Turenne, mécontent de ne point me voir arriver à Limoges, parla de moi pour la seconde fois au perfide d'Arcourt. Le mois qu'il avait fixé pour mon retour près de lui était écoulé. Vous n'avez point reçu de réponse du colonel Saint-George? — Non, mon général; et cependant je lui ai écrit plusieurs fois. — J'étais loin de m'attendre à ce manque de procédé, dit Turenne; il se repentira, je le jure. — C'est une résistance à vos ordres, que je trouve impardonnable. — Aussi je suis loin d'avoir l'intention de la lui pardonner. L'ingrat! je l'aimais tant! Allons, il n'y faut plus penser. D'Arcourt, vous êtes de tous les officiers celui qui m'inspire le plus d'intérêt;

il est nécessaire à mon bonheur d'aimer quelqu'un, et je vous accorde toute l'amitié que j'avais vouée à Saint-George ; j'aime à me flatter que vous en serez toujours digne.

D'Arcourt avait réussi à me perdre dans l'esprit du général, qui, par malheur, ne revenait jamais d'une prévention défavorable, quand on était parvenu à la lui donner; et, pour prouver à mon déloyal ami qu'il voulait lui faire tout le bien qui m'était destiné, il lui parla de mademoiselle Chevigni, fille de la comtesse de ce nom, et dont le mari était mort à côté de Turenne, lors de la fatale déroute de Mariendal. Il avait promis intérieurement de protéger la fille d'un guerrier dont il estimait la valeur. Eulalie avait une grande fortune ; elle avait dix-sept ans, de l'esprit autant que de grâce et d'éducation, et habitait près de Saint-Cloud dans une maison très-jolie.

D'Arcourt, dit M. de Turenne, je voulais faire le bonheur de Saint-

George, lui donner une épouse; mais si votre cœur n'est point engagé, je puis faire pour vous ce que j'aurais fait pour le fils d'un guerrier estimable.

Ah! mon général, une épouse de votre choix devra faire la félicité de ma vie comme je m'empresserai de contribuer à la sienne. — Le sort, qui vous a privé de vos parens tandis que vous étiez encore dans l'enfance.... — N'a pas permis que je fusse sans fortune, et je puis offrir dix mille livres de rente à mademoiselle de Chevigni. — Je vais écrire à sa mère. La paix paraît devoir nous donner quelque temps de repos; et vous pouvez partir pour la capitale, où, dans deux mois, j'irai vous rejoindre. Alors, si vos vœux ont été agréés, si la charmante Eulalie vous plait, je m'empresserai de vous aider de tout mon pouvoir, et de déterminer sa mère en votre faveur.

Depuis que j'étais à Paris, j'avais écrit quatre fois à d'Arcourt, et deux de mes lettres en renfermaient

pour notre général ; mais il eut soin de ne point remplir mes intentions. J'étais étonné de ce que M. de Turenne n'avait pas daigné me répondre. Mais bientôt l'âme remplie d'un sentiment qui semblait devoir faire tout le bonheur de ma vie, je ne pensai plus qu'à l'objet adorable dont j'étais enchanté ; je m'éloignai insensiblement de tous les jeunes gens de mon âge, et qui pouvaient, en consommant ma fortune, m'empêcher de l'offrir à celle que j'adorais, et à qui il me semblait avoir inspiré un sentiment aussi tendre que le mien.

Ceux que je délaissai devinrent bientôt mes ennemis.

Dans une société dont la maîtresse avait été liée d'une étroite amitié avec ma tante, je vis un soir une jeune personne dont la candeur et la beauté me subjuguèrent. Elle réunissait à ces dons heureux tous les talens qu'on peut avoir acquis à dix-sept ans. Elle avait de l'esprit sans orgueil : c'était la plus jolie personne

de cette brillante société; elle en était aussi la plus modeste. Sa toilette était simple et élégante tout à la fois, et chaque mère, en la voyant, eût désiré de l'avoir pour fille.

Je n'avais pas encore aimé quand je la vis pour la première fois, et mon cœur fut entraîné vers elle; je crus m'apercevoir que je ne lui déplaisais point. Je passai la soirée la plus délicieuse. Je me constituai le chevalier de sa mère, qui daigna m'inviter à un cercle qui se tenait chez elle tous les mardis, en me disant avec grâce : M. de Saint-George, j'aimais beaucoup l'excellente duchesse de Montfort; elle était mon amie, et je crois que son neveu, d'après ce qu'on m'a dit de lui, méritera aussi mon estime. Je vois peu de monde; mais ma société est choisie; en vous y invitant, c'est en augmenter le plaisir : ainsi, mardi je vous attends, avec toi, ma chère, dit-elle en s'adressant à la maîtresse de la maison; M. le colonel ne peut

être présenté chez moi par quelqu'un qui me soit plus agréable.

Le mardi tardait trop au gré de mon impatience ; enfin il arriva. Je fus reçu avec ce ton d'aisance et d'amitié qui semble annoncer une satisfaction réelle. Bientôt je plus infiniment, à ce qu'il me parut, à la mère d'Eulalie, et celle-ci accepta l'hommage d'un cœur sur lequel elle régnait déjà entièrement. J'offris ma main et ma fortune, et l'une et l'autre furent acceptées.

Madame de Chevigni me dit que M. de Turenne ayant été l'ami de son époux, elle allait lui écrire. — Je ne sais, lui répondis-je ; mais je ne suis point sans inquiétude, je lui ai écrit plusieurs fois, il ne m'a point répondu. Je crains que, jaloux de l'attachement qu'il a bien voulu me témoigner, et de l'avancement rapide que m'ont obtenu quelques actions d'éclat, on n'ait cherché à me ravir son amitié. — Pourquoi cette crainte ? me dit Eulalie ; qui peut ne pas vous aimer ?

Ces paroles étaient faites pour m'enchanter encore davantage ; elles me faisaient sentir combien j'étais chéri de mademoiselle de Chevigni.

Tandis que nous attendions la réponse de M. de Turenne, on préparait mon hôtel pour recevoir la mère et la fille, car ces deux êtres sensibles ne voulaient point se séparer ; et il fut décidé qu'elles n'habiteraient la jolie maison de Saint-Cloud que pendant la belle saison.

J'y étais un soir, lorsqu'on annonça la visite de d'Arcourt ; il entra et parut étonné en me voyant, remit une lettre de M. de Turenne. Madame de Chevigni la lut et parut mécontente. Cependant elle lui dit : Je répondrai à M. le maréchal ; mais je ne puis remplir ses intentions. D'Arcourt me lança un regard significatif, resta encore quelques instans, et sortit la rage dans le cœur : car Eulalie avait paru charmante à ses yeux, et déjà l'amour lui avait fait sentir tout son pouvoir.

Le lendemain il retourna à Saint-

Cloud, et madame de Chevigni lui dit qu'elle était sensible à l'hommage qu'il rendait à sa fille; mais que celle-ci, d'après son aveu, avait fait un choix dont j'étais l'objet; que notre mariage devait avoir lieu incessamment. Ce fut alors que d'Arcourt se permit sur mon compte les plaisanteries les plus déplacées, me donna tous les défauts imaginables, et ajouta que ma conduite dépravée dans tous les pays où j'avais été en garnison, m'avait ravi la confiance et l'amitié du général. Il plaignit le sort à venir de la jeune Eulalie, qui, suivant lui, devait être bientôt la plus malheureuse des femmes.

Ce qu'il avait dit à madame de Chevigni n'était qu'une répétition de ses discours à M. de Turenne, qui bientôt répondit à la mère d'Eulalie, en me taxant d'ingratitude et d'immoralité.

Tant de calomnies ne produisirent aucun effet sur le cœur de ma chère Eulalie; mais sa mère eut des craintes. Hélas! on pouvait bien les lui

pardonner ; elle tremblait, en me la donnant, de faire son malheur, et m'engagea à renoncer à son alliance.

Qui peut dépeindre l'affreuse situation où me réduisit cette nouvelle? Je tombai à ses genoux, je pris ses mains que je baignai de mes larmes. Eulalie était auprès de nous, et ses pleurs, ses sanglots donnèrent encore plus de véhémence à mes prières. Je voulus apprendre par quelle fatalité une union projetée avec tant de joie de part et d'autre, annoncée partout comme très-prochaine, se trouvait tout à coup détruite. Enfin, Eulalie me fit connaître tout ce qui s'était passé et me montra la lettre qu'avait écrite M. de Turenne, et que d'Arcourt avait apportée. Perfide ami! m'écriai-je, j'aurai ta vie ou tu auras la mienne. Ah! me dit Eulalie, mon cœur est à vous. Si je ne puis être votre épouse, je promets de n'être jamais celle d'un autre. Ma mère, ajouta-t-elle, en tendant vers elle des mains sup-

pliantes, tu m'aimes trop pour faire le malheur de ma vie.

Madame de Chevigni fut attendrie par les pleurs de sa fille et par mon désespoir. Je lui donnai les adresses de toutes les personnes qui pouvaient attester la régularité de ma conduite. Elle me demanda un mois pour prendre des informations, et m'engagea, pendant ce temps, à ne point me trouver chez elle, ni dans les sociétés où elle était avec Eulalie, m'assurant que si les réponses qu'elle attendait m'étaient favorables, notre mariage aurait lieu de suite. Ce délai me fit souffrir, mais il ne m'inquiéta point; ma conduite avait toujours été irréprochable.

Pendant ce temps j'écrivis à M. de Turenne. J'envoyai ma dépêche par mon écuyer, mais il ne voulut point la recevoir. Ce mépris me révolta. Depuis quinze jours je n'avais pas revu d'Arcourt; je le cherchai et le trouvai enfin comme il sortait du Palais-Royal. Vous m'évitez? lui dis-je; est-ce en raison des sommes

que j'ai été assez heureux pour vous prêter? Vous avez tort; je n'avais nullement l'intention de les réclamer. Maintenant, craignez-vous que je ne vous demande comment il se fait que vous n'ayez remis au général aucune des lettres que je vous avais adressées? Il balbutia quelques mots insignifians, et voulut me quitter. Non, lui dis-je, non, vous m'expliquerez une énigme dont vous seul sans doute connaissez le mot.

Le lâche trouva les moyens de s'esquiver sans vouloir me donner aucune satisfaction. Dès lors je fus convaincu qu'il était l'auteur de mes maux, et que lui seul m'avait enlevé l'affection de mon chef.

Tandis que la mère d'Eulalie attendait des réponses à toutes les lettres qu'elle avait écrites, je reçus l'ordre de partir pour me rendre au siége de Dunkerque. Le prince d'Enghien était à la tête de cette brillante expédition; je concevais difficilement comment il se faisait qu'ayant appartenu à l'armée com-

mandée par M. de Turenne, on me fît passer à une autre sans que je l'eusse demandé. Je ne voulus pas quitter Paris sans être certain de mon sort. Je retournai chez madame de Chevigni. En me voyant entrer, elle me tendit la main, et je vis le sourire du bonheur qui semblait embellir Eulalie.

Mon ami, me dit-elle, ma fille sera votre épouse; j'ai reçu les réponses les plus satisfaisantes, et vous triomphez de vos calomniateurs.

J'étais au comble de mes vœux ; mais bientôt je fis la cruelle réflexion qu'il fallait que je partisse sous quinze jours ; j'en témoignai mon mécontentement. — Vous vous plaignez, me dit-elle, lorsque j'ai sollicité pour vous l'honneur de marcher sous les ordres d'un prince l'orgueil de la France? — Quoi! madame, c'est vous? — Oui, mon ami; je savais que M. de Turenne, prévenu contre vous par d'Arcourt, ne devait vous donner aucun avan-

cement, et qu'il avait juré, en présence de tous ses officiers, qu'il vous ferait repentir de votre ingratitude. J'ai visité à votre intention la duchesse d'Angerville; elle a parlé au prince, et lui a demandé pour mon gendre la place qui l'approcherait le plus de sa personne et le mettrait à même de donner de nouvelles preuves de son courage. Demain, ajouta-t-elle, je vous conduirai chez la duchesse, qui veut elle-même vous présenter au duc d'Enghien. — Eh quoi! non contente de m'accorder l'adorable Eulalie, vous avez encore daigné.... — Prendre votre défense. M'occuper de votre bonheur, n'était-ce pas songer à celui de ma fille? Dans huit jours vous serez son époux.

En effet, après avoir eu l'honneur d'être présenté chez madame d'Angerville et chez le prince, nous fûmes mariés à Saint-Cloud sans faste, n'ayant pour témoins de notre bonheur que quelques amis de ma belle-mère.

Peu de jours après notre mariage, j'étais avec mon épouse et sa mère dans une des allées du jardin, lorsqu'un coup de carabine mal adressé fit tomber ma belle-mère à nos pieds.

Tandis que sa fille et moi nous lui prodiguions les soins les plus empressés, mes domestiques sortirent, coururent après l'assassin ; il se débattit et tomba sous leurs coups : c'était d'Arcourt, qui, n'ayant pas voulu se mesurer avec moi, avait trouvé beaucoup plus commode de me tuer. Il avait été trompé dans son attente, et la mère de mon Eulalie avait reçu le coup funeste ; cependant sa blessure n'était point mortelle ; la balle lui avait seulement cassé le bras droit.

Un chirurgien fut appelé sur le champ ; il nous répondit des jours de cette tendre mère, qui, dans l'excès de ses souffrances, s'applaudissait de m'avoir conservé la vie.

D'Arcourt avait succombé sous les efforts de mes gens. On ne crut point

à leur déposition ; ils furent arrêtés pour avoir été les assassins de cet officier. On ne voulut jamais se persuader qu'un guerrier français eût été capable d'une action aussi lâche ; cependant madame de Chevigni avait été frappée ; on avait trouvé la carabine en bas de la grille du jardin : tout semblait devoir accuser d'Arcourt, mais sa famille était puissante, ennemie de celle de la duchesse, qui était devenue ma protectrice. Ainsi ce fut à moi qu'on imputa la mort de d'Arcourt ; on n'en vint pas cependant jusqu'à m'arrêter, car il fut prouvé que je n'étais point sorti de mon habitation ; mais cette affaire étant parvenue aux oreilles du prince, il me fit dire que je ne devais plus penser à faire partie de l'expédition de Dunkerque.

Comme mes gens, qui, au nombre de quatre, avaient été arrêtés, ne s'étaient point coupés dans les interrogatoires qu'ils avaient eu à soutenir, ils furent mis en liberté après

avoir été pendant une année enfermés au fort Lévêque..... Quinze mois s'étaient écoulés depuis mon mariage. La fracture que madame de Chevigni avait eue au bras était entièrement raccommodée ; cependant elle ne pouvait encore ni sortir, ni recevoir du monde. Eulalie venait de me donner un fils, et sa tendresse pour le gage de notre amour embellissait notre solitude. Je n'étais plus rien pour la société, ni pour l'armée, dont je ne faisais plus partie; mais j'étais heureux, et je me flattais que ce bonheur serait inaltérable. Hélas! au moment où je me croyais tranquille, la foudre grondait sur ma tête, elle allait m'écraser.

La duchesse d'Angerville avait un fils; il réunissait à un dehors enchanteur toute l'amabilité que donne l'usage du grand monde; malheureusement il en avait tous les vices, et savait si bien les déguiser, que sa mère même, qui était la meilleure, la plus vertueuse des

femmes, croyait que son fils était un modèle à présenter à tous les jeunes gens; je le recevais chez moi comme un ami, dont la compagnie m'était précieuse; il ne se trouvait bien qu'avec nous, et disait souvent que toute autre société lui semblait à charge. Ma belle-mère l'invitait sans cesse; aussi était-il de toutes nos parties. Bientôt je m'aperçus qu'Eulalie était sombre, rêveuse, toujours préoccupée, et n'ayant plus que des éclairs d'une gaieté factice qui s'échappaient comme malgré elle lorsque le jeune duc arrivait; mais bientôt elle retombait dans ce vague qui me semblait dénoter en elle une grande passion qu'elle s'efforçait de maîtriser, ou des sentimens qu'elle se reprochait. Pauvre Eulalie! ce fut ainsi que je pensai d'elle; combien j'étais coupable!

Un matin que nous déjeûnions ensemble, sa mère reposait encore; elle tenait son fils sur ses genoux (à cette époque il avait quinze mois); je la vis verser quelques pleurs; je

voulus en connaître la cause; et déjà tourmenté par un sentiment injuste, je ne mis point à mes questions cette douceur que jusqu'alors j'avais eue avec elle. Saint-George, me dit cette tendre épouse, si tu voulais me promettre d'être calme et surtout prudent, je te ferais un aveu qui, depuis près d'une année, est toujours près de m'échapper, et que je n'ai pas même osé faire à ma mère, dans la crainte de l'affliger.

Je lui promis de l'écouter patiemment. Eh bien! me dit-elle, il faut renoncer à la société du fils de la duchesse; je sais que tu le regardes comme le meilleur de tes amis, mais il te trompe sans cesse, et ton Eulalie est devenue l'objet d'une passion criminelle. Rien au monde ne pourrait me faire trahir mes devoirs, mais il peut se porter à de coupables excès : ainsi, il faut cesser de le voir.

Eh quoi! m'écriai-je avec colère, il faut donc que je sois trompé par

tous ceux que je me suis plu à nommer mes amis !

Tu m'avais promis, me dit Eulalie, de ne point t'emporter, et cependant....

En ce moment, un domestique annonça le déloyal d'Angerville ; Eulalie me conjura de ne lui rien dire ; mais le ton amical qu'il prit en me tendant la main me révolta à un tel point, que je ne fus plus maître de lui cacher toute mon indignation. Eh quoi ! lui dis-je, vous osez m'assurer d'une amitié sincère, et votre projet est de me ravir le bonheur ?..... — Moi, mon cher, me dit-il, en prenant un ton de supériorité que je ne lui avais jamais vu, prétendez-vous vous fâcher pour une bagatelle ? — Unc bagatelle, lui dis-je, en lançant sur lui le regard le plus furieux, quand vous cherchez à m'enlever le cœur de mon épouse ; quand vous n'avez point craint de lui faire les plus odieuses propositions !

D'Angerville voyant que tous ses

projets m'avaient été révélés par ma femme, voulut la punir de l'austérité de ses mœurs. Eh quoi ! dit-il, belle Eulalie, vous avez avoué les tendres sentimens qui nous unissent l'un à l'autre depuis près d'une année ; en vérité, ma chère, c'est une grande imprudence ; quand on a un mari jaloux il faut être plus discrète.

Je sautai à mon épée, qui était attachée dans la salle où nous venions de déjeûner ; défends-toi, vil séducteur, lui dis-je, en me mettant en garde.

A cet aspect effrayant, Eulalie tomba sans connaissance ; son fils échappa de ses bras, et se fit une contusion à la tête. A mes cris ma belle-mère accourut ; elle ramassa son petit-fils, dont la blessure saignait beaucoup ; une femme, attachée à Eulalie, vint lui prodiguer des secours ; tandis que moi, indifférent au sort de ma femme, à celui de mon fils, je me battais avec le duc : je fus plus malheureux que

lui, car je fus vainqueur dans cet affreux combat, et je l'étendis mort à mes pieds.

Je courus à l'appartement où étaient mon épouse et mon fils ; je tenais à la main mon épée teinte de sang, et je tombai sur le parquet, en disant : Eulalie, tu es vengée ; d'Angerville ne t'a point outragée impunément.

Cette scène d'horreur n'avait eu que nous pour témoin. La maison que nous habitions était isolée de toute autre, et la porte du jardin donnait sur le bois de Saint-Cloud ; il m'était possible de m'évader avant que cet affreux combat fût connu.

Germain, le seul domestique que j'eusse en ce moment, me proposa de m'accompagner dans ma fuite.

Il faut, me dit-il, ne partir que ce soir ; nous aurons la facilité de porter le cadavre dans le bois. Fermons soigneusement la porte et les croisées de la salle où il est maintenant.

Nous pouvions suivre à cet égard le conseil de mon valet, d'autant mieux que le duc était venu seul et à pied, et qu'il était présumable qu'on ignorait à son hôtel qu'il fût venu à Saint-Cloud dans la matinée, chose qui ne lui arrivait jamais.

La blessure de mon fils était heureusement peu dangereuse; mais mon Eulalie avait reçu le coup de la mort. Cependant la pensée des dangers que je courais lui donna un courage héroïque : hélas! c'était les dernières preuves de son amour. Elle s'occupa à réunir en un seul paquet tout ce que nous possédions en or et en bijoux; madame de Chevigni y joignit aussi les siens, qui étaient de la plus grande valeur.

Vers onze heures du soir, aidé de Germain, tous les gens de la maison étant couchés, nous transportâmes le mort dans l'endroit le plus épais du bois, ayant soin de mettre son épée à côté de lui; ensuite je pris la fuite. Je gagnai en peu de temps

la Hollande, où je passai trois mois sans recevoir aucune nouvelle de Paris ; je voulus y renvoyer Germain, mais il me dit qu'il ne voulait point s'exposer. Je ne pouvais plus exister dans un doute aussi affreux, et je résolus d'aller voir mon Eulalie et mon malheureux fils ; d'aller du moins les embrasser pour la dernière fois. Ce fut en vain que mon domestique s'opposa à mon dessein. Comme il vit qu'il ne pouvait rien obtenir sur moi, que ma résolution était invariable, il me présenta un papier, c'était une lettre : elle était tout ouverte. Hélas! me dit-il, je ne voulais point vous apprendre l'affreuse vérité ; mais puisque vous prétendez aller la chercher vous-même, lisez, et vous verrez après cela si vous devez aller à Paris.

Je reconnus bientôt l'écriture de madame de Chevigni. « J'ai tout
» perdu, me marquait-elle ; vous
» me coûtez le bonheur de ma vie.
» Vous n'étiez pas encore sans
» doute à vingt lieues de la capitale

» quand ma fille est morte dans mes » bras, en me conjurant de vous » aimer comme je l'aimais. Cruel, » vous devez sentir que cela m'est » impossible. Votre fils existe, j'en » prendrai soin; il me rappellera » sans cesse une fille adorée, dont » votre emportement a fait le mal- » heur.

» On fait des recherches partout » pour savoir ce qu'est devenu le » duc; il n'est point retrouvé : puisse- » t il, pour l'honneur de votre nom, » ne l'être jamais !

» Comme l'infortunée Eulalie est » morte peu d'heures après votre » départ, on se persuade que votre » absence est due au désespoir que » vous a causé sa perte. J'ai été » contrainte, dans l'excès de ma » douleur, d'accréditer ce bruit; » j'ai fait plus, j'ai dit que le cha- » grin vous avait enlevé entiè- » rement la raison, et que je ne » croyais jamais vous revoir. J'ai » mieux aimé donner ce doulou- » reux motif à votre départ, plutôt

» que de laisser présumer un jour
» que vous fussiez devenu un as-
» sassin ; car quel nom puis-je vous
» donner, puisque j'ignore encore
» la cause qui vous a fait attenter
» aux jours d'un homme qui sem-
» blait être votre plus intime ami ?

» Adieu. Je soignerai votre fils.
» Ne reparaissez jamais en France,
» où tôt ou tard l'affreuse vérité se
» découvrira. Je vous fais remettre
» par Germain, vingt mille livres
» en or ; ce sont les volontés d'Eu-
» lalie, qui a rendu le dernier sou-
» pir après avoir prononcé votre
» nom. »

Qui peut exprimer ce que je ressentis après avoir lu cette lettre ? Dans mon délire je voulus me donner la mort ; Germain ne me quitta pas un seul instant ; il ne permit à personne de pénétrer dans ma chambre, et recevait à la porte ce que les garçons de l'hôtellerie lui apportaient pour moi. Au bout de quelques semaines je me trouvai à même de voyager, et je vins en

Suisse, la Haye étant trop remplie de Français, qui auraient pu me reconnaître. Avant de quitter la Hollande, je vis sur des papiers arrivant de France, qu'on y déplorait la mort d'un jeune seigneur, la gloire et l'orgueil de sa famille : on nommait le duc d'Angerville. On attribuait sa mort à un duel qui avait eu lieu dans un bois voisin de Paris, et l'on paraissait n'avoir aucune connaissance du nom de celui avec qui il s'était battu.

Dans ma douleur j'éprouvais une satisfaction secrète, c'est qu'on n'avait aucun soupçon contre moi; je me flattais que du moins madame de Chevigni pourrait n'être point inquiétée. Quelque temps après mon arrivée en Suisse, je me persuadai que sans danger je pourrais rentrer dans Paris, afin d'y voir mon fils; mais Germain me dit que ma démarche deviendrait inutile et que mon fils n'avait survécu à sa mère que de fort peu de mois; dès lors, me voyant seul au monde, je fis bâtir

cet ermitage, où je résolus de passer ma vie loin d'un monde faux et corrompu. Je n'avais suivi dans ma conduite avec le duc d'Angerville qu'une vengeance bien naturelle, et chaque jour les plus affreux remords empoisonnent mon existence ; j'ai causé la mort de mon épouse, celle de mon fils ; il me semble sans cesse que je suis couvert de leur sang....

En ce passage du manuscrit, il y avait plusieurs lignes raturées ; le maréchal Montezert cessa de lire.

Et c'était mon père ! dit vivement le gouverneur : ah ! que ne suis-je venu il y a deux mois à cette habitation ! j'aurais eu le bonheur de le serrer dans mes bras, de recevoir et sa bénédiction, et son dernier soupir ; il donna des larmes sincères aux malheurs qui avaient accablé sa famille ; circonstances qu'il avait toujours ignorées, car madame de Chevigni qui l'avait élevé, lui avait caché soigneusement des détails qui l'eussent affligé. Elle lui avait laissé

croire que son père, victime d'un délire causé par la perte de son épouse, avait abandonné la France, et qu'on ignorait ce qu'il était devenu.

Le malheureux gouverneur avait la tête appuyée sur ses deux mains, et semblait profondément affligé ; tout à coup il pria le maréchal de continuer sa lecture ; il reprit ainsi :

Lundi quinze mars 1656. — Il y a dix ans que j'habite cet ermitage, et je viens d'apprendre que mon fils existe ; ces mots doux et cruels tout à la fois me rappellent que j'ai causé la mort de sa mère ; que pour le bonheur de cet enfant adoré, il faut que je me condamne à ne jamais le voir ; cependant le ciel est témoin que je donnerais ma vie pour jouir un seul instant de sa présence. Germain a été plus heureux que son malheureux maître ; il s'est rendu dans la capitale, et vient de me rapporter une lettre de madame de Chevigni, de celle qui prodigue à mon fils des soins que lui devaient son père et sa mère. Sa mère ! il n'en

a plus ; le barbare Saint-George lui a donné la mort...... et ce malheureux ne peut mourir à son tour, il faut qu'il traîne sa déplorable existence. Restez toujours hors de votre patrie, me dit ma belle-mère : que viendriez-vous y chercher ? Que diriez-vous à mon petit-fils ? Vous ne pourriez le voir sans lui apporter peut-être une partie des malheurs que vous semblez traîner après vous : dans quelques années je vous promets de vous le conduire ; je vous le promets par tout l'amour que j'avais pour mon Eulalie ; je lui inspire des sentimens d'honneur et de religion. Je veux qu'il ne connaisse son nom que pour l'illustrer par lui-même. A cette époque, si vous voulez le garder avec vous, je vous le laisserai ; mais, hélas ! vous détruirez tout l'espoir de bonheur que j'entrevois pour cet enfant : comment pouviez-vous ne pas le faire en le trouvant protégé par celle à qui vous avez fait tant de mal ? l'infortunée duchesse que vous avez

privée de son fils, et qui, par bonheur, n'en connaît pas le meurtrier, a cherché un adoucissement à sa douleur dans les innocentes caresses de votre fils ; c'est elle qui se charge de son avancement dans la carrière militaire ; et si je venais à mourir, elle me remplacerait auprès du jeune orphelin. J'ai fait constater avec le plus grand soin votre absence pour que votre fils puisse toucher les revenus de vos biens; j'ai vendu la moitié des miens, et Germain vous en porte une partie, qui vous donnera les moyens d'exister sans éprouver la misère....

30 septembre 1664. — Tous les malheurs doivent m'accabler ; je viens de perdre un serviteur fidèle, Germain n'est plus. J'ai reçu son dernier soupir. En mourant il m'a conjuré de ne jamais retourner en France, de laisser à mon fils l'ignorance dans laquelle on l'élevait sur mon sort, me répétant encore ce que madame de Chevigni lui avait dit, qu'à l'époque où il aurait atteint sa

dix-huitième année, elle me l'amenerait. Je n'ai plus que dix mois à attendre; pourrai-je résister jusque-là à l'impétueux désir qui me transporte sans cesse. Oui, il faut patienter : cependant, je pourrais, à la faveur d'un déguisement, me rendre à Paris : qui me reconnaîtra? le temps et les chagrins ont changé tous mes traits; je vais hâter l'instant de mon bonheur. J'embrasserai cet enfant, dussé-je mourir ensuite...

Le sort n'a pas voulu que je fusse assez heureux pour le voir. Depuis six mois une maladie affreuse m'empêche de sortir de mon ermitage, je n'ai plus la force de me promener dans mon jardin ; le ciel, que j'ai offensé par mon coupable emportement, me ravit le seul bonheur auquel j'aspirais..... Je ne reverrai jamais le fils d'Eulalie ; mais mon cœur le bénit.

1er. mai 1666. — L'époque où madame de Chevigni devait l'amener en Suisse est bien passée; il a vingt ans

et ne connaît point son père ; ah ! si, dans l'excès de sa douleur, la mère de mon épouse lui a appris tout ce qui s'est passé, comme il doit me haïr!.... Etre haï de son fils est une idée affreuse. Comment détruire toutes les impressions funestes qu'on a jetées dans son cœur! comment lui dire : J'ai voulu venger son honneur et le mien..... Ah! renonçons à un projet téméraire ; renonçons-y pour toujours....

16 août 1671. — Je l'ai vu, ce fils adoré ; mais je me suis bien gardé de me faire connaître. J'ai cru que je mourrais de joie et de douleur au même instant, en retrouvant en lui les traits de mon Eulalie. Avec quel courage j'avais fait le voyage de Zurich à Paris! Vêtu d'un habit de pélerin, j'arrivai à neuf heures du soir à l'habitation de madame de Chevigni, et ne fus point reconnu du jardinier ; c'était toujours le même, mais la maison avait changé de maître. Depuis deux ans ma belle-

mère n'existait plus. J'appris que son petit-fils était déjà officier distingué, et qu'il habitait à l'hôtel de madame la duchesse d'Angerville. Il fallait que je passasse la nuit dans quelque hôtellerie. Je retournai à Paris, et me logeai près de l'endroit d'où je pouvais voir sortir celui qui était tout pour moi. Là, je fis parler le maître de la maison, des seigneurs qui étaient ses voisins; il fit un grand éloge de la duchesse et de son fils adoptif. — Son fils adoptif; elle n'a donc pas d'enfant? — Elle en avait un; mais il a été tué il y a au moins vingt ans, et elle a adopté le fils d'un autre seigneur, qui est devenu fou du seul chagrin d'avoir perdu sa femme. D'autres ont dit qu'il s'était sauvé parce qu'il avait tué quelqu'un dans sa propre maison. Tout cela n'a pas été très-clair. Tant il y a que le jeune M. de Saint-George est un gentil seigneur; si son père est devenu fou, ou s'il a été coupable d'un homicide, le jeune homme n'en est pas moins un aimable gar-

çon. Cet aubergiste venait de m'en dire assez pour m'ôter l'idée de me faire connaître de mon fils, mais non pas celle de le voir. Le lendemain, après avoir payé mon hôte, j'allai m'asseoir sur un banc adossé à l'hôtel d'Angerville. Il y avait à peine une heure que j'y étais, quand j'en vis sortir un jeune homme. Mon cœur vola vers lui; mais l'émotion que je ressentis était si forte, que je ne pouvais parler ni me lever du banc. Mon costume assez étranger le frappa; ses yeux s'arrêtèrent sur les miens; il les vit remplis de larmes; il me dit avec un son de voix angélique : ah! c'était celle d'Eulalie : Bon vieillard, vous paraissez souffrant, ayez quelque confiance dans le capitaine Saint-George; sans doute que la misère.... En prononçant ces mots, il me présenta une pièce d'or; je saisis sa main, je la posai sur mon cœur, je la portai à mes lèvres, et la couvris de baisers et de larmes. Mais bientôt, craignant de me trahir, je m'arrachai à cette

délicieuse situation. Je vous bénis ; mon fils, lui dis-je, que le ciel vous comble de toutes ses faveurs...

Grand Dieu! dit le gouverneur, je me rappelle cette circonstance comme si la chose venait d'arriver; et ce vieillard, ce pélerin était mon malheureux père. Ah! monsieur le maréchal, continuez, je vous en conjure.

Je puis mourir maintenant, j'ai vu mon fils; ma main paternelle a serré la sienne; je l'ai pressée sur mon cœur; je n'ai plus de vœux à former. Je ne chercherai jamais à me faire reconnaître; je lui laisserai parcourir avec honneur la brillante carrière qu'il vient de commencer. Il sera privé de mes caresses; mais je dois tout immoler au bonheur du fils de ma chère Eulalie.

Avril 1680. — Un voyageur français m'a demandé l'hospitalité; je la lui ai accordée avec le plus grand plaisir. Il est resté ici pendant près d'un mois; il m'a parlé des victoires qui avaient eu lieu en Allemagne;

il m'a nommé plusieurs officiers qui s'y étaient distingués. Le nom de Saint-George a frappé mon oreille ; il a retenti jusqu'à mon cœur.

Il est vaillant et sensible ; il s'illustrera un jour, me suis-je dit intérieurement ; que le ciel en soit béni, et qu'il le protège !...

Je viens d'atteindre ma soixantième année, et je n'ai connu que l'éclair du bonheur. Il a amené la foudre qui m'a écrasé. Je laisse ma solitude à un malheureux qui voudra trouver ici un refuge contre la persécution des hommes. Je fus coupable ; qu'il prie pour moi...

Mes yeux épuisés par les larmes peuvent à peine lire les caractères que vient de tracer ma main tremblante. Je n'écrirai plus le nom de mon fils, mais je le bénirai jusqu'à mon dernier soupir. Chère Eulalie, j'ai causé ta mort ; et depuis plus de trente années je survis à mon désespoir. Ah! quand donc aurai-je assez souffert pour mériter d'aller te retrouver dans la demeure céleste?

Ici finissait le cahier. Il y avait encore quelques mots ; mais ils étaient illisibles. On distinguait seulement ceux-ci : *Fils.... mourir..... tombeau..... pleurs.... mes cendres inanimées.....*

Le gouverneur versait des larmes, la main du maréchal les essuya ; la reconnaissance et l'amitié lui en faisaient un devoir sacré. Le lendemain on demanda à Thomas en quel endroit reposait le bon ermite. — Tout au bout de ce jardin. C'est un lieu qu'il avait choisi lui-même bien des années avant sa mort. C'est moi qui, dans le temps, ai planté ce massif d'arbres qui est en face du mur. Tous les étés, quand le temps et ses forces le lui permettaient, il me disait : Viens avec moi, Thomas ; allons ensemble arroser mon dernier séjour. Ce n'est que dans ce lieu que j'aurai cessé de souffrir.

Le gouverneur voulut aller seul s'agenouiller sur le tombeau de son père ; mais Montezert, reprenant son courage, prétendit prendre part

à cet acte religieux ; et, précédés du bon Thomas et de Valentin, ils allèrent verser des pleurs sur les cendres de l'ermite.

O combien le maréchal en répandit ! Le souvenir de son épouse, celui de ses enfans remplissaient son âme ; hélas ! il n'avait pas la possibilité de pouvoir leur élever un tombeau.

Le gouverneur devait abandonner le canton de Zurich ; mais un lien sacré semblait lui commander d'y rester encore. Il passa deux mois à l'ermitage, tandis que Valentin parcourait la Suisse ; et lorsque le désir de revoir ses enfans le détermina à rentrer en France, il promit à Montezert de revenir visiter des lieux où reposait son père. Peut-être, lui dit-il, qu'il me sera possible d'apporter un soulagement à vos peines ; reposez vous sur mon zèle, sur mon inaltérable amitié.

Le moment de leur séparation fut cruel ; mais le maréchal était bien plus malheureux que son ami. Celui-

ci allait retrouver sa famille ; l'autre n'en avait plus. Il était seul au monde avec celui à qui il devait la vie, avec ce courageux Valentin, qui devait bientôt le quitter pour aller faire des recherches. Le quitter! Cette pensée le désespérait. Que deviendra-t-il sans moi? redisait intérieurement le libérateur du maréchal ; pourra-t-il seul supporter le poids d'une existence qu'il déteste maintenant? Enfin, vivement pressé par son maître, il quitta Zurich, voulant parcourir la Suisse pour la seconde fois, avant de gagner la Hollande, où Montezert présumait que l'on pourrait obtenir quelque renseignement sur le sort de ceux dont il déplorait la perte.

CHAPITRE XXI.

La duchesse de Montezert, parfaitement rétablie de la cruelle ma-

ladie que lui avait causée l'arrivée de Clair de Villedieu, s'occupa du soin de faire placer une tombe sur l'endroit où sa plus implacable ennemie avait été inhumée. Cette femme avait appartenu à la famille du maréchal, et cette raison seule l'avait engagée à prier Edouard de Saint-Just de remplir ce qu'elle regardait comme un devoir.

Le docteur Sironval était devenu l'ami de Laurence, dont il ne cessait de plaindre les malheurs et d'admirer le courage. Bientôt de cette douce intimité le bon médecin, qui n'avait encore que quarante-deux ans, et qui était immensément riche, passa sans s'en douter à un sentiment plus tendre; mais ce fut inutilement. Laurence lui imposa un silence éternel, et jamais il n'osa renouveler un aveu qui avait été sur le point de contraindre la duchesse à abandonner une habitation où elle ne trouvait point le bonheur; il était à jamais perdu pour cette illustre infortunée, mais où elle

vivait autant tranquille que pouvait le lui permettre sa douloureuse situation.

Un jour que Laurette était dans une des allées du jardin, ayant avec elle Adélaïde et Amélie, M. Sironval vint la trouver. Il avait évité d'être aperçu par Laurence. Ce qu'il avait à dire était capable de lui causer une révolution funeste.

Mademoiselle, dit-il à Laurette, je voudrais pouvoir vous parler un moment, mais en particiculier. — Nous allons retourner auprès de maman, dit Adélaïde. — Non, mon aimable enfant, je ne veux point qu'elle puisse savoir que je suis ici... — Eh! pourquoi donc? elle a tant de plaisir à vous voir. — Je sais qu'elle m'honore de son estime; mais ce que j'ai à dire à votre tante...—Pourrait peut-être encore lui donner de nouveaux chagrins. — Au contraire, mon enfant; mais avant de lui parler, il faut que je me consulte avec mademoiselle..... — Eh bien, nous allons entrer dans ce pavillon, dit

vivement Amélie, et nous n'en sortirons qu'à l'instant où vous nous appellerez.

Dès que Laurette fut seule avec le docteur, il lui dit : Vous pleurez tous la mort du maréchal ; mais je crois pouvoir vous assurer qu'il existe encore. Je suis certain que le jugement infâme porté contre lui n'a point été exécuté. — Qui a pu vous instruire de cet heureux événement? —Hier, j'étais à Bâle, chez le bailli, dont le fils est malade depuis quelques jours ; on m'invita à dîner. Au dessert, la conversation tomba sur des traits de dévouement ; chacun raconta celui qu'il connaissait. Messieurs, nous dit le bailli, j'en sais un qui fait le plus grand honneur à la fidélité d'un Français, et qui a eu lieu il y a maintenant deux années environ. Je ne l'ai point publié dans ce temps-là, craignant de fixer une attention trop scrupuleuse sur les voyageurs qui venaient en Suisse, et de compromettre involontairement celui pour qui on

avait fait une action dont le touchant souvenir ne s'effacera jamais de ma pensée. Tout le monde prêta la plus grande attention.

Un seigneur français, le duc de Montezert, accusé de conspiration, venait d'être condamné à mort. A l'instant de l'exécution, tout Paris était sur pied ; c'était aux flambeaux que cette scène horrible devait avoir lieu. Quel fut l'étonnement de tous ceux qui voulaient en être les témoins, lorsqu'on vit monter à l'échafaud, avec un courage héroïque, un serviteur dévoué, qui avait fait évader son maître pour mourir à sa place ? On découvrit ce noble stratagème ; mais Valentin, c'est le nom du héros, dit avec énergie : Frappez, je ne crains point la mort ; moi seul j'ai sauvé le maréchal, moi seul connais la retraite que je lui ai choisie, et mon secret périra avec moi : nulle puissance au monde ne pourra me l'arracher. Le Roi lui-même a trouvé cetteaction sublime et l'a récompensée; mais, hélas! sans

rien relâcher de la sévérité du jugement.

O Valentin! s'écria Laurette, mortel vertueux, que mon cœur t'avait bien jugé! Ah! puissions-nous revoir un jour le duc de Montezert! Eh bien! continua-t-elle, on n'a point découvert le pays où s'est réfugié le malheureux condamné?

Non. Le bailli de Bâle reçut, ainsi que tous ceux de la Suisse, une notification officielle de M. de Louvois, et qui était revêtue de la signature du Roi de France, à l'effet de livrer le prisonnier; mais il nous a juré que jamais il n'aurait cette cruauté.

Ainsi, mademoiselle, vous voyez, ajouta le docteur, que les plus fortes présomptions peuvent faire penser que le duc existe encore. Dois-je parler de cette heureuse découverte à votre sœur? dois-je lui redonner un espoir?...

O mon Dieu! dit Laurette, si je pouvais aller à Paris, il serait possible que je découvrisse ce que le

meilleur des hommes peut être devenu. Ah ! reprit le docteur, si un bannissement de dix années ne condamnait point Edouard, déjà il serait parti ; mais il ne le peut sans s'exposer à la mort.

Par malheur, on n'avait reçu aucune nouvelle de l'écuyer Renaud, le seul qui, dans cet instant, eût pu leur être utile, et l'on présumait que, sans doute, il n'était plus. A peine arrivé à Paris, il se livrait, dans une hôtellerie, à toute la joie que lui causait la délivrance de son maître, et qu'il allait écrire à la duchesse ; il fut arrêté comme ayant appartenu au maréchal, et plongé dans un cachot. Il fut interrogé à plusieurs reprises sur ce qu'était devenu le duc ; mais il ne répondit à toutes les questions qui lui furent faites, que la vérité : Je l'ignore et j'envie le bonheur qu'a eu Valentin de pouvoir le sauver. On voulut savoir de lui quel pays Laurence habitait ; il ne le dit point, et préféra une affreuse captivité au

malheur de nommer la retraite où était l'épouse de son maître.

Tandis que Laurette et le docteur étaient indécis sur le parti qu'ils devaient prendre, Valentin, qui avait confié le maréchal aux soins du jardinier de l'ermitage, parcourait la Hollande, afin de découvrir si la duchesse ne s'y était pas réfugiée avec sa famille.

Laurette, remplie du plus consolant espoir, fière de l'attachement qu'elle avait toujours eu pour Valentin, ne put s'empêcher de parler à Laurence relativement à ce que le docteur lui avait dit; mais elle trouva sa maîtresse incrédule, et fut obligée, pour la convaincre, de faire répéter à M. Sironval ce qu'il avait dit. Ce fut alors qu'un rayon d'espérance rentra dans son âme; mais comment, si Montezert vivait encore, lui faire savoir où il retrouverait sa famille? Un miracle de la fidélité lui avait conservé la vie, mais la sentence fatale subsistait, et la moindre démarche de la part

de la duchesse pouvait donner l'éveil.

Après avoir réfléchi plusieurs jours aux moyens de faire savoir à Montezert que la duchesse et ses filles existaient toujours, pour lui désigner un lieu où il pourrait faire parvenir de ses nouvelles, Laurence, qui ne pouvait rien craindre pour sa sûreté personnelle ni pour celle de ses filles, consentit à ce que la fidèle Laurette se rendît à Paris, et exécutât le projet qu'elle avait formé.

Vêtue d'habits d'homme*, elle quitta Bâle vers les premiers jours de l'automme, loua une habitation peu éloignée du bois de Boulogne. Au bout de quelques jours, elle fit mettre dans un papier public que la duchesse de Montezert, après avoir séjourné long-temps en pays étranger, était revenue dans sa patrie, avec sa famille, et habitait une maison de campagne dont on désignait le lieu. Elle eut la précaution de se procurer les moyens d'envoyer de

cespapiers-nouvelles en Angleterre, en Allemagne, en Suisse et en Hollande. C'était dans un moment où une trêve de six mois laissait reposer les guerriers, et permettait des communications.

Si le maréchal existe, si le bon Valentin est toujours avec lui, ils apprendront sans doute, par ce moyen, que la duchesse et ses enfans n'ont point succombé sous les coups de leurs ennemis, et donneront de leurs nouvelles à l'adresse que j'ai fait désigner.

Tranquille sur sa maîtresse, que le docteur avait promis de visiter souvent, elle attendit, non sans une vive impatience, le résultat qu'elle espérait. Bientôt on sut dans tout Paris que la duchesse de Montezert était arrivée. On vint la visiter autant par curiosité que par l'intérêt que ses malheurs avaient inspiré, et Laurette, qui, vêtue d'habits d'homme, paraissait avoir au plus vingt ans, répondait toujours qu'elle attendait la duchesse d'un

moment à l'autre, ajoutant : J'ai quitté l'Allemagne peu de temps avant l'époque qu'elle avait fixée pour son départ de ce pays; tout me porte à croire qu'elle ne peut encore tarder à arriver.

Il y avait déjà deux mois que Laurette était à Paris lorsqu'un soir on vint frapper à la porte de son habitation, dont un jardinier et elle étaient les seuls gardiens.

C'était un jeune homme qui demandait à parler à madame la duchesse de Montezert, ajoutant qu'il avait des choses de la plus haute importance à lui communiquer.

Il parut vivement affligé en apprenant qu'elle n'y était point. Qu'auriez-vous à lui dire? lui demanda Laurette; je possède toute sa confiance. — Pardon, monsieur, ce n'est qu'à elle seule que je puis révéler un secret d'où dépend l'honneur de sa famille et la vie de son époux, s'il n'a point succombé à l'excès de ses chagrins.

Dans huit jours je reviendrai,

continua le jeune homme ; peut-être serai-je plus heureux. — Mais, lui demanda Laurette, ne pourriez-vous écrire ? et si son absence devait être encore plus longue que l'époque qu'elle a désignée, je serais à même de lui faire parvenir cette lettre. — Ce que j'ai à lui dire n'est pas de nature à être écrit ; ses ennemis sont encore trop puissans, et peut-être que ma mort serait le seul prix que je recevrais de mon repentir.

Il quitta Laurette sans vouloir lui en dire davantage. Il était plus de dix heures du soir. Il avait fait à peine vingt pas hors de la maison, que la suivante, enveloppée d'un manteau, marchait derrière lui à fort peu de distance. Il allait si vite qu'elle pouvait à peine le suivre. Il arriva à l'hôtel de M. de Louvois, on lui ouvrit, et disparut. Que devint Laurette en ce moment ? Ce jeune homme était-il un traître envoyé par le ministre, ou bien le repentir l'amenait-il à quelques ré-

vélations qui pouvaient innocenter le maréchal ? Elle demeura quinze jours dans la plus grande perplexité, ne passant plus une seule nuit dans son habitation, dans la crainte d'y être arrêtée par les ordres de M. de Louvois; et se gardant bien d'aller coucher dans de grandes hôtelleries, dans la crainte que son travestissement ne vînt à donner quelques soupçons contre elle.

Tandis que Laurette était à Paris, recueillant avec attention tout ce qu'on disait contre Louvois, dont le crédit était bien diminué, Valentin était revenu en Suisse; arrivé au canton de Bâle, il y séjourna pendant plusieurs jours, cherchant à s'informer s'il y avait des Français; mais il n'apprit rien. Laurence n'était pas sortie une seule fois de son habitation; elle n'avait en conséquence jamais été dans la ville, et personne ne la connaissait pour Française. Il quitta ce canton, et, avant d'entreprendre le voyage de l'Allemagne, il se décida à retour-

ner à l'ermitage, passer là quelques jours avec son maître, dont il était séparé depuis bien long-temps.

En arrivant auprès de lui, il le trouva encore plus triste ; il n'avait, hélas! aucune nouvelle satisfaisante à lui donner. Eh bien! mon pauvre Valentin, lui demanda le duc, tu n'as pas été heureux dans tes recherches ?—Non, M. le maréchal ; mais je suis loin d'avoir perdu l'espérance. J'ai voulu revenir passer quelques jours avec vous ; m'assurer par moi-même si vous ne manquiez de rien, si le jardinier vous servait avec zèle ; et puis, ajouta-t-il, ne voulant point dire à son maître qu'il le trouvait affaibli, je suis un peu fatigué ; je voudrais pouvoir me reposer quelques jours.

Mon ami, combien je te cause de peines.... de peines in[illegible]es! lui dit Montezert ; il n'est plus de Laurence pour moi....

Valentin sentit qu'il lui était impossible de quitter son maître dans l'état où il était ; la douleur lui

donnait des aliénations d'esprit qui devenaient fréquentes, et faisaient craindre pour la perte totale de sa raison.

Il fut obligé de passer tout l'hiver à l'ermitage; il ne quittait le maréchal que pour aller à Zurich faire quelques emplettes; et Thomas, pendant ses courtes absences, restait auprès de cet époux, de ce père infortuné, qui conjurait le ciel de mettre un terme à ses déplorables jours.

L'hiver se passa de la manière la plus triste, et le fidèle valet tremblait à chaque instant de perdre son maître, ou de le voir devenir totalement fou.

Le malheureux passait souvent les journées entières sans dire une seule parole, ou s'il en prononçait quelques-unes, elles ne se rapportaient qu'à son épouse ou à ses filles; souvent son imagination égarée lui présentait Louvois. Il disait à Valentin : Prépare mes armes; c'est un combat à mort qui doit avoir lieu

aujourd'hui ; le cruel ! tout son sang peut à peine suffire à ma vengeance.

Dans d'autres instans, il semblait écouter.... Paix ! mon ami, je t'en prie.... N'entends-tu pas la voix de ma chère Laurence ?... elle va, sans doute, venir embellir cet asile.... O mon cher Valentin, si je pouvais la revoir! la revoir un seul instant! embrasser mes filles !... Mais non ; tu es bien certain que toute ma famille a péri, et tu crains de me l'avouer....

Un matin qu'il semblait être assez tranquille, Valentin se rendit à Zurich. Le hasard le fit trouver, dans une auberge où il avait été obligé d'entrer pour se rafraîchir, un officier qui arrivait directement de Paris, et qui avait été obligé de l'abandonner à la suite d'une affaire d'honneur, dans laquelle il avait tué son adversaire. Le langage de Valentin, qui s'adressait à l'hôtesse, le frappa. Vous êtes Français? lui dit-il; il y a-t-il long-temps que

vous êtes en Suisse? — Oui, monsieur. — Vous habitez cette ville? — Non pas, j'en suis très-éloigné. — Sont-ce des malheurs qui vous ont amené dans ce pays? — Je craindrais d'être indiscret si je vous faisais la même question. — Je ne vous traiterais point aussi sévèrement, et j'avoue qu'en vous entendant parler, en reconnaissant en vous un compatriote, j'espérais quelqu'assistance; non pas que j'aie le moindre besoin d'argent, mais je me flattais que vous pourriez me donner quelque connaissance d'un pays où je me suis vu contraint de venir chercher un asile. Pardon, monsieur, je me suis trompé; mais je me persuadais aussi qu'un Français, en s'expatriant, ne perdait point pour cela le caractère obligeant qui distingue notre nation.

Valentin se reprochait d'avoir si mal accueilli cet homme; mais il tremblait toujours de trouver quelqu'un qui pût devenir dangereux à la tranquillité du maréchal; cepen-

dant cet officier avait un air de douceur, une physionomie franche et des manières distinguées. En causant avec lui prudemment, il pensa que peut-être il apprendrait si, dans Paris, on parlait encore du maréchal de Montezert, de Louvois. Il se rapprocha de la table devant laquelle cet officier s'était fait servir à dîner, et lui dit d'un ton infiniment plus doux : Vous avez donc été forcé de quitter la France? Je ne vous demande point pour quel motif, chacun a ses secrets qu'il lui importe de garder ; puis il ajouta tout bas : Vous ne connaissez point cet aubergiste, et vous ne devriez point dire que vous avez été contraint à prendre la fuite ; car le bailli de ce canton en sera peut-être instruit avant la nuit ; voilà pourquoi je vous ai paru si peu gracieux quand vous m'avez adressé la parole. — Je vous remercie de cet avis, j'en profiterai : croyez que je suis un homme d'honneur. — Si vous avez quelque motif de crainte,

vous devriez quitter l'habit militaire, qui vous ferait peut-être soupçonner. — Comment, sur cette terre, qu'on dit être celle de la liberté..... — Il faut de la prudence. —Asseyez-vous, acceptez la moitié de mon dîner. — Je vous remercie. — Ne pourrai-je aller vous visiter? — Cela vous est impossible. — Je vous inspire de la défiance, mais je vais me faire connaître, et peut-être qu'ensuite..... — Je n'en ferai pas autant que vous, car mon secret ne m'appartient point. — Je n'insisterai pas pour le savoir. Y a-t-il long-temps que vous avez quitté la capitale de la France? — Mais deux ans environ. — Vous êtés protestant? — Non, mais l'ami que j'accompagne appartient à cette religion. — Vous avez entendu parler du maréchal de Montezert? — Oui, ce nom a plus d'une fois frappé mon oreille. — C'était un brave guerrier; j'ai fait sous lui trois campagnes, et n'ai jamais pu me persuader qu'il eût conspiré contre la France. —

Ah ! vous avez raison de l'en croire incapable. — Vous l'avez aussi connu ? — Les cruels, ils l'ont assassiné.... à ce qu'on dit... — Détrompez-vous, il existe encore, ou s'il est mort, ce n'est pas sur un échafaud. C'est pour soutenir l'honneur de ce brave homme que je me suis battu. — Et comment cela ? — Il y six semaines j'étais entré dans une hôtellerie voisine de la place Royale, dans laquelle se trouvaient plusieurs officiers français. L'un d'eux lisait à haute voix le journal de la cour. Ces mots me frappèrent : *La duchesse de Montezert, l'infortunée Laurence de Sully, vient de revenir en France avec sa famille, et occupe une maison située près du bois de Boulogne du côté de Passy.* Sans doute, dit un autre, qu'elle a obtenu la grâce de son mari, car sans cela elle n'oserait revenir. — Sa grâce ! m'écriai-je ; dites donc la révision d'un procès qui déshonore les juges qui ont condamné le duc. — Vous êtes son partisan ? — Je suis

celui de la justice. — Vous oseriez soutenir qu'il était innocent ? — Comment soutiendrez-vous qu'il était coupable, puisqu'il a été jugé clandestinement dans une des salles de la Bastille ? — Vous en avez menti, j'y étais, et j'atteste.... Il n'acheva pas ; son dementi lui valut un soufflet. Nous sortîmes de l'hôtellerie, et deux heures après mon agresseur n'existait plus. Par malheur pour moi cet homme appartenait à une famille très-considérée par le ministre Louvois, et mes parens, effrayés, m'ont fait prendre la fuite.

A Paris ! dit vivement Valentin, qui semblait transporté de joie ; à Paris !... le bois de Boulogne !... près de Passy !.... O mon maître ! mon cher maître !... Adieu, monsieur ; demeurez ici ; au nom du ciel ne me suivez point ; je viendrai vous revoir.... Ah ! vous ne savez pas, vous ne pouvez imaginer de quel bonheur vous venez de me donner l'espérance. Demain, à la même heure, je reviendrai ici ; nous dînerons

ensemble. O mon Dieu! mon Dieu! donne-lui la force de ne point succomber à tout l'excès de sa félicité. Il sortit avec une rapidité inconcevable ; cependant la réflexion lui fit prendre un grand détour pour retourner à l'ermitage, dans la crainte d'être suivi par l'officier français. Il se retourna à plusieurs reprises, et, tranquillisé en ne voyant personne, il rentra à l'ermitage. Il trouva son maître assez calme ; chercha à lui cacher toute la joie qu'il éprouvait.

Il y avait plus d'une heure qu'ils étaient ensemble, que Valentin n'avait encore rien dit qui eût rapport à ce qu'il avait appris à Zurich : il ne savait comment s'y prendre. Le maréchal, qui presque toujours ne parlait que de sa femme, de ses enfans, n'en paraissait point occupé dans ce moment. Il tenait un livre (Valentin lui en avait procuré plusieurs qu'il lui avait demandés); tout à coup il se leva en disant : Il a raison cet auteur, *la vie est une*

chaîne continuelle d'infortunes, dont la mort est le but ; il n'est que l'espoir d'une autre vie qui puisse donner le courage de supporter l'excès du malheur. Mon cher maître, dit Valentin, en prenant sa main, j'aime à vous entendre parler ainsi ; il faut du courage dans le malheur. Il en faut aussi beaucoup pour supporter, sans trop d'émotion, le bien presqu'inattendu qui peut nous arriver. Mon bon maître, posez votre main sur mon cœur ; sentez comme il bat vivement ; et, sans vous former l'idée d'une félicité trop grande, écoutez la nouvelle que je vais vous apprendre.... — Laurence ! mes enfans !... — Existent, tout me porte à le croire ; ce n'est point en Hollande que je les retrouverai, mais en France.

Il rendit au maréchal un compte détaillé de tout ce que lui avait dit l'officier.

Montezert ne savait s'il n'était point la victime du délire de son imagination ; sa main tremblante

était toujours dans celle de celui qui lui avait sauvé la vie; il le regardait avec une sorte d'égarement; des pleurs échappaient des ses yeux: il n'en avait plus pour la douleur, il en trouva pour la joie.

Ce moment d'extase passé, il fut décidé que le fidèle serviteur retournerait le lendemain à Zurich; il s'y rendit au point du jour, et fut même obligé d'attendre quelques heures, car le voyageur reposait encore.

Dès qu'il put entrer dans sa chambre, l'officier lui tendit la main. Monsieur, dit-il, vous êtes l'ami du maréchal de Montezert; votre émotion tandis que je parlais de lui, votre transport en me quittant après vous avoir fait connaître la résidence de son épouse à Paris, tout me prouve que vous êtes lié au sort d'un héros persécuté par l'ambitieux Louvois. — Pour lui je donnerais ma vie. — Pour soutenir son honneur j'ai exposé la mienne : ainsi je crois que toute espèce de réserve

entre nous devient maintenant inutile. D'abord, pour vous en convaincre, car la persécution et la perfidie des hommes ont fait naître la défiance, ouvrez ce porte-feuille, et vous trouverez la preuve que je suis officier français, fils d'un brave guerrier.

Eh bien! lui dit Valentin, après avoir pris connaissance de tout ce qu'il lui importait de savoir, déjeûnons ensemble, ensuite vous viendrez avec moi. Vous êtes proscrit, et notre asile deviendra le vôtre; là vous attendrez, ainsi que nous, qu'un meilleur temps nous permette à tous de rentrer dans notre patrie.

L'officier paya sa dépense et partit avec Valentin. En arrivant à l'ermitage, il savait qu'il allait voir cet illustre condamné; mais à l'aspect d'un homme qui semblait avoir soixante ans, et dont le costume était celui d'un pieux cénobite, il ne reconnut point le maréchal, qu'il n'avait pas vu depuis près de huit

années; le maréchal reconnut très-bien Eugène de la Fare, l'un des jeunes officiers qu'il estimait le plus. Il lui tendit la main, en lui disant: La valeur nous réunissait sous les drapeaux de Mars, et l'infortune, qui semble poursuivre tous ceux qui prennent quelqu'intérêt à mon sort, va vous faire partager mon ermitage.

CHAPITRE XXII.

La fidèle Laurette attendait avec une impatience extrême que le personnage mystérieux qui avait demandé à parler à la duchesse, revînt, comme il l'avait promis, mais il ne se présentait point. Les craintes qu'elle avait eues d'être arrêtée s'étaient évanouies; elle pensa que le jeune homme qui s'était présenté à la petite maison qu'elle habitait,

était peut-être arrêté lui-même. O ma chère maîtresse ! se disait-elle, je vous ai laissée seule, en croyant pouvoir vous servir ; mais, hélas ! c'est inutilement. Il faudra que je quitte la capitale et que je retourne en Suisse, sans pouvoir dire : Espérez un meilleur sort.

Elle se disposait à partir, lorsqu'un soir le jardinier vint lui dire qu'on demandait à parler à la duchesse de Montezert. Elle se fit dépeindre la personne, mais ce n'était point la même qui déjà était venue ; cependant, quoiqu'elle éprouvât encore quelques craintes qu'on ne vînt à la priver de sa liberté, elle fit entrer le personnage.

Il était enveloppé d'un manteau, un chapeau rabaissé sur les yeux.

Laurette alla au-devant de lui. Vous demandez, lui dit-elle, madame la duchesse ? mais, monsieur, elle n'est point arrivée : je l'attends d'un jour à l'autre.

Le costume de l'amie de Laurence et plusieurs années d'absence la

rendaient méconnaissable au premier abord; mais le son de sa voix, qui retentit jusqu'au cœur de Valentin, le trouble au point de le rendre tremblant. Il ne peut que prononcer ces mots : Monsieur, si elle redoute les méchans qui l'ont persécutée....

Ah! dit Laurette avec une vivacité dont le plus inviolable attachement peut rendre seul capable, Valentin !... Non, ce n'est pas une erreur; voilà ce courageux serviteur qui n'a point redouté la mort pour en préserver son maître....

Ce n'est plus une illusion; c'est la main de ma chère Laurette que je presse sur mon cœur. O mon amie! nos bons maîtres existent donc tous deux? — Oui; je n'ai pas quitté un seul instant l'infortunée Laurence. — Ses filles? — Elles sont la seule consolation de sa vie; mais le maréchal, où est-il? — En Suisse. — Quel canton? — Zurich. — Et ta maîtrese? — A Bâle. — O providence! ô bonheur! Nous pourrons donc un

jour les réunir. —Oui, bientôt. — La santé du maréchal? —Presque détruite par les chagrins; mais espérons que le bonheur d'avoir retrouvé sa famille pourra la lui rendre.

Ces deux serviteurs fidèles voulaient partir de suite; mais Laurette pensait à celui qui avait, disait-il, un secret à révéler, d'où dépendait l'honneur de Montezert. — D'un moment à l'autre, si cet homme n'a point éprouvé d'accident, il peut revenir; ainsi, mon cher Valentin, retourne vers le maréchal; c'est à toi qu'il appartient d'aller annoncer à cette illustre victime que tout ce qu'il aime existe encore, et j'attendrai....

Laisse-moi ici, lui dit Valentin, et retourne. —Non, mon ami, non; songe donc que tu pourrais être reconnu par les agens de Louvois, et que ta mort serait certaine.

Le lendemain, avant le lever du soleil, Valentin était en route. Il était porteur d'une lettre de Laurette

à sa maîtresse, lettre qu'il devait lui remettre sans séjourner à Bâle, afin de ne point retarder le bonheur du maréchal.

Bon Valentin, tu commences enfin à recueillir le fruit de ta noble action ! Puisse le ciel te préserver de malheur, et te conduire au but de toutes tes espérances !

La duchesse éprouvait les plus vives inquiétudes en ne recevant point de nouvelles de Laurette. M. Sironval et Edouard de Saint-Just la rassuraient autant qu'il leur était possible ; mais elle leur répondait : On vous a trompés par le récit de la délivrance de mon époux ; il n'est plus. Je suis condamnée à ne jamais le revoir.

Un soir, qu'assise dans un des bosquets de son jardin, elle cherchait dans les caresses d'Adélaïde et d'Amélie un adoucissement à ses peines, Guillaume vint lui dire qu'un homme couvert d'un long manteau demandait à parler à madame Dumont, ajoutant qu'il était

porteur d'une lettre de mademoiselle Laurette.

A ce nom, Laurence courut aussitôt. Quel est son bonheur en reconnaissant Valentin! — Mon ami, dit-elle, ton maître? — Il existe, madame; il existe. — Le ciel a permis... que tu fusses le plus généreux des hommes!... O mes filles, mes chères filles, tombez aux pieds de ce mortel vertueux! vous lui devez les jours de votre père....

Valentin était suffoqué par l'excès de la joie; Adélaïde et Amélie embrassaient ses genoux; Laurence tenait ses mains et les arrosait de ses larmes, et ne pouvait que prononcer ces mots: Montezert, cher époux, je te reverrai; ô mon Dieu! donne-moi la force de supporter toute la félicité que j'éprouve en ce moment.

Ma chère maîtresse, je voudrais pouvoir vous conduire de suite à Zurich; mais il faut de la prudence, d'abord pour la sûreté du maréchal, car son ennemi est encore puissant; ensuite pour la santé de votre époux

dont les chagrins.... — Mon ami, je t'entends; il est malade, mourant peut-être. — Nul danger ne menaçait sa vie quand j'ai quitté l'ermitage. — Il y est seul? — Non, madame; un officier français, qui étant à Paris a pris sa défense, est venu se réfugier en Suisse : mais lorsque nous serons réunis, vous apprendrez tous les détails que je ne puis vous donner maintenant. Je vais repartir de suite; le moindre retard serait un larcin fait au bonheur de mon maître. Je ne suis plus qu'à vingt lieues de l'ermitage, et demain avant la fin du jour j'y serai arrivé. — Mais tu es excédé de fatigue; si tu passais ici la nuit? — Je ne suis point fatigué quand il s'agit d'adoucir les peines de mes maîtres. Adieu, madame la duchesse; dans huit jours je reviendrai vous dire ce qu'il faudra faire, et j'aurai préparé doucement M. le maréchal au bonheur de vous voir. Mais, je le répète, il faut que votre arrivée à l'ermitage ne puisse en

rien faire présumer aux habitans du hameau voisin, à ceux même des villages qui sont près de la colline la Riche, que M. le maréchal n'est point réellement un ermite. — Encore huit jours, cher Valentin; que ce terme est long! Mais je dois ne suivre que tes avis et m'en rapporter entièrement à toi. — J'ai un projet, madame, et, si je puis l'exécuter, je crois que vous serez contente. — Tu vas prendre de l'or; et si tu prétends faire quelques emplètes... — Oui, madame; oui, c'est là mon intention: mais monseigneur a de l'argent. Cependant, comme je veux tâcher de lui causer une agréable surprise, et qu'on ne voie point de femme entrer dans l'ermitage, je vais recevoir ce que vous voulez me donner.

Il partit de Bâle pendant la nuit, et le lendemain le jour n'était pas encore fini que ce bon serviteur était arrivé. Il trouva son maître beaucoup plus calme qu'à l'instant où il l'avait quitté. — Vos maux sont

finis, monsieur le maréchal ; et j'en ai maintenant la certitude. Ce n'est plus un espoir chimérique. J'ai retrouvé votre épouse, vos enfans, ma Laurette. — En quel pays? — Dans la capitale de la France, répond Valentin, qui tremblait que son maître n'eût la volonté de se rendre à Bâle. Je leur ai indiqué les moyens de venir nous retrouver en Suisse ; et je crois pouvoir vous assurer que, d'après ce que je pense, nul obstacle ne les arrêtera à la frontière. Un moment après il ajouta : Si je donnais à monsieur le maréchal une lettre de madame la duchesse, lettre sur laquelle ont écrit Adélaïde et Amélie, douterait-il encore du bonheur qui l'attend? Au même moment il la présenta. Le duc la prit, la posa sur son cœur, la porta à ses lèvres. Cette lettre, par l'avis de Valentin, était datée de Paris. Le duc la tenait ; mais ses yeux, obscurcis par les larmes, ne pouvaient lire. Enfin, après un moment de silence, qui

n'avait été interrompu que par des actions de grâces, il ouvrit la lettre, reconnut les caractères chéris. O ma Laurence! dit-il; épouse adorée, je n'ai plus rien souffert.

Valentin fit aussitôt l'emplette d'une ferme située au village d'Oct-wit, à un quart de lieue de l'ermitage, et dont le propriétaire venait de mourir. Il en fit arranger l'intérieur, d'accord avec Thomas, à qui il dit que cette ferme était pour une de ses parentes qui voulait quitter le canton d'Underwald. Il ne voulait point que ce bon paysan soupçonnât que l'ermite eût encore une famille; car, en arrivant, il lui avait dit : Celui qui occupera cet asile a tout perdu; il est seul au monde.

En quatre jours tout fut disposé. Le premier garçon de la ferme paraissait avoir beaucoup d'intelligence; Valentin le garda, ainsi que deux femmes de service qui étaient indispensables pour des détails inconnus à la duchesse.

Dès que tout fut en ordre, Valentin prévint le jeune officier qui était avec le maréchal, qu'il allait chercher la duchesse ; mais il le conjura de ne rien dire : et comme il avait annoncé au maréchal que Laurette devait lui écrire à Bâle, il s'y rendit, et prévint le maréchal qu'étant un peu fatigué, il serait au moins quatre jours absent.

Arrivé à Bâle, il acheta des vêtemens de paysannes suisses pour Laurence et pour ses deux filles, et se rendit à l'habitation, où il trouva le docteur Sironval et Edouard de Saint-Just.

Combien il reçut de félicitations sur la courageuse conduite qu'il avait tenue depuis six années ! —Eh ! mon Dieu, messieurs, leur dit-il avec ce touchant embarras que donnent les louanges, il y a donc bien peu d'hommes vertueux sur la terre, si des actions commandées par le cœur, sont regardées comme extraordinaires, en sauvant un maître que j'aime, que je chéris comme

si c'était mon père ; je n'ai suivi que mon devoir, et ne serai vraiment heureux que le jour où ma chère Laurette et moi serons parvenus, par notre zèle et nos recherches, à faire casser la sentence infamante portée contre le maréchal. Mais, ajouta-t-il, je vais aller dire au jardinier que madame Dumont veut lui parler ; car il faut agir en sorte que personne ne puisse savoir que l'étrangère abandonne le canton de Bâle. Quand notre ennemi n'est point abattu, on doit tout entreprendre pour lui dérober jusqu'à la trace de nos pas.

Guillaume fut amené près de la duchesse par Valentin ; il était avec sa femme. Mon ami, lui dit-elle, j'ai en vous, ainsi qu'en votre femme, la plus grande confiance. Je suis obligée de faire un voyage avec mes deux filles ; je vous abandonne entièrement la garde de ma maison, et je vous réitère l'ordre de n'y jamais laisser entrer que le docteur Sironval et son neveu ; que personne ne

puisse savoir que j'en suis absente....
— Notre maîtresse sera-t-elle long-temps?... — Je l'ignore, mon ami, et j'aime à me flatter qu'au retour je n'aurai qu'à me louer de votre zèle et de celui de Catherine. — Madame sera contente. — Je vais vous payer une année de vos gages. — Oh! mon Dieu, une année sans vous voir, notre maîtresse; comme j'allons trouver les jours ennuyeux! J'n'aurai plus là mes petites demoiselles qui viendront me dire: Mon bon Guillaume, cueille-nous les plus belles fleurs, c'est pour les porter à maman. Soigne bien ce rosier, tu sais que c'est elle qui l'a planté. Tenez, madame, ça me fait mal, voyez-vous; car on ne peut vous voir ni vous entendre sans vous aimer.... Comme un an va me paraître long!

En disant ces mots, il mettait son chapeau devant ses yeux, pour cacher les pleurs qu'il répandait. Vous le voyez, madame, dit le docteur, votre destinée est d'être res-

pectée et chérie de tout ce qui est assez heureux pour apprécier votre mérite.

La duchesse devait partir nuitamment ; elle dit au jardinier : Mon ami, il y a deux clefs de la petite porte du jardin, j'en prendrai une. Je veux que vous et votre femme vous vous couchiez. — Eh quoi ! vous ne nous permettrez point de vous dire adieu ? — Non, cela vous ferait de la peine, et j'en éprouverais aussi beaucoup...... Adieu, mon ami, ajouta Laurence vivement émue des sanglots de ces bonnes gens ; je reviendrai peut-être bientôt.

Ils obtinrent, l'un et l'autre, la permission d'embrasser Adélaïde et Amélie. Celles-ci étaient si discrètes, qu'on les avait instruites qu'elles allaient revoir leur père ; dès lors ce n'était qu'avec une peine infinie qu'elles cherchaient à cacher toute la joie qu'elles ressentaient.

Enfin Laurence, après avoir fait ses adieux au docteur et à son ne-

veu, resta avec ses filles. Bientôt les aimables enfans furent vêtues de costumes suisses, comme en portent les femmes de la campagne. Tandis que la duchesse était avec ses enfans, Valentin était sorti, et avait été chercher une voiture, qu'il conduisit à la petite porte du jardin.

Au point du jour ils quittèrent Bâle, et à midi ils s'arrêtèrent dans un bourg, où ils passèrent le reste de la journée et la nuit, ne voulant pas fatiguer les enfans. Le lendemain, on repartit et l'on arriva à quatre heures à la ferme d'Octwit.

Laurence fut étonnée de l'ordre, de l'arrangement qu'elle trouva dans sa nouvelle habitation.

Vous êtes chez vous, dit Valentin, à bien peu de distance de monseigneur : demain vous le verrez. Je vais aller le prévenir, mais avec tant de précautions, qu'il ne puisse être saisi par l'excès de son bonheur ; car, pour le mettre dans l'impossibilité de faire le voyage de Zurich à Bâle, j'ai été obligé de lui dire

que vous étiez à Paris, et que votre arrivée en Suisse ne pouvait tarder. Il vous attend. Ce soir en rentrant à l'ermitage, il faut que je lui remette une lettre de vous; vous lui annoncerez que vous devez vous arrêter au village d'Octwit, où vous l'attendrez demain. Je l'amenerai ici, et pour que les domestiques de la maison n'aient aucun soupçon sur ce que vous pouvez être, vous resterez dans cette chambre.... Ou plutôt, oui, c'est cela.... C'est demain dimanche; il n'y a point de travaux à la campagne; il faut ce soir dire à tous vos gens que vous leur permettez de s'absenter de la ferme. Il ne sera point étonnant pour les habitans de ce village, de voir un ermite entrer chez vous. D'abord, mon maître est venu plusieurs fois ici; il y a fait distribuer des aumônes aux pauvres, et c'est pour lui une grande recommandation. Tous ces arrangemens pris, Valentin quitta la nouvelle fermière, et retourna à l'ermitage. Monseigneur,

dit-il, demain, dans la journée, votre famille arrivera, d'après ce que m'écrit Laurette. Mais voici une lettre de madame, sans doute qu'elle vous marque la même chose. Montezert lut, et s'écria transporté de joie : Demain ! demain ! ô mon Dieu ! revoir Laurence et mes enfans !.... Cher Eugène, dit-il à l'officier qui, depuis quelque temps, partageait sa solitude, concevez-vous tout l'excès de mon bonheur?

Le dimanche, le soleil n'était point encore levé, que le maréchal, qui n'avait pu fermer l'œil de la nuit, était auprès du lit de Valentin. Celui-ci dormait profondément; le pauvre garçon avait eu tant de fatigue depuis quelque temps, qu'il en était accablé. Son maître le considérait avec un respect religieux; il avait été pour lui et pour sa famille un ange conservateur. Son impatience lui disait de l'éveiller, mais il se la reprochait; eh quoi ! je troublerais son sommeil, quand depuis près de six années il me con-

sacre son existence? ah! je serais le plus ingrat des hommes. Repose, être généreux ; que le ciel te rende un jour tout le bien que tu as fait à ma déplorable famille.

Il était huit heures du matin lorsque Valentin s'éveilla ; le premier objet qui frappa ses regards, fut son maître.... O mon Dieu ! dit-il, j'ai dormi bien long-temps ; pourquoi ne m'avez-vous point éveillé? Quelle heure est-il?—Il est bien matin, sois tranquille, et répare, par le repos, tes forces épuisées. Mon pauvre ami, que je te coûte de peines!—Eh! comptez vous donc pour rien tout le bonheur que j'éprouve? Mon cher maître, c'est aujourd'hui.... La noble Laurence, Adélaïde, Amélie, vous allez revoir les êtres qui vous sont chers. Comme votre Adélaïde est déjà grande et belle! et la gentille Amélie.... — Tu en parles comme si tu les avais vues.... — Mais.... cela serait possible.... — Elles sont donc arrivées depuis plusieurs jours?....

— Non, monseigneur; mais, depuis hier soir seulement, elles sont au village d'Octwit. — Tu étais donc allé au-devant d'elles? —Oui, jusqu'à Bâle. Mais me voilà prêt, nous allons partir. — Elles sont dans une auberge ?—Non pas, elles sont chez elles.... —Je ne comprends point. — Tout cela va s'expliquer. — Excellent, incomparable ami! Ah! je t'en conjure, ne me donne jamais ni le titre de maître, ni celui de monseigneur; tu es pour moi plus qu'un frère; je te dois la vie. Comment m'acqûitter envers toi?

Valentin prit la main du maréchal, la pressa sur son cœur en lui disant avec la plus tendre émotion: Que je suis bien payé! Le maréchal se jeta dans ses bras, ensuite il partit avec lui, en laissant à l'ermitage l'officier français, qui ne voulut point, par la présence d'un étranger, troubler la réunion de cette illustre famille.

On doit se former une idée de la précipitation avec laquelle le maré-

chal marchait; Valentin pouvait à peine le suivre. Enfin ils arrivent à la ferme, et les deux plus jolies petites villageoises sont à la porte. C'étaient Adélaïde et Amélie. —Venez, bon ermite, venez; vous serez bien reçu par notre maman.

Chacune des mains du maréchal est saisie par une des charmantes enfans, qui toutes deux lui disent à voix basse : Mon père, tu nous es rendu ; ah! ne nous quitte jamais.

Qui peut exprimer tout ce qui se passa dans l'âme de Montezert en traversant la cour pour gagner la maison? Il arrive, et voit sa chère Laurence. Il est dans ses bras, ses enfans sont à leurs genoux ; Valentin voit ce tableau touchant sur lequel l'Eternel lui-même arrêta sans doute aussi ses regards.

Le maréchal passa la journée à la ferme, et le soir, après avoir serré sur son cœur tous les êtres qui lui étaient chers, il retourna à son ermitage, en bénissant le ciel qui les lui avait rendus.

CHAPITRE XXIII.

Il y avait déjà six mois que Laurette était à Paris, attendant celui qui avait paru désirer révéler un secret à la duchesse, mais n'était point revenu. Elle commençait à perdre tout espoir, et songeait à retourner en Suisse, quand elle vit arriver dans la matinée un homme dont l'air noble imposait le respect.

Il demandait la duchesse de Montezert, et fut étonné en ne trouvant qu'un fort joli homme, car Laurette avait une figure charmante. M. de Saint-George, ce bon gouverneur de la Bastille, ne fut point dupe de ce déguisement; et comme il n'avait jamais vu Laurence de Sully, il se persuada que c'était elle. Cependant il n'osa pas lui dire de suite ce qu'il pensait.

Vous appartenez, lui demanda-t-il, à la duchesse de Montezert? — Oui, monsieur; elle m'honore de sa confiance. — Vous la précédez à Paris; car on m'a assuré qu'elle allait y revenir? — Je le croyais, mais tout a changé; et je vais abandonner la capitale pour aller retrouver la plus infortunée des femmes. — Et dont les chagrins ont affligé tous les cœurs sensibles; mais je suis venu ici pour mettre un terme à ses souffrances. — Vous, monsieur? — Moi-même. Ayez confiance en moi, et pensez bien qu'on ne peut déguiser les grâces; tout en vous apercevant j'ai reconnu que vous apparteniez à ce sexe enchanteur.... Ah! ne vous troublez point, madame la duchesse, et voyez en moi le gouverneur de la Bastille, celui qui a été assez heureux pour aider à la délivrance du maréchal. Vous ignorez sans doute en quel pays il gémit d'être séparé de vous; et je viens pour vous donner les moyens d'aller le retrouver.

Laurette crut qu'il était de son

devoir de ne pas abuser plus long-temps de l'erreur de celui qui lui parlait. Monsieur, lui dit-elle, je me croirais coupable envers vous, si je ne me faisais point connaître. Je ne suis point l'épouse du maréchal, et je sais maintenant que je parle à l'homme le plus généreux. Valentin m'a instruite de tout ce que M. de Saint-George a daigné faire pour la liberté des prisonniers. — Vous savez donc qu'ils sont à Zurich? — Oui; et dans cet instant je me flatte que cette famille infortunée se trouve réunie.

J'ai passé près de trois mois en Suisse avec le maréchal; j'avais promis en le quittant de faire des recherches pour retrouver son épouse; mais à l'instant où j'allais repartir de la capitale, où mes affaires personnelles m'avaient obligé de revenir, une maladie terrible et longue me mit pendant trois mois hors d'état de sortir de mon lit. Voilà la première visite que je fais. J'avais appris pendant ma convalescence

que la duchesse était ici; mais je ne voulais point écrire, dans la crainte de compromettre la sûreté du maréchal.

Laurette, après s'être nommée, instruisit le gouverneur de tous les événemens qui avaient eu lieu, et du motif qui la faisait rester à Paris, espérant toujours obtenir des preuves de l'innocence du duc.

— Et cet homme qui est venu chez vous, est retourné ensuite à l'hôtel du ministre? — Oui, je l'y ai vu rentrer. — Dès lors c'était un piége que M. de Louvois voulait tendre à l'infortunée Laurence; il est même étonnant qu'on ne vous ait point arrêtée, car l'ennemi du maréchal doit être furieux qu'il ait pu échapper à la mort. Ah! si j'avais été soupçonné d'avoir eu quelque part à sa sortie de la Bastille, ma perte eût été certaine; croyez-moi, mademoiselle, ne restez pas plus longtemps dans la capitale; allez vous réunir à vos maîtres, qui ne doivent se flatter de pouvoir rentrer en

France qu'autant que le ministre n'existerait plus. — Eh quoi ! sa puissance est toujours la même ? Cependant on parlait, il y a quelques jours, de sa disgrâce. — C'est parce qu'on l'a désiré ; mais, par entêtement, beaucoup plus que par amitié, Louis XIV ne s'en séparera jamais.

Le gouverneur détermina Laurette à retourner en Suisse, en la priant de se charger d'une lettre pour le maréchal. Demain, lui dit-il, je vous l'apporterai.

Il la quitta, et le lendemain à la même heure il revint, apportant une lettre qu'il la pria de remettre au maréchal comme un témoignage d'amitié, en lui promettant de s'occuper de tout ce qui pourrait avoir rapport à la malheureuse affaire du duc de Montezert. — Demain, ajouta-t-il, vous trouverez à cette porte une voiture, et un de mes domestiques vous conduira jusqu'à la frontière. Je voudrais que ma santé me permît de vous accompagner ; je jure que je ne laisserais point

à un autre le plaisir de vous être utile.

Vers le soir le gouverneur revint. Il avait appris dans la journée que M. de Louvois était allé à Meudon avec le Roi. On travaillait en ce moment à la fameuse machine de Marli, dont le célèbre Mensard dirigeait les travaux ; le gouverneur profita de cette circonstance pour se présenter dans les bureaux du ministre, où il avait un ami à qui il se garda bien de confier le secret qui regardait la famille du maréchal, mais avec qui cependant il parla d'elle. — Tout bas, mon ami, je vous en prie, lui dit l'employé ; on croirait peut-être que je prends quelque intérêt à son sort. — Quoi, la haine contre lui subsiste toujours? — Si elle subsiste? Pouvez-vous en douter? Il était innocent, et l'on craint toujours qu'on obtienne la révision de son procès. Dernièrement encore, un jeune homme qui semblait être le favori du ministre, qui ne quittait point

son cabinet, surtout tant qu'a duré la procédure du duc de Montezert, a disparu ; on ignore entièrement ce qu'il est devenu. — Et vous croyez qu'il a été arrêté ? — J'en ai la certitude, et cela est arrivé à la suite d'une discussion des plus vives, et que j'ai très-bien entendue. — Comment cela ? — La porte du cabinet de M. de Louvois est là.... Mais on nous observe ; sortons ensemble.

Dès qu'ils furent hors des bureaux, il continua : J'entendis qu'on parlait très-vivement. J'écoutai, et le nom du maréchal de Montezert frappa mon oreille. Je fis dès lors la plus grande attention, et je distinguai ces mots : La duchesse est à Paris, et je sais que vous êtes allé pour lui parler. — Monseigneur, on vous en a imposé ; croyez.... — Vous êtes un fourbe ; malheureux, tremblez que je n'obtienne des certitudes ; je vous ferais rentrer dans le néant dont la perfide Clair de Villedieu vous a tiré. Si jamais on savait ce que j'ai fait

pour perdre le duc, votre sort serait bientôt fixé : on ne m'trahit point impunément.

Le lendemain ce jeune homme ne reparut pas dans les bureaux. Il est certain que Louvois, ayant des craintes, l'aura fait arrêter. Dieu veuille qu'il ne lui soit pas arrivé quelque chose de plus funeste encore ; car avec un homme tel que le ministre, on n'est pas en sûreté même pour sa vie.

Voilà, continua le gouverneur, en s'adressant à Laurette, une raison puissante, qui seule doit vous déterminer à quitter la capitale. Je sais le nom de ce secrétaire ; je connais tous les gouverneurs des prisons de cette immense cité, et je tâcherai de savoir quelle est celle qui renferme cette nouvelle victime du despotisme et de la cruauté d'un homme, sans qui la France n'eût eu peut être que des jours heureux sous le règne d'un grand Roi. . .

Si je puis, ajouta-t-il, obtenir quelques rensignemens utiles à mon

malheureux ami, je m'en servirai contre le ministre; je le jure par la haine que je lui porte, et par celle que doivent ressentir contre lui tous les êtres sensibles aux peines de leurs compatriotes.

Il témoigna ensuite à l'amie de Laurence de Sully tout l'intérêt qu'elle lui avait inspiré; et le lendemain, dès quatre heures du matin, cette excellente fille était en route pour la Suisse, après avoir dit à celui qui lui avait loué sa petite maison, qu'elle allait retrouver la duchesse, qui n'avait plus voulu quitter l'Allemagne. C'était la réponse qu'il devait faire à ceux qui viendraient la demander.

Elle arriva à la frontière sans avoir éprouvé aucun accident, gagna Bâle nuitamment. Elle fut obligée de coucher dans une hôtellerie, car ce fut en vain qu'elle frappa à la porte de l'habitation de madame Dumont; Guillaume entendit, mais ne voulut point ouvrir.

Laurette, qui n'était connue que

très-imparfaitement par la femme chez qui elle venait de coucher, fut un voyageur étranger pour son hôtesse; elle lui demanda si dans la jolie maison qu'elle voyait il n'y demeurait pas une dame qui était nommée Dumont?—Oui, mon jeune seigneur, elle y a demeuré; mais je crois bien qu'il n'y a plus maintenant que Guillaume et sa femme, qui ont l'air bien triste, et cela me fait présumer qu'elle n'y est plus, d'autant mieux que tous les jours le docteur Sironval allait la visiter; mais je ne le vois plus passer devant notre porte; cependant allez frapper, et sans doute que Guillaume vous dira si sa maîtresse y est encore.

Laurette pensa que son costume donnerait des soupçons au jardinier; elle préféra aller chez le bon docteur, et apprit que c'était à Zurich, à l'ermitage voisin de la colline la Riche, qu'elle retrouverait ceux pour qui elle avait supporté tant de fatigues.

Elle passa jusqu'au soir chez le

docteur, et partit ensuite avec un muletier. Le lendemain elle arriva, au point du jour, à Octwit, et s'informa du lieu précis où était l'ermitage.

Vous désirez voir le maître de cette jolie demeure? lui dit l'aubergiste. — Oui, j'ai à lui parler. — Parbleu, sans aller jusqu'à la colline, vous pouvez bien rester à mon auberge; il ne se passe pas un jour que l'ermite ou celui qui demeure avec lui ne vienne à la ferme que vous voyez là sur la côte de la vallée.

Ah, dame! il y a une jolie fermière, et m'est avis, puisqu'elle est veuve, que l'ermite pourra bien changer de condition. — Vous plaisantez! lui dit Laurette, qui voulait savoir tout ce qu'on disait du maréchal. — Non pas. — Un solitaire n'a pas envie de prendre une femme. — Quand il est vieux; mais celui-là c'est bien différent. Et tenez, puisque vous venez pour le voir, vous devez savoir mieux que moi qui il est; tant il y a qu'il a

l'air d'un saint ermite comme j'en ai l'air, moi qui vous parle, et qui ai une femme et une belle demi-douzaine de beaux enfans. — Et la fermière a-t-elle des enfans aussi ? — Oui, deux jeunes fillettes jolies comme des cœurs, et qui vous ont une tournure !... ah ! ça fait plaisir à voir. — Je vais à la ferme, dit vivement Laurette, qui reconnut, au portrait que l'aubergiste venait de lui tracer, que la belle fermière était sa maîtresse.

Là, là ! mon jeune seigneur, comme vous prenez promptement votre parti ! vous vouliez parler à l'ermite, et parce que je vous dis que la fermière est jolie... — Adieu, brave homme ; tenez, voilà pour boire à ma santé. — Et, parbleu, vous n'avez pas seulement goûté le vin de mon auberge. — C'est égal, je reviendrai, et nous ferons plus ample connaissance. Au revoir, mon ami, au revoir.

Laurette ne marcha point, elle courut ; et bientôt la vue d'Adélaïde,

qui était au milieu de la basse-cour occupée à donner à manger à quelques volailles, l'avertit qu'elle était chez la duchesse; elle prit Adélaïde par la main, lui recommanda d'être prudente s'il y avait des domestiques. — Ils y sont tous, mais sois sans inquiétude. Maman, dit-elle en entrant, voici ma tante, qui a pris des habits d'homme, afin de pouvoir venir seule ici. Cette présence d'esprit de la part de la fille de Laurence était bien à propos, car c'était à l'heure où les garçons de la ferme étaient là pour le repas.

Bientôt l'aimable Laurette a repris les vêtemens de son sexe, et, sous le costume suisse, elle était charmante; le sourire du bonheur embellissait tous ses traits; elle recueillait en ce moment le prix de son zèle, de son dévouement pour le duc de Montezert.

La joie de sa maîtresse, les caresses d'Adélaïde et celles d'Amélie, mettaient le comble à ses voeux; l'amitié la plus vive l'occupait en-

tièrement, et l'espoir consolant de voir bientôt le duc, lui faisait presqu'oublier son amour pour Valentin.

Enfin, dans la journée, elle eut le bonheur de le voir; il vint à la ferme accompagnant le maréchal, dont la santé était parfaite, et qui paya à ses fidèles serviteurs le juste tribut de reconnaissance qu'il leur devait.

Ce que l'aubergiste d'Octwit avait dit à Laurette, engagea le maréchal à rendre des visites moins fréquentes à la ferme, afin d'éviter les soupçons, et ensuite les conjectures qu'on pourrait en tirer. Il fut décidé que chaque jour une des filles de Laurence irait porter quelques denrées à l'ermitage; que la duchesse irait aussi quelquefois, et que le maréchal ne viendrait à la ferme que tous les huit jours, ayant soin, chaque fois qu'il s'y trouverait, d'aller ensuite porter lui-même quelque charité chez les pauvres du village.

Par les soins du docteur Sironval, la jolie maison de Bâle fut vendue, et Laurence, du prix qu'elle en retira, acheta les terres qui avoisinaient sa ferme; en sorte que ses propriétés étaient très-étendues. On ne parlait plus dans tout le canton de Zurich que de la belle et riche fermière; tous ceux qui étaient employés à la culture des terres bénissaient son nom, et remerciaient le ciel d'avoir contribué à leur bonheur, en envoyant dans le canton une femme aussi bonne, aussi généreuse.

Il y avait un an que la famille du maréchal était réunie, quand Laurence crut devoir assurer la félicité de Laurette, en lui parlant de son mariage avec Valentin. Non, ma chère maîtresse, lui répond cette excellente amie; non, nous ne voulons, ni l'un ni l'autre, prendre d'engagement que vous ne soyez parfaitement heureux. L'arrêt fatal dont M. le maréchal a failli être la victime n'est point encore annulé;

si une malheureuse circonstance venait à faire découvrir le pays qu'il habite.... Ah ! pardon, je renouvelle vos craintes, je fais couler vos larmes ; mais mon inviolable attachement me force, malgré moi, à vous dire ma pensée. J'aime tendrement Valentin, j'en suis aimée de même ; mais nous sommes dévoués l'un et l'autre à votre service, et mon cher Valentin ne veut point engager sa liberté que celle du maréchal ne soit entièrement assurée.

Combien ce sacrifice, de la part de ces deux jeunes gens, mérita de reconnaissance ! De quelle amitié Laurence et le maréchal le payèrent !...

Hélas ! il semblait que Laurette eût un pressentiment de ce qui pouvait encore arriver à ses maîtres, et que le génie de la fidélité qui inspirait toujours Valentin, lui parlât sans cesse, et lui traçât les devoirs qui lui restaient encore à remplir.

CHAPITRE XXIV.

Le gouverneur de la Bastille avait promis à Laurette, tandis qu'elle était à Paris, de s'informer soigneusement de ce qu'était devenu le secrétaire de M. de Louvois; toutes les démarches qu'il avait faites pour découvrir en quelle prison le ministre avait fait mettre celui qui avait été son agent contre le duc de Montezert, s'étaient trouvées infructueuses. Il commençait à désespérer de pouvoir réussir, lorsqu'une continuité de persécutions, dont chaque jour offrait de nouveaux exemples, lui fit rencontrer celui qu'il cherchait.

Le ministre, après l'arrestation de son secrétaire, accusé par lui d'avoir été visiter la duchesse, voulut s'assurer si celle-ci était réellement à

Paris, et son intention était de la faire enlever, afin qu'elle ne profitât point des révélations qui pouvaient lui avoir été faites, ou des papiers qu'on pouvait aussi lui avoir confiés. Il se présenta à la maison près de Boulogne, demanda la duchesse : le jardinier lui dit qu'un des officiers de cette dame avait passé six mois à l'attendre ; mais que ne la voyant point arriver, il était reparti pour l'Allemagne. — Pendant son séjour ici, a-t-il reçu beaucoup de visites ? — Oui ; il est venu un jeune homme qui a causé long-temps avec lui ; puis un autre, entortillé d'un manteau, et qu'il a appelé son cher Valentin ; ensuite, un seigneur de Saint-George, à qui il a donné le titre de M. le gouverneur. J'ai entendu leur conversation ; j'étais à les écouter près d'une croisée. — Et que disaient-ils ? — Ma foi, cet officier m'a bien payé son logement ; c'était déjà assez mal de ma part de l'écouter ; mais, dame ! j' suis un peu curieux de mon naturel, et puis, voyez-vous, je soup-

çonnais que ce joli jeune homme était une femme, et je crois bien que je ne me trompais point. — Sans doute que c'était la duchesse elle-même.— C'est bien possible. —Que n'ai-je pu la voir! --Vous aviez quelques nouvelles à lui donner? — Oui. —Était-ce de son mari? Ce cher homme, il l'a échappé belle. Ce méchant Louvois..... On dit que s'il le tenait... — Et qui dit ces choses-là? — Parbleu, ce M. de Saint-George; ah! il en a dit de belles. Si le ministre l'eût entendu, c'était fait de lui. — Ils ont parlé du duc de Montezert? — Oui, pendant plus d'une heure; ce pauvre seigneur! il est en Suisse, et je crois bien que sa femme ne restera pas long-temps en Allemagne. —Je savais bien où il était, reprit Louvois avec un air de sensibilité; et, voulant savoir s'il avait entendu nommer le canton qu'il habitait, il réside à...... — A Bâle, ou du moins ce nom-là m'a frappé... Ensuite ils ont parlé de Zurich, d'un ermitage. D'après tout cela, je crois bien que ce grand sei-

gneur aura été obligé d'endosser le froc pour n'être point reconnu par les espions du ministre ; car on dit qu'il en a partout, aussi bien dans l'étranger qu'en France. Ah! si vous aimiez le duc...—Je l'aimais sincèrement.—En ce cas, vous devez haïr son persécuteur.—Tenez, mon ami, prenez cette pièce d'or ; et si l'on apportait chez vous quelques papiers, je viendrai les chercher moi-même, pour les faire parvenir à madame la duchesse de Montezert.—Vous pouvez lui envoyer des papiers?—Oui, mon ami.—Que je suis aise que vous me disiez cela!—Pourquoi?—La duchesse, ou son officier, en partant, a laissé un papier ; je l'ai trouvé sur sa cheminée.—Donnez-le-moi ; je le lui ferai parvenir. C'était une lettre du gouverneur de la Bastille, adressée au maréchal, et que Laurette avait oubliée.

Louvois le quitta en lui disant : Mon ami, au nom de l'intérêt de la duchesse de Montezert, si celui que l'on a nommé Valentin revenait,

voici une adresse où vous pourrez l'envoyer, ou plutôt l'amener vous-même; votre zèle à remplir mes intentions vous vaudra cinquante louis. Vous lui diriez que vous le conduisez chez M. de Saint-George, le meilleur, le plus fidèle ami du maréchal.

Muni de la lettre du gouverneur, il retourna à son hôtel, la lut, et apprit enfin que si le maréchal devait à Valentin la conservation de sa vie, il devait sa liberté au gouverneur de la Bastille; que celui-ci avait indignement trompé le monarque, qui lui avait donné un passe-port pour la Suisse. Il espérait tirer un grand parti de cette découverte. Il avait envoyé quatre de ses agens à Zurich. Quelques semaines après, il allait en parler à Louis XIV, quand celui-ci lui demanda s'il était vrai que la duchesse de Montezert fût à Paris. — Sire, je l'ignore; une notice insérée, il y a plusieurs mois, dans une feuille publique, le disait; mais je n'ai point cherché à vérifier si le fait était réel. Je sais seu-

lement que le maréchal est en Suisse; mais vous le saviez depuis bien long-temps, puisqu'il a obtenu un passe-port de la main même de votre majesté. — Moi, je lui ai donné.... — Sire, c'est à M. de Saint-George que vous aviez confié les destinées de l'époux de la belle Laurence; mais votre gouverneur de la Bastille a bien rempli vos intentions. — En vérité, Louvois, je ne comprends rien à ce que vous voulez me dire. — Eh bien! M. de Saint-George, qui a favorisé le duc de Montezert, vous a demandé la permission de quitter son poste, et celle d'aller visiter la Suisse; il ne l'a fait que dans l'intention de sauver son prisonnier. — Eh bien! il a fait là une belle action. Je l'estimais déjà; je l'estime encore plus. Le brave homme! — Mais, Sire, il vous a trompé. — On me trompe si souvent pour faire le mal, que je pardonne de toute mon âme à celui qui l'a fait pour se rendre le libérateur d'un homme, coupable sans doute, mais qui a déjà bien assez souffert... Mais, demanda le

monarque, comment avez-vous fait cette découverte? — Par une lettre qu'on a arrêtée à la frontière. — L'avez-vous, cette lettre? — Oui, Sire. — Montrez-la-moi. — Sire, je n'ose. — Pourquoi? — Elle contient des expressions dont votre majesté pourrait s'offenser. — Qu'ose-t-on se permettre contre moi? Montrez-moi à l'instant cet écrit... Louvois, croyant le Roi très en colère, se flatta que bientôt l'ancien gouverneur de la Bastille serait sévèrement puni. Il donna la lettre; le Roi la lut précipitamment, et tout haut.

« Infortuné maréchal, après avoir » été assez heureux pour vous conduire sur la terre de la liberté, je » suis revenu dans ma patrie. Je » n'avais confié à personne un secret » qui n'était point le mien; et, pendant une maladie cruelle qui m'a » mis durant trois mois aux portes » du tombeau, je n'ai pu vous donner de mes nouvelles, ni m'occuper » de ce dont nous étions convenu en » nous séparant. Les premiers jours

» de ma convalescence vous seront
» entièrement consacrés; je vais vous
» prouver jusqu'à quel point vous
» m'êtes cher; et cette bonne Laurette
» vous dira mille choses beaucoup
» trop longues pour être écrites;
» d'ailleurs, je suis certain que son
» départ de la capitale est une chose
» urgente, et pour elle, et pour vous.
» Restez tranquille dans votre nou-
» velle patrie, tandis que secrète-
» ment je m'occuperai des intérêts de
» votre honneur. Pour réussir, il faut
» de la prudence. Nous sommes dans
» un temps si malheureux, qu'on ne
» peut obtenir justice des méchans.
» Il ne faut pas compter sur celle du
» Roi : tout occupé de guerre, de
» bâtimens, il n'entend pas les cris
» des malheureux que son despo-
» tisme accable. Entouré de vils flat-
» teurs qu'il n'a pas la force d'éloi-
» gner, il ne fera jamais le bien qu'il
» pourrait et qu'il devrait faire. Plai-
» gnons-le, et plaignons plus encore
» notre malheureuse patrie ; ses
» beaux jours sont passés, et je vois

» avec une vive douleur qu'ils ne re-
» viendront jamais, à moins que
» Louis, qui jadis était l'espoir et
» l'amour de ses sujets..... Adieu,
» cher maréchal; songez qu'il n'est
» personne au monde qui vous aime
» plus sincèrement. »

Le Roi posa le papier sur son bureau, et dit à M. de Louvois : Croyez-vous que M. de Saint-George soit maintenant à Paris? — Oui, Sire; du moins il y était encore hier. — Qu'on envoie sur-le-champ lui dire de venir me parler. Il fit appeler son premier écuyer, qui eut ordre d'aller prévenir le gouverneur que le Roi l'attendait.

On le trouva chez lui. Il fut étonné de ce que le monarque le faisait mander aussi promptement, et se rendit aux Tuileries.

Le ministre cherchait à lire dans les regards de son maître, mais Louis était devenu si froid, si réservé avec lui, qu'il ne pouvait plus connaître ses pensées comme autrefois, et se trouvait presque toujours

en sa présence dans une irrésolution inquiétante. Il ne savait s'il devait attendre l'arrivée de M. de Saint-George, ou s'il devait l'éviter. Le dernier parti annonçait la crainte : il demeura ; et voulant chercher à faire parler son maître, il lui présenta les noms de plusieurs candidats qui aspiraient à la place de gouverneur de Vincennes, vacante par la mort du marquis de Châtillon.

Cette liste est inutile, répond vivement le monarque, la place est donnée. — Déjà, Sire ? mais il n'est mort que d'hier. — Aussi son successeur n'est-il nommé que d'aujourd'hui. En ce moment on vint annoncer que M. de Saint George attendait les ordres de sa majesté. — Qu'il entre, répond Louis ; puis s'adressant à M. de Louvois, il lui dit : Vous allez apprendre comme je me conduis, quand je suis assez maître de moi pour ne point écouter de perfides insinuations ; quand je m'en rapporte à l'impulsion de mon cœur, à celle de ma raison.

Monsieur, dit-il au gouverneur qui était devant lui, voici une let-que vous envoyez au maréchal de Montezert. — Sire, dès lors vous savez que j'ai favorisé l'expatriation d'un infortuné, arraché comme par miracle à l'horreur de l'échafaud; si cette action vous a offensé, disposez de ma vie, vous en êtes le maître, mais je ne l'ai fait que par l'intime conviction où je suis de l'innocence du duc de Montezert. — Vous n'épargnez point votre souverain! cette lettre..... — Sire, elle est répréhensible, je le sais, mais tant de persécutions qui se font en votre nom...— Vous permettent-elles de m'offenser? — Ah! Sire, s'il m'était permis de vous ouvrir mon âme tout entière... ce n'est pas vous qui faites le mal... — Non, ce n'est pas moi, reprit le monarque, en regardant Louvois; chaque jour on me le dit... Reprenez cette lettre, monsieur; je vous laisse maintenant la liberté de la faire partir; je voulais seulement que vous fussiez instruit que je la connaissais.

M. de Saint-George reçut le papier de la main du Roi, qui ne semblait plus en colère. Il ajouta : Il est pour les rois des vérités dures ; mais quand on peut comme vous approcher de son souverain, on doit avoir plus de franchise ; cependant je ne vous en veux point, et je vais vous en donner une preuve. La place de gouverneur de Vincennes est vacante, vous allez l'occuper. J'aime à penser qu'il ne s'y trouvera pas un second Montezert qui vous mettra dans le cas de donner votre démission. Cette conduite de ma part vous prouvera sans doute que vous n'avez rien perdu de ma confiance. — Votre majesté...—M. le gouverneur, que je n'éprouve point un refus ; il m'offenserait de la manière la plus étrange. — Sire, je suis incapable d'oublier le respect que je dois à mon souverain. — Vous ne le prouvez point, en écrivant à vos amis.... mais n'en parlons plus. On a tort de n'être point prudent, le cœur trop souvent égare la raison. — M. de

Louvois, veuillez faire écrire de suite la nomination de M. de Saint-George à la place de gouverneur de Vincennes.

Le ministre, qui ne voulait point le laisser seul avec le Roi, écrivit lui-même ; Louis signa, et dit ensuite à M. de Saint-George : Je vais aller avec vous, je veux voir les prisonniers, vous en remettre moi-même l'état ; mais songez bien que vous en répondez sur votre tête.

L'embarras de Louvois était extrême, Vincennes renfermait un prisonnier qu'il lui importait de soustraire à tous les regards; il eût donné toute sa fortune pour empêcher son maître de le voir ; mais par malheur il ne put y parvenir.

Sire, lui dit-il, votre majesté devait tenir aujourd'hui un grand conseil. — Il n'aura lieu que demain. — En ce cas j'aurai l'honneur de la suivre. — Cela devient inutile.

Louvois vit bien qu'il était perdu presqu'entièrement dans l'esprit de son maître ; il tremblait qu'il ne se

portât contre lui à des mesures de sévérité que tant de fois lui-même il avait employées contre d'autres. La crainte d'être précipité dans quelque prison d'état le suivait sans cesse.

Au sortir de chez le monarque, qui venait de partir avec M. de Saint-George, il se rendit à Meudon; il paraissait très-préoccupé. La duchesse de Rochefort, qui avait chez elle madame de Blanzac sa fille, l'engagea à venir à la promenade. Ils montèrent en calèche; Louvois la voulut conduire. Il se parlait à lui-même, et prononça ces mots à plusieurs reprises : *Il n'oserait...; on pourrait l'y engager...; non...; cependant... cela serait possible...* Prenez donc garde! lui cria madame de Blanzac; nous allons périr.

En effet, le ministre était si troublé, qu'il allait les précipiter dans une pièce d'eau.

Louvois se réveilla comme d'un profond sommeil, recula de quelques pas, et convint qu'il rêvait, et ne pensait point à la voiture. Le soir

il revint à Paris, rentra dans son hôtel. Il n'était encore que neuf heures; il sut que le Roi, qui quelquefois couchait à Vincennes, en était revenu de suite, et qu'il avait dîné à son palais. Dès lors il se flatta qu'il n'avait point eu le temps de se faire rendre un compte détaillé du nombre des prisonniers, et que M. de Saint-George n'avait pas sans doute donné encore de nouveaux ordres.

Vers onze heures du soir il était à Vincennes. En sa qualité de ministre il était bien certain que la porte lui en serait facilement ouverte : il ne se trompa point. Le premier concierge, qui était une de ses créatures, le reçut avec les mêmes respects qu'auparavant. Il lui ordonna de faire venir le jeune homme qu'il avait fait conduire six mois avant dans la forteresse, et demanda si le monarque avait fait la visite totale des prisonniers. — Non, monseigneur, elle doit avoir lieu demain matin, à la suite d'une revue qui se fera immédiatement après la chasse;

mais je vais aller prévenir celui que vous demandez ; comme il sera heureux en apprenant que vous allez sans doute mettre un terme à sa captivité! — Oui, dit Louvois avec un ton calme, s'il eût offensé son souverain, je ne lui ferais aucune grâce; mais comme ses torts ne sont qu'envers moi, je ne veux point qu'il reste ici. — Mais, seigneur, puis-je vous le rendre sans en prévenir le nouveau gouverneur? — Je vais te donner un billet qui sera ta garantie; d'ailleurs je serai ici demain avec le Roi.

Tandis que le geolier allait réveiller le prisonnier, Louvois s'applaudissait d'une démarche qui allait lui ôter toute espèce d'inquiétude relativement au maréchal de Montezert; car c'était ce jeune homme qui avait écrit toutes les fausses lettres, et fait imprimer ce prétendu libelle qui avait fait condamner Montezert à mort.

Une voiture était à la lisière du bois : on devait y conduire le secré-

taire, dont le silence éternel retarderait la chute du ministre.

CHAPITRE XXV.

LES agens envoyés en Suisse y arrivèrent avec des passe-ports donnés par M. de Louvois. Ils s'arrêtèrent quelques jours à Bâle, parcoururent tout le canton; mais, ne découvrant rien, ils s'arrêtèrent à Zurich, et eurent soin de se loger dans des hôtelleries différentes. L'un d'eux demanda s'il n'y avait pas un ermitage à peu de distance. On lui désigna la colline la Riche; et dès que la nuit fut venue, il se rendit avec ses compagnons, près de l'asile où reposait d'un paisible sommeil le plus brave des guerriers comme le meilleur des hommes.

Les portes de l'ermitage étaient bien fermées; nulle fenêtre ne pou-

vait en faciliter l'entrée ; le maréchal avait sans doute des armes ; il fallait ne rien donner au hasard. En conséquence de ces réflexions, les envoyés de M. de Louvois pensèrent qu'il leur importait d'agir prudemment, de le guetter quand il sortirait de son ermitage, et de s'informer dans les fermes environnantes et dans le petit village d'Octwit des démarches que faisait ordinairement le duc.

Celui qui se trouvait le chef de ces envoyés se rendit dans une auberge, sous le costume et avec tout ce qu'il fallait pour qu'on le regardât comme un marchand qui parcourait la Suisse. Il demanda à l'aubergiste chez qui il était entré, s'il croyait qu'il vendrait de ses marchandises dans les différentes fermes dépendantes du village. — Et que vendez-vous ? — Tout ce qui peut être nécessaire ; du fil, des rubans, des mouchoirs, et plusieurs autres objets. — En ce cas, vous pouvez vous présenter à cette ferme que vous

voyez à la gauche du bois des sapins; il y a beaucoup de monde. — Je vous remercie, j'irai. Mais en venant ici, j'ai vu une avenue plantée de grands arbres; où conduit-elle? — A l'ermitage. — Il y a là un saint vieillard? — Vieux! non pas absolument; il marche encore très-bien. Souvent il vient dans ce village. — Seul? — Quelquefois aussi un jeune homme l'accompagne. — Et ce jeune homme demeure-t-il aussi avec lui? — Je l'ignore. Je connaissais beaucoup l'ancien ermite; j'allais quelquefois le visiter; mais celui-ci, je n'ai pas osé. Il passe souvent devant la porte pour aller à la ferme, et peut-être que vous l'y verrez, si vous y allez proposer vos marchandises. — Oui, j'irai; mais pour cela il faut que je retourne à Zurich, où sont mes camarades et mes ballots. — Si vous voulez loger chez moi, vous serez bien servi. — Nous y viendrons demain.

En effet, vers le soir ils arrivèrent. L'aubergiste les conduisit dans une

chambre dont les croisées donnaient sur la campagne ; ils s'y firent servir un bon souper, et le lendemain, pour ne point donner de soupçons, deux d'entre eux allèrent vendre dans le village, tandis que les autres restèrent en observation.

S'ils parvenaient à pouvoir s'emparer du duc, ils devaient le conduire jusqu'à la première ville frontière de France ; ils avaient son signalement et sa condamnation ; c'était plus qu'il n'en fallait pour le perdre : car on doit se rappeler que, dans le temps, l'ordre avait été donné de s'emparer de la personne du duc, et de lui faire subir son jugement.

Le sort favorisa les projets de ces misérables. Le maréchal, vers les quatre heures du soir, passa pour aller à l'habitation de Laurence ; il était seul ; Valentin était resté à l'ermitage, et travaillait avec Thomas à l'embellissement du jardin.

Les quatre coquins se répartirent dans les environs de la ferme.

Le temps coule bien vite quand on est heureux ! Le maréchal, auprès de son épouse et de ses filles, éprouvait un bonheur sans nuage ; il avait oublié la cour et ses grandeurs, et ne demandait au ciel que la continuation d'un état paisible que rien ne paraissait devoir faire changer.

Quoiqu'il fût sensible à l'honneur de son nom, que les plus infâmes calomnies avaient voulu flétrir, il avait formé la résolution de ne point chercher à faire reviser son procès, quand même il apprendrait la disgrâce ou la mort de son plus implacable ennemi ; et s'il éprouvait quelque peine, c'était celle de voir la tendre Laurence de Sully, encore au plus bel âge de la vie, reléguée dans une campagne, sous les simples vêtemens d'une fermière, et s'adonnant, ainsi que ses filles, à des travaux pour lesquels leurs membres délicats ne semblaient point faits.

Le jour baissait sensiblement, et depuis près d'une heure, le soleil ne dorait plus que la cime des plus

hauts sapins de la forêt voisine ; l'air embaumé du parfum des fleurs de la prairie, le son de la musette et de la cornemuse annonçaient le retour des pâtres vigilans, et l'étoile du berger brillait dans tout son éclat, n'ayant point à craindre ce jour-là que la clarté de la lune vînt à l'éclipser.

Laurence fut obligée d'engager son mari à gagner promptement l'ermitage. Je vais t'obéir, ma chère; mais la soirée est superbe. — Si tu t'en allais plus tard, je serais inquiète. — O mon père, dit Adélaïde, embrasse tes filles.... Demain nous irons te porter un panier des plus beaux fruits du verger ; nous resterons auprès de toi bien long-temps.

Le maréchal s'arracha des bras de son épouse pour serrer Amélie et Adélaïde sur son cœur, et sortit de la ferme.

Dieu tout-puissant! abaisse tes regards, vois le plus tendre des pères sur le point de tomber au

pouvoir d'une troupe d'assassins.

Au moment où il quitta la ferme, il était près de dix heures, et déjà Valentin était inquiet. Non, disait-il à Thomas, désormais je ne le laisserai point aller seul. Il entend sonner onze heures à l'horloge du village; il veut partir pour aller chercher son maître. La Fare, ce jeune officier français, qui, par son arrivée en Suisse, avait contribué à faire découvrir le lieu où résidait la duchesse de Montezert, prit ses armes, et accompagna Valentin qui voulait aller seul. Ah! lui dit Eugène, puisque vous avez quelque crainte, pourquoi ne voulez-vous pas que je vous accompagne? Ils partent ensemble, arrivent à la ferme; la duchesse et ses filles étaient déjà couchées. Par bonheur, elles n'entendirent ni le bruit du marteau ni les aboiemens du gros chien.

Laurette, qui était encore éveillée, vint ouvrir après avoir reconnu la voix de son cher Valentin.

Quelle fut sa douleur, en apprenant que le maréchal n'était point rentré à l'ermitage!

Chère Laurette, je t'en conjure, dérobe à ta maîtresse la connaissance de ce funeste événement. Nous allons parcourir tous les environs; peut-être parviendrons-nous à retrouver l'infortuné maréchal; mais si les monstres qui se sont sans doute emparés de lui, parvenaient jusqu'à la frontière, nous l'aurions vu aujourd'hui peut-être pour la dernière fois!

Il quitta Laurette; en passant devant la maison de l'aubergiste, une voix leur cria: C'est ici, messieurs! il y a deux heures que je vous attends: je n'ai pas l'habitude de fermer ma maison si tard. — Et qui attends-tu? demanda Valentin. — Vous n'êtes donc pas les marchands qui sont arrivés hier soir à mon auberge? — Non, mon ami, explique-toi: quels sont ces marchands? — Ah, dame! ils sont très-riches; ils ont fait ici une dépense de

prince. — T'ont-ils parlé de l'ermite? — Oui; ils m'ont demandé s'il était jeune, s'il vivait seul; et ce soir, ils sont sortis de l'auberge, et je les ai vus qui dirigeaient leurs pas du côté de la ferme.

Ah, grand Dieu! dit Valentin, mon maître est sans doute en leur pouvoir: il est perdu! Mon ami, ajouta-t-il, si tu es honnête homme, comme tu le parais, et que tu possèdes des armes, prends-les, ferme la porte de ton auberge, et viens avec nous.

Si j'ai des armes? reprit l'aubergiste, morbleu! un fusil à deux coups, qui n'a jamais raté un lièvre, et, foi de bon Suisse, je jure, par Guillaume (c'était le serment de tous les habitans du canton de Zurich), je jure que si je puis trouver les coquins qui ont attaqué votre maître, cet honnête ermite, qui a l'air d'un si brave homme, je ne les manquerai pas.

Il prit son arme, ferma la porte de son auberge, en ajoutant: Ga-

gnons le bois, peut-être qu'ils l'auront entraîné de ce côté.

Valentin était comme un homme au désespoir. Ils entrèrent dans le bois. A peine y ont-ils fait quelques pas, qu'ils entendent du bruit, s'arrêtent, écoutent, et distinguent des plaintes à travers des juremens affreux. Ce sont eux, dit Valentin, je distingue la voix de mon cher maître. Avançons rapidement, les monstres vont peut-être l'assassiner. Au même instant une voix fait entendre ces mots : Respectez ses jours ; attachez-le à cet arbre, tandis que je vais chercher la voiture, qui est restée à Zurich. Tu n'iras pas jusque-là, dit Valentin, en lâchant un coup de pistolet à bout portant sur celui qui venait de parler. La frayeur porte les autres à prendre la fuite ; et le maréchal, qu'il venait de faire lier à un arbre, reconnut la voix de son cher Valentin, qui, pour la seconde fois, vient de lui sauver la vie.

Tandis que ce brave garçon dé-

tache les cordes, La Fare et l'aubergiste poursuivent les trois scélérats, qui, ne connaissant point les détours du bois, s'égarent ; deux d'entre eux sont atteints et percés de plusieurs coups ; le troisième n'évita la mort, que l'aubergiste allait lui donner, qu'en se précipitant dans le fleuve Limman, qui coule de l'autre côté du bois.

Débarrassés de ces brigands, ils retournèrent au lieu où ils avaient laissé l'ermite avec Valentin ; mais le premier avait été grièvement blessé à la tête, en se battant corps à corps avec un de ces assassins, qui l'avait renversé sur un tronc d'arbre. La plus grande obscurité régnait dans la forêt ; Valentin prit son mouchoir, banda la tête de son maître, qui lui disait : Je ne suis que très-légèrement blessé ; rassure-toi, mon ami ; tâchons seulement que mon épouse et mes filles ignorent ce funeste accident, ma chère Laurence en mourrait de douleur. — Son épouse, dit vivement

l'aubergiste ? — Ah ! brave homme, reprit Valentin, le secret de mon maître vient de lui échapper, ne le trahissez point. — Moi vous trahir !.... morbleu ! je viens de vous prouver que je ne suis pas un lâche ; c'est bien vous dire que je ne puis pas être un traître. Mais hâtons-nous de porter votre maître chez moi ; nous en prendrons soin, et la belle fermière ne saura rien de ce qui vient de se passer.

Le maréchal se sentit assez de force pour marcher jusqu'à l'auberge. Valentin pansa sa blessure, qui saignait beaucoup, quoiqu'elle ne fût pas très-profonde. On le mit dans un bon lit, et son fidèle serviteur ne le quitta point qu'il ne fût endormi.

Le jour commençait à poindre ; il dit à l'officier français, retournons dans la forêt, nous trouverons peut-être sur ces scélérats quelques papiers importans.

En effet, celui à qui Valentin avait brûlé la cervelle, était muni

d'un porte-feuille contenant le signalement du maréchal et sa condamnation à mort; les deux autres, qui n'avaient été que blessés et seulement mis hors de combat, ne se trouvèrent plus.

Valentin pensa qu'il importait de faire connaître au bailli de Zurich l'attentat commis sur la personne de l'ermite. On vint constater la mort de celui qui était dans le bois, sans qu'on pût savoir son nom. Valentin se garda bien de dire le motif qui avait porté cet homme à vouloir attenter à la vie de l'ermite. Le magistrat de Zurich voulut visiter le blessé, et savoir comment ce malheur était arrivé. On le conduisit près du maréchal, à qui Valentin eut le temps de dire tout bas : Ne vous faites point connaître.

Je sortais de la ferme, dit le duc; il pouvait être neuf à dix heures; j'allais regagner mon ermitage, quand je fus assailli par une troupe de scélérats, qui m'entraînèrent dans le bois. Sans doute que le tout-

puissant a daigné conserver mes déplorables jours, puisqu'il a envoyé à mon aide ce fidèle serviteur et le brave aubergiste, à qui je voue en cet instant une reconnaissance éternelle.

Monsieur, lui dit le magistrat, mes ordres sont donnés, et j'espère qu'on retrouvera les complices de celui dont on vient de constater la mort. Je ne crois point, d'après mes conjectures, que ce soient des voleurs de grand chemin; vous avez, sans doute, quelqu'ennemi puissant, qui est furieux de savoir que vous avez trouvé, dans l'heureuse Helvétie, un asile assuré. Loin de moi la pensée de vous demander votre secret; c'est la seule propriété des hommes que les méchans persécutent: cependant je crois pouvoir vous faire entendre que j'en connais une partie, mais je jure que jamais personne n'en aura connaissance. Acceptez mon amitié, et croyez que vous avez un protecteur zélé dans George Bitman, bailli de Zurich.

Il sortit après avoir pris et serré la main du maréchal, comme pour lui renouveler le serment de veiller sur lui et de le défendre.

Le duc, qui craignait que Laurence n'envoyât ses enfans à l'ermitage, voulut s'y faire recondire. —Le trajet est trop long, dit l'aubergiste ; ne serait-il pas beaucoup mieux de vous rendre à la ferme? là du moins vous serez soigné par des femmes ; vous y resterez jusqu'à ce que vous soyez bien rétabli, ensuite vous irez habiter de nouveau votre solitude.

Ce brave homme n'osait s'expliquer plus clairement ; sa femme était présente ; il craignait, non sa méchanceté, mais son imprudence, car elle était très-bavarde.

L'avis de l'aubergiste fut trouvé bon, et Valentin fut de suite à la ferme. Ah! mon ami, lui demanda Laurette, où est ton maître? parle promptement.... Comme tu es pâle! tes habits sont couverts de sang ! Ah ! parle, je t'en prie ; tu me fais

frémir.... — Le maréchal !.... il est sauvé, ma bonne Laurette ; j'ai encore été assez heureux pour l'arracher à la mort ; mais il est blessé, et les soins de son épouse, les tiens pourront hâter sa guérison. Déjà, dans tout le village, on est instruit de l'accident arrivé à celui que tous les habitans nomment le bon ermite. On ne sera point étonné que la ferme étant voisine de l'auberge, on y porte le malade. Va prévenir ta maîtresse. — Elle repose encore.

En ce moment arriva Amélie ; elle vit Valentin, courut près du lit de sa mère, en disant à voix haute : Chère maman, éveille-toi; notre bon ami est ici (c'était ainsi qu'à la ferme on appelait Valentin).

Laurette courut vers sa maîtresse, lui apprit, avec les plus grands ménagemens, l'accident arrivé au maréchal, et lui dit qu'il allait venir à la ferme.

Perfide Louvois ! s'écria Laurence, voilà de tes coups ! tu ne seras satisfait que le jour où le plus

vertueux des hommes aura cessé d'exister.

On prépara promptement la plus belle chambre de la ferme. Avec quel empressement la tendre Laurence attendit celui pour qui elle eût volontiers sacrifié sa vie !

Il était dix heures du matin; et, pour qu'on n'eût aucun soupçon sur la résidence que l'ermite allait faire à la ferme, Valentin fut d'avis qu'on l'y portât ; car, s'il pouvait marcher, pourquoi ne se rendrait-il pas dans son asile, et comment resterait-il long-temps chez la fermière? Il fallait empêcher les paysans de tirer des conjectures désavantageuses.

On construisit un brancard, sur lequel on mit un matelas; on y déposa le blessé, et Valentin courut prévenir la duchesse des motifs qui faisaient donner à cette translation un appareil qui semblait annoncer que l'ermite était dans le plus grand danger ; mais, ajouta ce fidèle et courageux ami, n'ayez point d'in-

quiétude ; cet événement, qui pouvait nous devenir fatal, n'aura aucune suite fâcheuse.

C'était un jour de dimanche; l'auberge était voisine du temple; lorsque l'on porta le maréchal à la ferme, tous les paysans surent qu'il avait failli être assassiné. Comme il avait déjà fait beaucoup de bien aux pauvres d'Octwit, on donna des pleurs sincères au malheur arrivé à l'ermite, et une foule de femmes et d'enfans suivit le brancard jusqu'à la porte de la ferme, tandis que les hommes entre eux formèrent la résolution de venger cet attentat, et de veiller aux environs de la ferme, pour empêcher les assassins de chercher à y pénétrer; car Valentin avait eu le soin de raconter l'événement avec tous les détails, et l'on savait que trois des brigands étaient parvenus à s'échapper.

Voilà donc le duc de Montezert avec sa famille; il bénissait le ciel, qui l'avait sauvé d'une manière miraculeuse. Hélas! cet accident deve-

nait la cause de son bonheur. Dans les bras de son épouse, entouré de ses filles, de Valentin et de Laurette, il ne formait d'autre vœu que celui de sa guérison, pour éviter à Laurence les peines qu'elle éprouvait en pansant ses blessures; car il en avait reçu plusieurs; mais aucune ne présentait un caractère alarmant. Il fut décidé que le maréchal serait censé ne pouvoir marcher qu'avec le secours d'un bâton et le bras de Valentin, en sorte que sa longue résidence à la ferme ne parût point étonnante. Chaque jour on venait demander de ses nouvelles, et les nuits, trois à quatre paysans, et quelquefois davantage, veillaient autour de la ferme.

Le bailli de Zurich vint visiter le prétendu solitaire, lui réitéra les expressions de son estime; enfin, à la troisième visite que M. Bitman fit à la ferme, le maréchal était certain qu'il le connaissait; car il avait pour lui, outre les égards qu'on doit à un transfuge, ceux que l'on ac-

corde partout aux grands seigneurs.

Adélaïde et Amélie ne quittaient pas le duc, qui, ne souffrant presque plus, s'occupait, dans l'intérieur de son logement, à perfectionner l'éducation de ses filles. Valentin et l'officier français venaient tous les jours le visiter.

Ce dernier arriva un jour, et vint lui annoncer que l'affaire malheureuse qu'il avait eue à Paris venait de se terminer, et qu'une lettre de son colonel, adressée à Bâle, chez le bailli, le rappelait à son régiment; qu'il avait été prouvé que celui avec qui il s'était battu avait été l'agresseur. Au comble de ses désirs, Eugène de La Fare quitta la Suisse, après avoir fait espérer au duc que son exil aurait bientôt un terme.— Mon ami, lui répond le maréchal, je ne retournerai jamais dans ma patrie ; les monstres ! ils m'ont ravi l'honneur. — Vous le recouvrerez. — Eh bien ! si cela était, je reviendrais ensuite dans cet heureux pays, où j'ai retrouvé tous les trésors que

j'avais perdus. Ah! si mes implacables ennemis pouvaient savoir combien je suis maintenant paisible, ils en périraient de désespoir.

Le maréchal avait bien raison de penser ainsi : Louvois était furieux de ne recevoir aucune nouvelle des hommes qu'il avait envoyés en Suisse ; il craignait qu'ils ne se fussent point conduits avec prudence, et qu'ils n'eussent été arrêtés.

Déjà il avait éprouvé une peine réelle relativement à son secrétaire, enfermé, depuis long-temps et par ses ordres, dans le donjon de Vincennes.

La nomination de M. de Saint-George, au moment où son intention avait été de le perdre, lui avait causé le plus grand effroi. Il s'était hâté d'aller à la forteresse nuitamment, afin d'en faire sortir le jeune homme dont il redoutait les révélations. Le concierge, à qui il venait de donner ses ordres, se rendit, mais sans bruit, dans le cachot où gémissait l'agent de M. de Louvois : il dormait. Il l'éveilla, en croyant lui an-

noncer la plus agréable nouvelle.— Suivez-moi, monsieur, lui dit-il; vous vous plaignez souvent de ma sévérité quand le soir je suis obligé de vous renfermer dans votre cachot; mais vous allez en sortir, pour ne jamais y rentrer; vous êtes libre.— Libre, dites-vous? Serait-ce déjà un des bienfaits du nouveau gouverneur? Ah! conduisez-moi vers lui; qu'avant de quitter cette prison, je puisse lui témoigner ma reconnaissance, et lui révéler... — Vous ne devez rien au gouverneur, puisqu'il ne sait point que vous êtes ici, et ne recevra que demain, en présence du Roi, l'état des prisonniers dont le greffier a eu seul la responsabilité depuis la mort du gouverneur. — Et qui donc a ordonné que je fusse libre? — Le ministre. — Monsieur de Louvois? Allez lui dire que je ne sortirai point de Vincennes; il ne m'a pas fait arrêter sans de fortes raisons; ma famille, mes amis me croient coupable; il faut que je sois jugé, et que mon innocence

soit reconnue ou mon crime puni.

Le concierge rapporta au ministre tout ce que le prisonnier venait de lui dire. La fureur de cet homme fut extrême : Eh bien ! puisque ma facile bonté voulait le sauver malgré lui du châtiment qu'il n'a que trop mérité, qu'il reste dans ce cachot et n'en sorte jamais.

En prononçant ces mots, il mit dans la main du geolier une bourse qui contenait cent louis : voilà pour payer les soins que tu prendras de ce malheureux qui prétend s'exposer à la mort ; je le sauverai malgré lui.

Pour un moment, celui à qui il parlait ajouta foi à ses discours, et promit que le secrétaire ne sortirait plus de son cachot ; qu'il ne communiquerait jamais avec d'autres prisonniers, et qu'il dirait, quand on le lui demanderait, que le gouverneur qui venait de mourir l'avait rendu à la liberté il y avait plus de trois mois.

Il tenait en ce moment la bourse remplie d'or que M. de Louvois venait de lui donner. Le poids du nu-

méraire pesait sur sa conscience et en étouffait la voix. Cependant ce concierge était un honnête homme; la réflexion le rendit à lui-même : il pensa à ce que le secrétaire avait dit; et comme le ministre ne pouvait point lui reprendre l'or, et qu'il était reparti de suite, il se dit : Ce jeune homme doit être innocent, puisqu'il provoque lui-même la justice ; en conséquence, celui qui l'a fait arrêter est le coupable. Il faut que demain je parle à ce secrétaire ; demain, ma première visite sera pour lui, et peut-être qu'ensuite j'irai trouver le nouveau gouverneur.

Il se coucha dans cette résolution, bien satisfait de la bonne aubaine qu'il venait d'avoir, et presqu'aussi content du projet qu'il avait formé.

Le lendemain, au jour, il alla visiter le prisonnier. — Parbleu, lui dit-il, je ne vous aurais pas présumé capable de refuser votre liberté ; quelle folie à vous de vouloir rester dans un cachot! — Non ; je n'y resterai point, je l'espère; et dès que

je pourrai parler au gouverneur....
— Ah ! cela dépendra de moi ; j'ai reçu cent louis pour vous soigner et vous retenir sous les verroux, le jour comme la nuit ; mais cela me semble cacher quelque mystère. Je vous crois mal, très-mal avec le ministre.
— Et vous ne vous trompez point. Songez qu'en me procurant les moyens de me faire connaître à M. de Saint-George, je sauverai la vie à un brave guerrier, et ferai rendre l'honneur à toute sa famille...

Morbleu ! voilà des raisons bien fortes ; je parlerai à M. le gouverneur ; reposez-vous sur moi.

Dans la matinée, le Roi vint à Vincennes, et M. de Louvois n'était point avec lui. Déjà l'on avait remarqué que le favori n'accompagnait plus son maître. Les uns attribuaient cela au peu de santé du ministre, d'autres pronostiquaient sa prochaine disgrâce, et les derniers ne se trompaient point (1).

---

(1) Au moment où cet homme, qui avait

Comme le Roi était allé à la chasse, qui devait être terminée par une revue, et qu'il ne lui avait point fait dire de s'y trouver, il pensa que sa perte était assurée ; il se rendit à Trianon, où il resta pendant près de quinze jours dans un état de souffrances et physiques et morales, qui présageaient sa fin prochaine ; et, pendant ce temps, le Roi ne parut prendre aucune part à sa douloureuse situation : ce qui augmenta encore les périls qui menaçaient ses jours..

Dès que le monarque eut quitté Vincennes, le concierge se rendit chez le gouverneur. Il y avait avec lui plusieurs des officiers de la garnison. — Que me voulez-vous, mon ami ? demanda M. de Saint-George. — Je reviendrai, monseigneur ; je reviendrai, cela ne presse pas. — S'il

joué un rôle si brillant en France, vint à mourir, il devait être conduit à la Bastille, où il avait fait enfermer tant de monde.

(*Historique.*)

s'agit de l'intérêt de quelque prisonnier, il ne faut pas différer un seul instant. Pardon, messieurs, dit-il aux officiers : le devoir avant le plaisir ; telle a toujours été la maxime que j'ai suivie et dont j'ai fait serment de ne jamais m'écarter.

Les officiers s'éloignèrent, et le concierge fit un récit exact de la scène qui avait eu lieu pendant la nuit, et de tout ce que lui avait dit le secrétaire du ministre.

Mon Dieu, dit M. de Saint-George, permets que je puisse sauver le plus vertueux des hommes. —C'est cela, reprit vivement le concierge ; il y a de l'honneur à rendre à toute une famille un homme dont on peut conserver l'existence. — Courez promptement, mon ami ; ah ! dites-lui qu'il peut venir avec confiance.

Le concierge sortit et revint un moment après avec le secrétaire de M. de Louvois. Il eût bien voulu entendre ce qu'il allait révéler au gouverneur ; mais il fut obligé d'o-

béir au signe qui lui fut fait, et de retourner à ses fonctions.

Dès qu'il fut dehors, le prisonnier se jeta aux pieds de M. de Saint-George, et lui dit avec cet accent qui dénote autant la vérité qu'un sincère repentir : Je suis le plus coupable des hommes après M. de Louvois, qui s'est servi de moi pour consommer la ruine du duc de Montezert ; hélas ! je ne pouvais penser qu'il en voulût aux jours du maréchal ; je me persuadais seulement qu'il s'agissait de forcer ce seigneur à quitter la France, et, séduit par celui qui pendant longtemps m'avait comblé de ses bontés, j'ai fait de faux écrits, j'ai fait imprimer, avec des commentaires que j'ai moi-même composés, les *Pensées d'un Maréchal de France*. Ce sont ces feuilles qui ont amené la condamnation du duc. Il fit une peinture affreuse de tout ce qu'on avait fait pour hâter la fin du maréchal.

Il y a huit mois, j'appris en lisant

une des feuilles publiques, que la duchesse de Montezert était de retour à Paris. Pénétré d'un repentir qui ne m'a pas permis de goûter un seul instant de repos depuis que la fatale sentence a été prononcée, je suis allé à la maison où je croyais trouver la trop infortunée Laurence de Sully. Elle y était attendue, et ne rencontrai là qu'un jeune homme à qui je n'osai dire mon secret. Je résolus alors de revenir à cette maison, espérant y voir celle que tout le monde disait à Paris ; mais le ministre ne me laissa pas la possibilité de remplir mes intentions. Sans doute que, craignant que je ne cédasse au remords qui paraissait me tourmenter, il fit épier mes démarches. Il m'interrogea un jour, et m'accusa de m'être présenté chez la duchesse de Montezert, me menaça de sa vengeance, si j'osais le trahir ; et la nuit qui suivit l'explication que nous eûmes ensemble, il me fit arrêter et amener dans cette prison.

Je sais, continua le secrétaire, que je suis bien coupable ; mais si mes aveux et mon repentir peuvent me faire trouver grâce devant vous, monsieur le gouverneur, je suis prêt à faire publiquement toutes les déclarations qu'on exigera de moi, à les faire même en présence de M. de Louvois. Mon sort est maintenant entre vos mains, mais vous y tenez en même temps celui du maréchal de Montezert. S'il existe encore, sauvons-lui la vie ; et s'il n'est plus, faisons rendre à sa mémoire et à sa famille l'honneur qu'elles n'eussent jamais dû perdre.

M. de Saint-George était vivement ému en voyant la douleur du secrétaire ; et l'espoir de finir les peines du duc faisait battre son cœur et d'espérance et de joie. Monsieur, lui dit-il, je vous sais gré de votre confiance ; vous avez été entraîné, mais votre repentir vous gagne mon estime. Restez avec moi, ne précipitons rien ; craignons encore la

puissance d'un homme qui chancelle à la vérité, mais qui n'est point encore abattu. Rédigez promptement un mémoire, que je présenterai moi-même au Roi ; ensuite je vous procurerai une audience de sa majesté, suivant l'impression que tous les faits bien circonstanciés auront produite sur son âme : mais, pour vous donner quelque tranquillité, apprenez que le maréchal existe encore ; que je connais sa retraite, puisque j'ai été assez heureux pour l'y conduire moi-même.

O mon Dieu, dit le jeune homme, je te rends grâce. Je n'aurai donc point à me reprocher jusqu'à mon dernier soupir la perte, ni le déshonneur de ce vaillant guerrier. Quel que soit le malheur qui m'accablera, je mourrai moins à plaindre, si mes torts sont réparés.

Il écrivit pendant plusieurs jours dans le cabinet du gouverneur, qui le traitait avec les plus grands égards. Il fit connaître toutes les circonstances, n'omit aucune des

persécutions dont Montezert avait été la victime depuis l'instant où Clair de Villedieu avait été la maîtresse de M. de Louvois. Rien n'était plus précis que sa narration ; elle prouvait, sans que le ministre pût même nier un seul article, que depuis plus de six années la mort du maréchal avait été le seul but de ses implacables ennemis.

M. de Saint-George comptait déjà sur un triomphe certain pour l'illustre condamné ; et comme il avait assez de force d'âme pour braver la colère du ministre, il se disposa à se rendre chez le Roi : mais il apprit qu'il venait de partir avec son ministre pour son château de Compiègne, où il devait passer huit jours. Ne pouvant point s'absenter de son poste, il fut contraint d'attendre que le monarque fût de retour dans sa capitale.

CHAPITRE XXVI.

Le jugement et la condamnation du maréchal avaient été connus de toute la France, de toute l'Europe, ainsi que l'action héroïque de Valentin qui l'avait arraché à la mort. Le gouverneur pensa que sa justification devait avoir la plus éclatante célébrité ; et, profitant du retard qu'il éprouvait pour aller chez le Roi, il fit imprimer toutes les révélations du secrétaire, et eut soin d'en adresser un exemplaire à madame la duchesse de Maintenon, qui était dans son château de la Beausse. Soit par haine pour M. de Louvois, soit pitié pour la famille du maréchal (pour l'honneur de l'humanité, il faut penser que ce dernier sentiment prévalut), madame de Maintenon, sans connaître

celui qui lui adressait ce mémoire, résolut de le mettre sous les yeux du monarque, ou plutôt de le lui laisser voir, sans avoir l'air d'y attacher une grande importance; car Louis lui avait dit plusieurs fois : Vous avez pour Louvois une inimitié qui me fait de la peine.

Louis revint de Compiègne, et pendant ce court voyage il n'avait point eu de querelle avec Louvois, qui, sachant toujours le flatter, avait repris sur son maître une partie de son ascendant. Il lui avait fait donner une fête où la profusion et la magnificence ne le cédaient qu'au bon goût; l'avait entretenu de guerre, de bâtimens, de plaisirs; et le Roi en l'écoutant se reprochait la sévérité avec laquelle il le traitait souvent, et cherchait même par sa confiance à lui faire oublier les emportemens que plus d'une fois il avait eus contre lui.

Louvois, rassuré par le ton de bienveillance de son maître, sentit renaître sa sécurité; cependant l'i-

gnorance dans laquelle il était du sort des agens qu'il avait envoyés en Suisse, le tourmentait encore ; mais un d'eux, qui avait été assez heureux pour échapper à la mort, arriva , et raconta leur mésaventure. Ils n'ont pu réussir, dit Louvois froidement ; c'est un accident auquel il fallait s'attendre. Voilà, ajouta-t-il , en lui donnant beaucoup de pièces d'or, voilà pour payer ton zèle ; mais, pour ta propre sûreté, je vais te donner les moyens de passer en Angleterre. Il le fit conduire de suite à Dieppe , et se débarrassa ainsi de lui.

Le secrétaire, qui était à Vincennes, ne lui donnait aucune inquiétude ; comme il se croyait bien certain du concierge, qu'il se flattait d'avoir acheté, il se persuada que l'affaire du maréchal ne serait jamais reproduite.

Un jour que le monarque était chez madame de Maintenon, où il se plaisait à travailler avec son ministre , la duchesse avait laissé,

avec intention, le mémoire sur un bureau ; il portait ce titre : *Révélation au Roi sur le procès du maréchal duc de Montezert.*

Il y avait déjà plus d'une heure que Louvois travaillait avec son maître, quand madame de Maintenon, impatiente de jouir de l'effroi du ministre, fit tomber, par une prétendue maladresse bien préparée, tous les papiers qui étaient sur le bureau devant lequel elle était assise ; elle avait paru chercher une lettre à laquelle elle venait de dire qu'elle voulait répondre.

Il n'y avait là aucun de ses gens, ni des officiers du prince ; celui-ci se leva, Louvois imita son maître, et les papiers furent ramassés.

Le monarque tenait à la main les destinées de Montezert et celles de Louvois ; il en lut le titre à haute voix, et demanda à la duchesse qui lui avait envoyé cet ouvrage ? —Je l'ignore, et je suis fâchée que cette circonstance l'ait mis sous vos yeux.

— Pourquoi cela, madame ? — Parce qu'il ne peut que renouveler les chagrins de votre majesté ; elle aimait le maréchal ; elle le plaignait même tout en le croyant coupable ; que fera-t-elle quand elle apprendra qu'il était innocent ? Ces révélations, faites par un jeune homme détenu depuis plusieurs mois dans les prisons de Vincennes, sont des preuves irrécusables de la scélératesse de ses ennemis.

La foudre venait de frapper Louvois ; il pâlit, chancelle et tombe sur un fauteuil. Le Roi et madame de Maintenon appellent au secours ; des officiers arrivent, le ministre est sans connaissance ; on s'empresse de le faire revenir ; Séron, son médecin, est mandé de suite ; mais la duchesse, effrayée par cet accident, fait voir la crainte qu'elle éprouve que M. de Louvois n'expire chez elle.

C'en fut assez pour que le monarque donnât l'ordre de le porter

chez lui : le lendemain il n'était plus (1). Louis XIV lut avec la plus grande attention le mémoire justificatif. Hélas! dit-il, il est donc bien vrai que ma funeste confiance m'a fait commettre la plus affreuse de toutes les injustices? Montezert,

---

(1) Lorsque l'on sut la mort de Louvois, toute la cour observa la contenance du Roi; elle parut leste et plus aisée que de coutume : on remarqua que ce jour-là même il se promena long-temps sous la balustrade de l'Orangerie, à Versailles, d'où il voyait le logement où Louvois venait de mourir; qu'il ne dit pas un mot de cette mort si soudaine.

Un officier du Roi d'Angleterre étant venu de Saint-Germain lui faire un compliment de condoléance sur cette perte, il lui répondit d'un ton fort dégagé : *Faites mes remercîmens au Roi et à la Reine d'Angleterre, et dites-leur de ma part que leurs affaires et les miennes n'en iront pas moins bien.* L'officier fit une profonde révérence, et se retira l'étonnement peint sur la figure.

Jamais homme n'avait eu un pouvoir plus absolu que Louvois; il était parvenu, par ses talens éminens et par ses intrigues, au plus haut degré de faveur, et fut oublié en un instant. (*Mémoires de Saint-Simon.*)

deux fois tu m'as sauvé la vie, et j'ai pu permettre.... Et toi, infortunée Laurence de Sully! toi que j'adorais, j'ai pu causer tes malheurs! Tu méritais un trône, et depuis que je t'ai aperçue j'ai fait couler tes larmes, j'ai empoisonné ton existence! Comment réparer.... Oui, je veux que cette procédure, ce triomphe de l'iniquité soit annulé publiquement; que l'honneur soit rendu au plus brave de mes maréchaux de France; que des biens immenses soient donnés à Montezert, à ses enfans, et que mes sujets soient enfin convaincus que si un Roi peut se rendre coupable, il ne doit point rougir de réparer tout le mal qu'il a fait.

Dès le même jour, Louis XIV fit venir M. de Saint-George, en lui ordonnant d'amener avec lui l'auteur du mémoire. Le gouverneur se hâta d'obéir. Le secrétaire était mourant de crainte, en pensant qu'il allait paraître devant le monarque. Une seule chose engageait

M. de Saint-George à le rassurer. Pour faire toutes vos révélations, lui disait-il, vous n'avez point attendu que le ministre n'existât plus; vous aviez encore à craindre son pouvoir, lorsque l'honneur, qui ne vous avait point entièrement abandonné, vous a fait entendre sa voix; ce motif fera oublier au souverain les torts que vous avez eus; il plaindra votre jeunesse, la dépendance dans laquelle vous étiez, et regardera, sans doute, vos fautes comme les suites d'une funeste et trop passive obéissance. Allons, jeune homme, que votre courage ne vous abandonne point; songez que vous avez en moi un protecteur, un ami, et que le plus grand des souverains sera touché de votre repentir.

Ils arrivèrent à Versailles, où le Roi les attendait l'un et l'autre chez la duchesse de Maintenon.

Louis tendit sa main au gouverneur, et lui dit : Je vous remercie de votre zèle pour le maréchal de Montezert; quand son souverain,

trompé par de vils calomniateurs, a pu le laisser immoler, le sort lui devait de véritables amis.

Tandis que le monarque était pénétré d'une émotion, dont quelques larmes annonçaient la violence, le secrétaire était à genoux; et dans l'attitude la plus suppliante, il semblait attendre son arrêt. Relevez-vous, mon ami, lui dit Louis avec douceur; je ne puis être insensible à votre repentir, qui va me mettre à même de faire rendre une justice éclatante au maréchal de Montezert.

M. de Saint-George demanda et obtint, pour ce jeune homme, la place de secrétaire du gouverneur de Vincennes, et le remmena avec lui.

Quinze jours après on réunit, dans la grande salle du palais, tous les juges qui avaient siégé, presqu'à huis clos, dans celle de la Bastille. Là, M. de Saint-George, autorisé par le monarque, assisté de deux ministres, qui avaient avec

eux M. de Catinat, il voulut être témoin de la réhabilitation d'un guerrier qu'il avait toujours estimé : elle eut lieu de la manière la plus éclatante. Les juges prévaricateurs ou ignorans furent destitués par le souverain, et des courriers furent envoyés dans toutes les villes de France. Il fallait faire porter en Suisse cette heureuse nouvelle, et Louis crut ne pouvoir mieux faire que d'en charger M. de Saint-George, et de le récompenser, par les jouissances du cœur, de tout ce que l'honneur lui avait fait entreprendre pour l'illustre famille de Montezert : le Roi écrivit de sa main le rappel du maréchal. Avec quel plaisir il signa l'acte authentique par lequel son innocence était reconnue! Tous ses papiers furent enfermés dans un coffre de bois de cèdre, dont le poids était énorme. Il était scellé des armes du souverain.

Avant son départ pour la Suisse, le gouverneur de Vincennes alla saluer Louis XIV, qui venait de lui

nommer un successeur pendant une absence qu'il espérait faire durer toute la belle saison; car la Suisse avait pour lui des charmes, et des souvenirs douloureux et touchans semblaient devoir l'y attacher.

Vous ramenerez avec vous le maréchal et sa famille, dit le monarque. — Sire, je voudrais pouvoir en donner l'assurance à votre majesté; mais je crains que le duc de Montezert, froissé par une foule d'événemens cruels, ne se décide à séjourner pour long-temps encore dans la Suisse; sa santé, affaiblie par les chagrins, le mettra dans l'impossibilité de reprendre du service. — Je n'en exige plus de lui; mais du moins qu'il vienne; qu'aux yeux de toute ma cour je puisse le serrer dans mes bras et lire mon pardon.... Le Roi ne put achever. Saint-George lui prit la main.... Ah! Sire, lui dit-il, après la lui avoir baisée respectueusement, qu'ils sont coupables ceux qui trompent votre majesté!

Madame de Maintenon n'avait

pas oublié Edouard de Saint-Just, qui le premier n'avait point craint de se montrer le défenseur du maréchal, et qui, par suite de son zèle, avait été exilé pour dix ans; elle obtint son rappel, et ce fût encore M. de Saint-George qui eut la mission de découvrir sa retraite. Le monarque s'était fait rendre un compte exact de la situation du maréchal, au moment où il était resté dans l'ermitage, c'est-à-dire, quand le gouverneur avait quitté la Suisse, et l'éloge du bon et fidèle Valentin n'avait point été oublié. Avec quel enthousiasme le gouverneur parla de son action sublime, et de l'attachement sans exemple dont chaque jour il donnait de nouvelles preuves!

Je lui ai fait, dit le monarque, une pension de mille écus; annoncez-lui de ma part qu'elle est doublée; et comme sa belle action l'anoblit à mes yeux autant que le plus haut fait d'armes, remettez-lui de ma part cette médaille d'or, sur laquelle est

mon portrait ; qu'il la porte comme une preuve de mon estime.

M. de Saint-George quitta le monarque, et le lendemain, avec toute la suite qui devait accompagner l'envoyé d'un souverain, il partit de la capitale. Le brave Catinat demanda à Louis XIV son agrément pour aller aussi en Suisse. Ah! lui dit-il, permettez que je jouisse un des premiers du bonheur que votre justice rend à cette illustre famille.

Ils arrivèrent à Bâle; et comme M. de Saint-George avait des pouvoirs auprès des chefs de ce canton, il y fut reçu avec tous les égards que l'on devait au délégué d'un grand prince. Il fit connaître la mission qui lui avait été confiée; et, dans le même jour, le docteur Sironval ayant appris cette heureuse nouvelle, ainsi que le rappel d'Edouard de Saint-Just, vint avec lui présenter ses hommages à M. de Saint-George, ainsi qu'au brave Catinat.

On donna une fête au délégué de Louis XIV, et le lendemain, à la fin du jour, il était à Zurich. On se mit en route pour gagner le village d'Octwit, mais sans aucun appareil, dans la crainte que n'étant pas instruits de l'heureux changement que la providence venait d'apporter à leur sort, le maréchal et sa famille ne fussent effrayés.

Le gouverneur, M. de Catinat ainsi que Saint-Just, se présentèrent à l'auberge qui semblait la plus apparente. C'était celle du brave homme qui avait contribué à la délivrance du maréchal de Montezert, lors de la scène tragique arrivée dans le bois des sapins. Depuis cette époque, il se défiait de tous les voyageurs français qui venaient loger chez lui.

Mon ami, pourriez-vous nous indiquer la route qui mène à l'ermitage ? — A l'ermitage ? — Oui.... — Il n'y a plus personne. — Et quoi ! le duc de Montezert aurait quitté le canton de Zurich ? — Oui, il y a

long-temps. — Pourriez-vous nous dire en quel endroit de la Suisse il est allé ? — Je l'ignore. C'était un brave homme; mais des coquins, envoyés par ses ennemis, ont voulu l'assassiner ; moi qui vous parle, je l'ai joliment défendu. Je ne sais pas où il est à présent, et j'en serais instruit, que je ne vous le dirais pas.... — Tu te fâches, mon ami, lui dit M. de Catinat. — Je ne me fâche jamais. — Mais enfin, pour qui nous prends-tu, pour nous montrer tant de crainte ? — Eh ! mon Dieu, je ne saurais trop vous le dire; moi j'aimais ce bon ermite, et.....

Eh bien ! lui répliqua M. de Saint-George, si tu l'aimes, sois donc satisfait, et fais-nous connaître.... — Je suis bien fâché.... mais je ne sais pas..... — D'après cela, nous allons aller à la ferme que je vois d'ici, et peut-être apprendrons-nous ce que nous te demandons inutilement. Partons, M. de Catinat, et nous découvrirons bientôt l'asile qui recèle notre noble ami.

Par Guillaume, dit aussitôt l'aubergiste, vous avez des figures de braves gens, je vais vous accompagner; mais, corbleu! si vous étiez capables de vouloir attenter à la sûreté de l'ermite, je jure que vous ne sortiriez pas aisément de ce village, où il a autant de défenseurs et d'amis qu'il y a d'habitans.

Rassure-toi, brave homme, nous venons lui annoncer que son innocence est reconnue; c'est moi qui l'ai sauvé de la Bastille, qui l'ai amené ici; et je ne demandais le chemin de l'ermitage que dans la crainte de nous égarer, en raison de l'obscurité. — Eh bien! c'est fini, je vous crois, et je vais vous conduire.... — A l'ermitage? — Eh non! je vous ai dit qu'il n'y était plus. Je vais cependant vous faire connaître une réflexion : il est déjà tard, et je suis presque certain que tout le monde de la ferme est couché. — C'est donc à cette ferme qu'il habite?...

L'aubergiste les instruisit de tout ce qui s'était passé depuis quelque

temps, et il fut décidé qu'on remettrait au réveil du maréchal, pour lui donner les plus heureuses nouvelles.

Le lendemain, au point du jour, l'aubergiste aperçut Valentin qui allait à la ferme; il le fit entrer, lui raconta tout ce que lui avait dit le plus ancien des trois Français. Il y en a un, dit-il, qu'on nomme M. de Catinat et l'autre Saint-George.— Saint-George! dit vivement Valentin.... ô mon ami! ce n'est point une erreur, mes bons maîtres sont sauvés!

Oui, mon ami, dit le gouverneur, qui était accouru en reconnaissant le plus fidèle des serviteurs; oui, je suis envoyé par le Roi; mais, comme c'est toi qui as conservé les jours du maréchal par le plus noble des dévouemens, prends ce coffre, qui renferme la réhabilitation du duc de Montezert et son rappel; c'est à toi qu'il appartient d'annoncer au maréchal que toutes ses peines sont finies.

Valentin voulut en vain refuser cet honneur ; il entra le premier à la ferme ; les autres l'y suivirent. Laurette, les enfans et la duchesse étaient dans la première pièce.

Madame la duchesse ! cria Valentin, l'honneur est rendu à toute votre famille ; venez tous avec moi, jouissons ensemble du bonheur de mon maître !

Il entra aussitôt dans la chambre du maréchal ; il venait de se lever. Il aperçoit Saint-George et Catinat ; il se jette dans leurs bras. Alternativement Valentin, Saint-Just sont pressés dans les siens. On n'a pu encore lui rien dire ; mais l'air de satisfaction répandu sur toutes les figures, la joie de sa chère Laurence, celle de ses filles et de la bonne Laurette, est mille fois plus éloquent que toutes les paroles.

Ce premier moment passé, on ouvrit un coffre que Valentin venait de présenter ; il contenait toutes les pièces qui rendaient l'honneur à la famille du maréchal, une somme de

cent mille livres en or, le brevet de la pension de Valentin que le monarque avait doublée, la médaille qu'il lui envoyait comme une preuve de son estime, et une lettre du Roi. Montezert s'en saisit, la porta à ses lèvres en disant : O Louis ! ô mon souverain ! puissent les méchans ne plus être à même d'approcher de ton auguste personne ! On reverrait bientôt le bonheur renaître au sein de notre malheureuse patrie.

Il ouvrit la lettre ; elle contenait les plus vives expressions d'amitié, et finissait par ces mots : Je sais que vous avez vendu toutes vos propriétés en quittant la France ; vous trouverez au fond du coffre que je vous envoie, les titres de tous vos domaines ; je les ai fait racheter pour vous les rendre. Revenez, Montezert ; votre souverain, qu'on avait si indignement trompé, veut vous faire oublier toutes vos infortunes. Il aime à penser qu'un Roi qui répare ses torts, ne trouvera

point en vous un sujet insensible à sa prière.

Retourner en France, dit Laurence en soupirant? O mon Dieu! nous y avons éprouvé tant de malheurs!

Vous n'en avez plus à craindre, madame, reprit vivement M. de Saint-George; et vous ne pouvez vous dispenser d'y rentrer, du moins pour quelque temps: mais j'ai obtenu de Louis que vous résideriez en Suisse jusqu'à la fin de la belle saison. Je passerai ce temps avec vous, et j'habiterai avec M. de Catinat, notre ami commun, l'ermitage où reposent les cendres de mon père.

La nouvelle du triomphe du maréchal fut bientôt connue des habitans d'Octwit; l'aubergiste courut l'annoncer. On vint féliciter cette heureuse famille, et payer à Valentin le juste tribut de louanges que méritait l'héroïsme de sa conduite.

Le but de Valentin était rempli; ses maîtres étaient heureux; nul

obstacle ne s'opposait plus à son mariage avec la bonne Laurette. Le maréchal en fixa l'époque ; mais il voulut y donner la plus grande solennité. Les principaux citoyens de Zurich et ceux de Bâle y furent invités. Montezert venait d'acheter un bien considérable peu éloigné de la ferme, et qui comportait un très-beau château ; ce fut là que l'on célébra la noce du libérateur du maréchal.

M. de Saint-George et Edouard de Saint-Just conduisirent Laurette à l'église catholique du bourg de Schlieren, car il n'y avait à Octwit qu'un temple de protestans. Ce bourg n'était distant de la colline la Riche que d'une demi-lieue, et leur marche fut un triomphe continuel.

Le maréchal et M. de Catinat accompagnaient Valentin. Arrivé dans l'église où il allait jurer une fidélité inviolable à sa chère Laurette, le curé, qui était un ministre aussi pieux que sensible, leur adressa le

discours le plus touchant, éleva au plus haut degré de gloire le courage du bon Valentin.

Ces heureux amans furent unis et ramenés à Octwit au milieu des cris de l'allégresse générale. Les fêtes durèrent près de huit jours ; ensuite le bailli de Zurich conjura le maréchal de se rendre à son habitation pour y passer une journée.

Ce fut encore un moment bien glorieux pour Valentin : chacun voulait voir celui qui n'avait point redouté la mort pour en préserver son maître.

La belle saison touchait à sa fin, et la tendre Laurence de Sully appréhendait de voir arriver celle de son bonheur. Il fallait qu'elle retournât à Paris avec sa famille ; mais le maréchal lui promit de n'y rester que fort peu de temps, et de passer régulièrement neuf mois de l'année sur cette terre sacrée où il avait vu arriver un terme à ses infortunes.

Valentin fut nommé par lui in-

tendant-général de tous les biens qu'il avait acquis depuis qu'il habitait le canton de Zurich. O mon ami, lui dit Montezert, regarde-les comme les tiens ; hélas ! il me sera toujours impossible de m'acquitter envers le meilleur et le plus généreux des hommes.

Toute la famille du maréchal quitta la Suisse, et arriva à Paris pendant les derniers jours de l'automne. Elle parut à la cour, où le Roi lui donna les plus grandes preuves d'un attachement sincère. Laurence y rèçut de toutes parts des félicitations.

La duchesse de Maintenon, qui jouissait en ce moment de la plus haute faveur, employa tous les moyens imaginables pour la retenir à Paris ; mais Laurence lui résista constamment, ainsi qu'aux sollicitations qui lui furent faites par le Roi.

Sire, lui dit-elle, votre majesté veut mon bonheur ; il ne peut exister que par celui du maréchal.

Je sais que la Suisse a pour lui des attraits ; et j'espère que votre majesté lui permettra d'y séjourner très-souvent.

Vous le voulez, madame, lui répond le monarque ; il faut vous obéir. Que Montezert vienne du moins quelquefois à ma cour ; j'ai besoin d'y voir un ami, dont j'ai causé, malgré moi, les longues infortunes.

Le maréchal resta la moitié de l'hiver dans la capitale ; le monarque était presque toujours avec lui. Il se plaisait à montrer à tous les seigneurs qui l'environnaient combien il avait d'estime pour cette illustre famille, proscrite depuis tant d'années.

La duchesse et son mari allèrent passer quelques semaines au château de Montezert, qui leur avait été rendu par le Roi ; et ce fut à l'écuyer Renaud qu'ils confièrent les biens qu'ils possédaient pour la seconde fois.

Le jeune Edouard de Saint-Just

reprit du service dans les armées, et parvint rapidement aux premiers emplois.

Le maréchal passa toujours régulièrement six mois en Suisse. Il consacra une partie des terres qu'il y avait acquises au soulagement des malheureux, et il était béni dans tout le canton de Zurich. Il s'occupa à faire augmenter et embellir l'ermitage, qui servit bien souvent d'asile à ceux que la cruelle intolérance contraignait à quitter leur patrie.

Adélaïde, belle comme l'avait été sa mère, possédant toutes ses vertus, venait d'atteindre sa dix-septième année, lorsqu'elle épousa Edouard de Saint-Just; et Amélie, plus jeune d'une année, fut accordée au fils de M. de Saint-George.

Le Roi voulut que ces deux mariages eussent lieu à Paris. Il fit aux nouveaux époux des présens dignes d'un prince aussi magnifique que l'était Louis XIV.

Laurence de Sully, après avoir éprouvé toutes les peines qui peu-

ventaffliger une âme sensible, goûta enfin des jours heureux, achetés par plus de vingt années de souffrances.

Elle partageait son temps entre son époux et ses enfans; souvent ils se trouvaient tous réunis à l'ermitage qu'entourait un jardin immense; et là Valentin et Laurette, qui étaient devenus si chers à toute la famille, recueillaient le prix de leur zèle désintéressé.

Un soir que tout le monde était assemblé, et qu'on se livrait à la joie la plus pure, causée par la naissance du premier enfant d'Adélaïde, on annonça que deux voyageurs se disant égarés, demandaient l'hospitalité. Ils sont Français, dit le domestique : c'est sous ce titre qu'ils ont demandé M. le maréchal de Montezert. Quand on a éprouvé de grandes infortunes, on ressent toujours une certaine inquiétude.

Cependant il y avait déjà plus de six années que le duc était paisible, n'allant à la cour que deux ou trois fois pendant les hivers, qu'il pas-

sait presque toujours à Paris; et néanmoins, tout brave qu'il était, il ne put se défendre d'une certaine terreur que fit naître celle qu'éprouvait sa chère Laurence; mais que pouvait-elle redouter? elle était avec son époux; ses deux gendres et Valentin étaient aussi présens.

L'avenue qui conduisait à l'ermitage était très-longue. Tandis que les deux étrangers attendaient que l'on vînt leur apporter une réponse, le maréchal rassurait son épouse sur les voyageurs.

Le domestique les conduisit dans la salle, et bientôt le maréchal se leva pour les recevoir, en s'écriant: Saint-George! mon ami! le Roi!...— Oui, mon cher maréchal; c'est lui qui s'est dérobé au tumulte de la cour, pour venir en ces lieux jouir du bonheur de son ami.

Son arrivée combla tout le monde de joie. Il demanda où était situé cet ermitage dont le gouverneur lui avait tant de fois parlé.—Sire, vous y êtes.—Mais, mon cher, cet asile

que vous appelez votre solitude est un véritable palais.

En effet, ce lieu, où le maréchal avait trouvé un abri contre la persécution, n'était que la plus petite partie d'un magnifique château que Montezert avait fait construire. Pendant deux années, il avait employé les habitans des villages voisins à des travaux qui attestaient son bon goût.

Le lendemain, le monarque, qui n'avait point voulu se faire connaître à d'autres qu'à la famille du maréchal, fut parrain de l'enfant d'Adélaïde de Saint-Just.

Il ne séjourna que vingt-quatre heures dans le canton de Zurich, et repartit ensuite pour la France, en laissant ses hôtes pénétrés de respect et d'admiration pour un souverain qui ne craignait point de réparer les torts qu'il avait eus à l'égard de ses sujets.

Le temps qui, sous son aile rapide, emporte nos peines et nos plaisirs, vit la tendre Laurence de

Sully oublier ses chagrins ; rien n'altéra jamais le bonheur qui lui avait étérendu ; et Montezert, aussi fidèle à l'amour qu'il l'avait toujours été à l'honneur, à la patrie, consacra toute son existence au bonheur de ses semblables.

L'ermitage devint pour lui un séjour délicieux, qu'embellissaient les vertus de la bonne et généreuse Laurence de Sully.

FIN DU QUATRIÈME ET DERNIER VOLUME.

Ouvrages du même auteur.

2e. *édition.* — Anne de Russie et Catherine d'Autriche, ou les Chevaliers de l'ordre Teutonique, 4 vol.

Arabelle et Mathilde, ou les Normands en Italie (sous presse), 4 vol.

Archambeau et Roger, ou le Siége de Metz, 4 vol.

Atelwood et Clara, ou la Montagne de fer, 4 vol.

2e. *édition.* — Clotilde de Hapsbourg, ou le Tribunal de Neustadt, 4 vol.

Deux (les) Casimirs, ou vingt Ans de captivité, 4 vol.

Ducs (les) de Moscovie, ou le jeune Ambassadeur, 5 vol.

Ernest de Vendôme, ou le Prisonnier de Vincennes, 4 vol.

Fernand d'Alcantara, ou la Vallée de Ronceveaux, 4 vol.

Guillaume Penn, ou les premiers Colons de la Pensylvanie, 3 vol.

Héritiers (les) des ducs de Bouillon, ou les Français à Alger, 4 vol.

Isabelle de Pologne, ou la Famille fugitive, 4 vol.

2e. *édition.* — Jacques Ier., roi d'Ecosse, ou les Prisonniers de la Tour de Londres, 4 vol.

Loisirs (les) d'une bonne Mère, 2 vol.

2e. *édition.* — Mines (les) de Mazara, ou les trois Sœurs, 4 vol.
Novices (les) du Monastère de Prémol, 4 vol.
Soirées (les) de Famille, ou un hiver à Paris, 3 vol.
2e. *édition.* — Stanislas Zamoski, ou les illustres Polonais, 4 vol.
2e. *édition.* — Tour (la) du Louvre, ou le Héros de Bouvines, 4 vol.
Vénitiens (les), ou le Capitaine français, 4 vol.
Vierge (la) de l'Indostan, ou les Portugais au Malabar, 4 vol.
